

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

U.F.R. DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SECTION DE SOCIOLOGIE



MEMOIRE DE MAITRISE

SUJET :

Genre et habitat, les incidences de l'occupation anarchique de l'espace sur la vie socio-économique des ménages : problématique de la féminisation de la pauvreté à Pikine / Saint-Louis



Présenté et soutenu par :

M. Mamadou Moustapha NDOYE

Sous la direction de :

Gora MBODJ

Professeur Titulaire

BU/UGB

THL
2 392

Année académique 1999/2000

SOMMAIRE

DEDICACE.....	6
REMERCIEMENTS	7
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	8
LISTE DES TABLEAUX.....	10
LISTE DES SCHEMAS	11
LISTE DES CARTES	11
LISTE DES PHOTOS.....	11
INTRODUCTION.....	12
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	14
CHAPITRE I – LE CADRE THEORIQUE.....	15
I – 1 : PROBLEMATIQUE.....	15
I – 1 – 1 : L’approche “ Femme et Développement ” ou “F et D ”	16
I – 1 – 2 : L’approche “ Intégration des Femmes dans le Développement ”	17
I – 1 – 3 : L’approche “ Genre et Développement ”	18
I – 1– 4 Problématique urbaine de la féminisation de la pauvreté	22
I – 2 : CADRE THEORIQUE	27
I – 2 – 1 : Hypothèse de recherche	28

I – 2 – 2 : Objectif de la recherche	29
I – 2 – 3 : Intérêt du sujet	29
I – 3 : CONCEPTUALISATION	30
I – 3 – 1 : La notion de genre.	30
I – 3 – 1 – 1 : Approche définitionnelle sur le genre.....	31
I – 3 – 1 – 2 : Les composantes du concept de genre.....	32
I – 3 – 1 – 2 – 1 : La classification des rôles	32
I – 3 – 1 – 2 – 2 : La distinction des besoins	35
I – 3 – 2 : La notion de ménage.....	37
I – 3 – 2 – 1 La notion de ménage : consensus autour d’une définition.....	37
I – 3 – 2 – 2 : La structure des ménages.....	38
I – 3 – 2 – 3 : Le ménage : histoire du concept	39
I – 3 – 2 – 4 :La question du ménage dans les disciplines socio-anthropologiques.....	40
I – 3 – 3 : La notion de pauvreté	43
I – 3 – 3 – 1 : Les pauvres sans les riches	44
I – 3 – 3 – 2 : La pauvreté au cœur de la richesse	46
I – 4 : Opérationnalisation des concepts.....	48
I – 5 : Modèle d’analyse.....	50
CHAPITRE II – LE CADRE MÉTHODOLOGIQUE DE L’ÉTUDE	51
II – 1 : La phase exploratoire	51
II – 1 – 1 : La revue documentaire	51

II – 1 – 2 : Les entretiens exploratoires.....	51
II – 1 – 3 : Les pré-enquêtes exploratoires.....	52
II – 2 : La phase de collecte.....	52
II – 2 – 1 : L'unité d'observation.....	52
II – 2 – 2 : Les techniques de collecte.....	53
II – 2 – 3 : Les outils de la collecte.....	53
II – 2 – 4 : Histoire de la collecte.....	54
II – 2 – 5 : L'enquête proprement dite.....	54
II – 2 – 6 : Les difficultés rencontrées.....	54
II – 3 : La phase de traitement des données.....	55
DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION DES RESULTATS.....	56
CHAPITRE III – PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE.....	57
III – 1 : Le cadre macro : Présentation de la commune de Saint-Louis.....	57
III – 1 – 1 : Historique et évolution du périmètre communal.....	57
III – 1 – 2 : Le cadre physique.....	59
III – 1 – 3 : Les données humaines.....	60
III – 1 – 3 – 1 : Les caractéristiques de la population.....	61
III – 1 – 3 – 2 : Instruction et activité dans la région de Saint-Louis.....	62
III – 2 : Le cadre micro : Présentation de la zone d'étude.....	64
III – 2 – 1 : Situation de Pikine.....	64
III – 2 – 2 : Historique et évolution de Pikine.....	69

III – 3 : Pikine : Le cadre infrastructurel.....	74
III – 3 – 1: L'éclairage public à Pikine.....	74
III – 3 – 2 : Le ravitaillement en eau potable.....	75
III – 3 – 3 : Évacuation des déchets	76
III – 3 – 3 – 1 : Les eaux usées.....	76
III – 3 – 3 – 2 : Les ordures ménagères.....	76
III – 3 – 4 : Les équipements sanitaires.....	76
III – 3 – 5 : Les équipements éducatifs	77
III – 3 – 6 : Les lieux de cultes.....	77
III – 3 – 7 : Les lieux de loisirs	78
III – 3 – 8 : Les transports	78
III – 3 – 9 : Le tissu commercial	78
III – 3 – 10 : Autres	79
III – 4 : Pikine et le projet de restructuration	80
III – 4 – 1: Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Pikine à l'an 2000.....	81
III – 4 – 2 : Pikine dans le cadre de la politique de restructuration et de régularisation foncière des quartiers non lotis.....	83
III– 4 – 2 – 1 : Présentation de la politique nationale de restructuration et de régularisation foncière (P.N.R.F).....	83
III – 4 – 2 – 2 : Projet de restructuration de Saint-Louis.....	85
CHAPITRE IV – ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	88
IV – 1 : Les aspects démographiques à Pikine.....	88
IV – 1 – 1 : Identification des ménages.....	88

IV – 1 – 1 – 1 : Les effectifs, sexes et ages des CM.	88
IV – 1 – 1 – : Ethnie, religion et situation matrimoniale du CM.	90
IV – 1 – 2 : Présentation des autres membres du ménage.....	93
IV – 1 – 3 : La situation du logement à Pikine.....	94
IV – 1 – 4 : L'accès aux services sociaux à Pikine	98
IV – 1 – 4 – 1 : La scolarité à Pikine.....	98
IV – 1 – 4 – 2 : La santé à Pikine	100
IV – 2 : Emploi et productivité dans les ménages.....	102
IV – 2 – 1 : La situation de l'emploi à Pikine	103
IV – 2 – 2: La productivité dans les ménages	105
IV – 3 : L'équipement des ménages à Pikine.....	108
IV – 3 – 1 : Alimentation en eau des ménages à Pikine.....	109
IV – 3 – 2 : Accès au réseau d'électrification à Pikine	110
IV – 3 – 3 : Les populations de Pikine et le réseau de communication	111
IV – 3 – 3 – 1 : Le téléphone.....	111
IV – 3 – 3 – 2 : Le transport à Pikine	112
IV – 3 – 4 : Les équipements ménagers à Pikine	112
CONCLUSION	116
BIBLIOGRAPHIE	120
ANNEXES	125

DEDICACE

Nous dédions ce mémoire à :

- ❖ A mon regretté père que le “ destin jaloux ” a ravi à notre affection (que la terre de Nguékokh lui soit légère !)
- ❖ Ma mère, cette bergère au propre comme au figuré pour m’avoir inculqué bien des valeurs qui ne sont que le reflet de sa dignité.
- ❖ A mon oncle, ami et homonyme Mamadou Moustapha NDOYE pour son soutien constant, sa disponibilité entière et ses conseils.
- ❖ Mon grand frère Khâdy Abdoulaye Faïz NDOYE, pour son soutien sans faille, pour qui le lien sanguin est sacré.
- ❖ Tous mes frères (Assane, Tafsir Babacar, Mamadou, Abdourahmane, Moussa, Sakhir ...)
- ❖ Toutes mes sœurs (Fatim, Maïmouna, Bineta 1, Bineta 2, Nar, Ndèye Fatou...)
- ❖ Toute la famille.

REMERCIEMENTS

Que trouvent ici l'expression de mes plus sincères remerciements :

- ✓ M. le Professeur Gora MBODJ, mon directeur de recherche qui a accepté d'encadrer ce travail malgré un calendrier très chargé. Sa disponibilité humaine sans faille a davantage aiguisé notre soif de connaître.
- ✓ Tous les professeurs de la section de sociologie qui m'ont appris à traquer et à traiter le social tout en respectant la rigueur scientifique.
- ✓ M. Moussa GUEYE de la D.U.A GTZ pour son soutien moral et sa rigueur méthodologique. Son calendrier surchargé ne lui a pas empêché de suivre chaque étape de notre recherche.
- ✓ Mme DOUCOURE, documentaliste au M.U.H, pour son soutien moral, pour sa gentillesse et sa disponibilité.
- ✓ Mon ami Cheikh Tidiane TRAORE et famille à Pikine pour toutes leurs largesses.
- ✓ Tous les résidents du village E, du G 3 en particulier.
- ✓ Mes camarades de promo et de " galère " Cheikh BA, Moussa DIOP, Abdoulaye NIANG, Ibrahima DIAGNE, Leyla SALL, Lama, Babacar LO, E Sanousine DIEME, Boubou SALL.
- ✓ Toutes mes connaissances et amis à l'U.G.B.
- ✓ Amis de Thiaroye, particulièrement Arona THIAM, Mar BA, Souleymane THIAM.
- ✓ Aliou BALDE, un véritable frère.
- ✓ Mes voisins, EL Hadji Malick DIALLO, pour sa franchise et son respect scrupuleux des règles de voisinage ; Babacar KASSE, Issa DIA, pour leur courtoisie.
- ✓ BARESI pour son travail judicieux et son amitié profonde ; Ansou BODIAN, le sage.
- ✓ MAWA NDIAYE , au-delà de la parenté, l'amitié, le langage de la vérité.
- ✓ OUMAR M. SILEYE DIALLO, pour son aide logistique et ses réflexions pertinentes.

Bref, tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A.G.E.T.I.P	: Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt Public
A.F.A.R.D	: Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement
A.P.F	: Association pour la Promotion de la Femme
A.S.C	: Association Sportive et Culturelle
B.A.D	: Banque Africaine de Développement
B.C.E.A.O	: Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
B.F.E.M	: Brevet de Fin d'Études Moyennes
B.H.S	: Banque de l'Habitat du Sénégal
B.M.Z	: Ministère Allemand de la Coopération au Développement
C.C.F	: Centre Culturel Français
C.M	: Chef de Ménage
CODESRIA	: Conseil pour le Développement de la Recherche en Afrique Noire
C.R.D.I	: Centre de Recherche pour le Développement International
D.U.A	: Direction de l'Urbanisme et de l'Architecture
F.A.O	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F.D	: Femmes et Développement
F.D.D	: Femmes dans le Développement
F.M.C	: Femme Chef de Ménage
FOREF	: Fonds de Restructuration et de Régularisation Foncière
F.O.R.S	: Fondation pour la Recherche Sociale
G.E.D	: Genre et Développement
G.I.E	: Groupement d'Intérêts Économiques
G.T.Z	: Coopération Technique Allemande
I.D.E.P	: Institut Africain pour le Développement Économique et de la Planification
I.F.D	: Intégration des femmes dans le développement
I.S.F	: Indice Synthétique de Fécondité
M.E.F.P	: Ministère de l'Économie des Finances et du Plan
M.U.H	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
O.M.C	: Organisation Mondiale du Commerce
O.M.S	: Organisation Mondiale de la Santé
O.N.E.L	: Observatoire National des Élections

O.N.G	: Organisation Non Gouvernementale
O.N.U	: Organisation des Nations Unies.
P.A.M.L.T	: Programme d'Ajustement Structurel à Moyen et à Long Terme
P.A.S	: Politique d'Ajustement Structurel
P.D.A	: Plan Directeur d'Assainissement
P.M.E	: Petites et Moyennes Entreprises
P.N.C	: Programme de Nutrition Communautaire
P.N.U.D	: Programme des Nations Unies pour le Développement
R.F.D	: Rôle des Femmes dans le Développement
S.D.A.U	: Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
S.D.E	: Service des Eaux
SENELEC	: Société Nationale d'Électricité
S.I.C.A.P	: Société Immobilière du Cap-Vert
SONATEL	: Société Nationale des Télécommunications
S.O.N.E.S	: Société Nationale des Eaux du Sénégal
S.N-H.L.M	: Société Nationale des Habitats à Loyer Modéré
U.M.O.A	: Union Monétaire Ouest Africaine
U.C.A.D	: Université Cheikh Anta Diop
U.G.B	: Université Gaston Berger
W.I.D	: Women in Development

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau 01</u> : Effectifs des ménages.....	89
<u>Tableau 02</u> : La répartition par sexe du CM.....	89
<u>Tableau 03</u> : Répartition ethnique des CM.....	91
<u>Tableau 04</u> : Nature de l'union matrimoniale du CM.....	93
<u>Tableau 05</u> : Taille du ménage à Pikine.....	93
<u>Tableau 06</u> : Nombre de personnes concernées par l'étude.....	94
<u>Tableau 07</u> : Situation résidentielle actuelle des habitants de Pikine.....	95
<u>Tableau 08</u> : Etat de l'habitat à Pikine.....	96
<u>Tableau 09</u> : Densité de l'habitat à Pikine.....	97
<u>Tableau 10</u> : Niveau d'instruction des CM à Pikine.....	98
<u>Tableau 11</u> : Situation scolaire des jeunes de Pikine.....	99
<u>Tableau 12</u> : Centres de soins selon leur degré de fréquentation.....	100
<u>Tableau 13</u> : Situation de l'emploi dans les ménages à Pikine.....	103
<u>Tableau 14</u> : Etat du crédit à Pikine.....	107
<u>Tableau 15</u> : Situation des tontines à Pikine.....	108
<u>Tableau 16</u> : Alimentation en eau des ménages en Pikine.....	109
<u>Tableau 17</u> : Dépense en eau des ménages utilisant les bornes fontaines.....	110
<u>Tableau 18</u> : Alimentation en électricité des ménages à Pikine.....	110
<u>Tableau 19</u> : Situation du téléphone à Pikine.....	111
<u>Tableau 20</u> : Les équipements ménagers à Pikine.....	113
<u>Tableau 21</u> : Moyen principal utilisé par le ménage pour la préparation des repas.....	114

LISTE DES SCHEMAS

<u>Schéma 01</u> : Conceptualisation de la féminisation de la pauvreté	49
<u>Schéma 02</u> : Représentation du modèle d'analyse	50
<u>Schéma 03</u> : Aménagement de Pikine à l'horizon 2000.	82
<u>Schéma 04</u> : Diagramme en bâtons des âges des CM.	90
<u>Schéma 05</u> : Représentation sectorielle de la confrérie des CM à Pikine	92
<u>Schéma 06</u> : Système minimal de prévention sanitaire à Pikine.....	102
<u>Schéma 07</u> : Secteur d'activité des CM	103
<u>Schéma 08</u> : Revenus des ménages à Pikine.....	105

LISTE DES CARTES

<u>Carte 01</u> : Plan de la ville de Saint-Louis	65
<u>Carte 02</u> : Répartition de la population de Saint-Louis et typologie d'équipement des ménages	68
<u>Carte 03</u> : Les densités à Saint-Louis	73

LISTE DES PHOTOS

<u>Photo 01</u> : Pikine :une zone amphibie très susceptible aux crues du fleuve Sénégal.....	Annexes
<u>Photo 02</u> : Le Bas Sénégal, des rues assez larges et bien tracées.....	Annexes
<u>Photo 03</u> : La rue Angle Tall	Annexes.
<u>Photo 04</u> : Des habitations à standing bas à l'ouest de Pikine Angle Tall	Annexes
<u>Photo 05</u> : Type d'habitat à standing très bas à la zone marécageuse.....	Annexes
<u>Photo 06</u> : La bordure de la R.N2, des allures d'une zone urbaine	Annexes
<u>Photo 07</u> : Une borne fontaine publique à Pikine	Annexes
<u>Photo 08</u> : Les déchets à la zone marécageuse	Annexes
<u>Photo 09</u> : Le dispensaire Ouleymatou BA, le seul centre de centre de santé à Pikine....	Annexes
<u>Photo 10</u> : Une mosquée à Pikine.....	Annexes

INTRODUCTION

La problématique du développement durable a été depuis des décennies une préoccupation certaine pour les États, les organismes, mais aussi, intéresse t-elle le commun des mortels. Vivre dans un environnement socio-économique apte à favoriser l'épanouissement de toutes les couches sociales est le désir avoué ou latent de toutes les sociétés.

La communauté internationale en a fait son cheval de bataille. La création en 1945 de l'O.N.U est le premier acte visant à prendre en main la destinée humaine. Plusieurs organismes furent créés entre autres, la Cour de Justice de la Hayes, le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (F.A.O), l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S), l'Organisation Mondiale pour le Commerce (O.M.C), dont les préoccupations s'articulent autour de la paix mondiale, de la justice, de l'équité, de l'entraide et de l'harmonie.

Des années de fonctionnement de ces structures ont tôt fait de démontrer que le développement ne se décrète pas. Il dépasse le point de vue technocratique et intègre un volet social c'est-à-dire, l'implication des diverses couches. A ce titre, les femmes y sont pleinement conviées.

L'invitation des femmes à l'édification du développement n'est pas neutre. Elle découle du constat de leur exclusion de toutes les politiques de développement du moins durant leurs phases expérimentales. Cette problématique est plus vive en Afrique qu'ailleurs.

Aux lendemains des indépendances le slogan des pouvoirs politiques en Afrique était : tout pour le développement économique. C'est ainsi que des sommes faramineuses furent injectées dans les secteurs industriels, agricoles et miniers. Les résultats obtenus furent très éloignés des attentes. Il s'en est suivi une fermeture de nombreuses entreprises et l'installation d'un climat social délétère. Les déflations massives des entreprises publiques se répercutent directement sur l'édifice familial. Les femmes sont particulièrement ébranlées. Elles dépendent culturellement de leur mari et se trouvent ainsi, dans une situation de double dépendance.

C'est dans ce contexte qu'il faut trouver l'une des explications du phénomène de la féminisation de la pauvreté. Le dénuement des hommes signifie celui de la famille ; cette dernière reposant essentiellement sur la femme, le pilier fondamental du ménage.

Dans l'étude que nous nous proposons de faire, relative aux répercussions socio-économiques de l'occupation de l'espace sur la vie des ménages à Pikine, nous organisons le travail à partir de deux parties constituées chacune de deux chapitres.

- Dans la première partie nous avons établi les fondements théoriques et méthodologiques qui délimitent, précisent et expliquent les objectifs de notre recherche.

- Dans la seconde partie, nous avons procédé à la présentation des résultats de l'enquête.

**PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE
ET METHODOLOGIQUE**

CHAPITRE I – LE CADRE THEORIQUE

I – 1 : PROBLEMATIQUE

Chercher à analyser les incidences de l'occupation anarchique de l'espace sur la vie socio-économique des ménages est une tâche délicate qui interpelle aussi bien l'État que ses partenaires institutionnels, les Organisations Non Gouvernementales (O.N.G), les organismes de coopération officiels, les populations.

Aujourd'hui la féminisation de la pauvreté est un phénomène d'une ampleur croissante qui, si l'on n'y prend garde, risque d'ébranler la société tout entière par le biais de son pilier fondamental, la famille. L'une des explications les plus plausibles se résume à un paradoxe : la femme support de la famille est exclue des programmes de lutte contre la pauvreté.

Cette situation nous amène à aborder cette étude à partir de la question suivante : peut-on asseoir un développement durable en excluant les femmes des programmes de lutte contre la pauvreté ?

Cette dernière a suscité l'intervention de l'État, mais aussi celle des partenaires nationaux et internationaux, qui n'ont ménagé aucun effort pour infléchir l'exclusion des femmes du développement économique et social. Différentes approches se sont développées, et qui, dans leurs principes ont tenu compte de la catégorie femme comme étant un maillon incontournable dans l'édification d'un développement durable. Mais la réalité est tout autre.

Après les indépendances, les pays du Tiers-Monde avaient pour unique slogan le développement ; un développement calqué sur la société occidentale seule référence viable. Ainsi, théories, techniques et méthodes de gestion furent importées, axées essentiellement sur une orientation économique.

Quelques années de mise en pratique ont suffi pour montrer que le développement relève d'un tout plus complexe qu'une simplification économique. Cette approche du rattrapage avait accouché dans la plupart des pays africains d'une absence de l'épargne intérieure, du gonflement des dépenses publiques, de la dette...

Ces échecs ont amené à une reconsidération des politiques de développement à partir des bailleurs de fonds, mais aussi auprès des pays récepteurs. Le facteur humain est la nouvelle orientation introduite dans le cadre de ces politiques. Toujours est-il que le développement global et durable reste impossible, des populations entières, des classes, des catégories de sexe, de

génération furent totalement oubliées. Parmi ces dernières les femmes et les enfants furent particulièrement touchés. C'est dans ce contexte qu'apparurent dans les années 1965-1970 les premières approches axées sur l'implication des femmes dans le développement...

Trois principales approches, à cet effet, pourront asseoir notre analyse sur la problématique de l'inclusion / exclusion des femmes du développement. Il s'agit de : l'approche " Femme et développement " F et D, l'approche " Intégration des femmes dans le développement " ou " IFD " et l'approche " Genre et développement " ou " GED "

I – 1 – 1 : L'approche " Femme et Développement " ou " F et D "

Les études nommées " F et D " remontent aux années 1960-1970. A l'origine, des chercheurs isolés, en mal d'asseoir dans les universités et les institutions scientifiques la légitimité de leurs recherches. Ces dernières, très au diapason de l'état des femmes dans leurs cadres sociaux visaient à apporter des solutions pratiques et pragmatiques.

Deux programmes ont été les leviers des études " F et D " : l'approche " bien être " et l'approche " lutte contre la pauvreté ". Ces deux approches ont essentiellement ciblé les femmes. Cependant, on peut noter une petite nuance, le programme de " lutte contre la pauvreté " s'est orienté vers les femmes les plus démunies. Toujours est-il que leur préoccupation se recoupe autour des besoins pratiques¹ : la nourriture, la survie familiale, la santé génésique, le planning familial...

Les études " F et D " ont été marquées par des erreurs inhérentes à leur conception même et qui se sont confirmées dans leur expérimentation. Les études " F et D " ne reposent en effet, sur aucune étude de terrain. Le discours des acteurs n'est donc pas le support des actions pratiques. En plus de ces actions basées sur des priorités a priori, cette approche a isolé la catégorie femme, en tenant sous silence les autres composantes de la société. Enfin, ces programmes ne reposaient pas sur une vision à long terme et risquaient d'enfermer les femmes dans le cycle de la dépendance.

Très vite, l'approche " F et D " perdait peu à peu son crédit. Les erreurs constatées dans sa conception ainsi que ses résultats très loin des attentes escomptées, ne font qu'accélérer la marche vers son déclin. Et, dans le cadre du développement où, tout est processus, toute politique de

¹ Jacquet, I. Développement au masculin / féminin. Paris : Harmattan, 1995, p 47.

développement pour se maintenir doit puiser ses ressources au cœur des réponses qu'elle apporte aux besoins des populations.

L'approche " F et D " s'est, au contraire détournée de ses véritables objectifs. Elle s'est traduite en réalité en un simplifiant de la réalité du développement. Dans cette perspective, les femmes sont considérées comme des " pièces rapportées " à un processus en marche.

En définitive, cette approche a évolué vers une nouvelle appellation nommée " Women's Integration in Development " ou " Intégration des Femmes dans le Développement ".

I – 1 – 2 : L'approche " Intégration des Femmes dans le Développement "

Préférés à l'appellation " F et D ", les études et programmes " I.F.D " doivent beaucoup aux analyses théoriques qui s'appuient sur les études descriptives. L'ouvrage de Esther Boserup², *Women's role in economic development* a montré le rôle actif des femmes dans les économies des pays du Tiers-Monde, malgré leur exclusion des programmes de développement.

C'est précisément sur ce support, d'éviction des femmes du développement qu'un lobby américain, convaincu de la nécessité d'intégrer les femmes dans le processus, a fait sien les études descriptives. Cette prise en main aboutit en 1973, au Congrès américain, à ce que l'on appela l'Amendement Percy³. Ce dernier stipule que l'aide américaine doit « *placer les femmes dans leurs économies nationales de façon à améliorer les statuts des femmes et à favoriser le processus de développement* ».

Cette proclamation du gouvernement américain allait s'imposer très vite sur le plan international. En effet, Mexico 1975 fut pleine de richesse pour les femmes. Cette ville consacra l'Année Internationale de la femme et, en même temps inaugura la décennie de la femme sous le thème : égalité, développement et paix. Enfin, la conférence de Mexico posa les jalons de l'intégration des femmes dans le développement sous le sigle « I.F.D ».

Ce sigle fut utilisé particulièrement dans le contexte des politiques placées sous le signe de la croissance économique, de l'efficacité. Ces politiques, très influencées par les théories libérales et le concept d'autosuffisance s'orientent très vite vers la promotion du potentiel féminin ; un potentiel non utilisé, qu'il faille mettre à profit pour amortir les contre- coups des Programmes d'Ajustement Structurel (P.A.S.).

² Esther, B. *Women's role in economic development*. New York : St Martin's Press Inc, 1970.

³ Percy, sénateur américain.

En 1979, en Afrique, une conférence internationale a été organisée sur l' « I.F.D » par la Commission Économique de l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A). Dans le rapport final de cette réunion, la nécessité de créer un mécanisme administratif tendant à assurer l'entière participation des femmes au développement national et à la coopération a été retenue.

L'année précédente, au Sénégal, un décret présidentiel décidait de la création d'un Secrétariat d'État à la condition féminine chargé de veiller à l'aspect féminin dans les plans de développement. Cette prise en compte des besoins des femmes a abouti à une véritable ruée vers les Groupements d'Intérêts Économiques (G.I.E) et Groupements Féminins (G.F). Ceux-ci peu nombreux dans le pays dans les années 1975, se sont implantés ensuite, même dans les zones les plus reculées du Sénégal.

Une telle panacée est plus l'œuvre des O.N.G que du gouvernement du Sénégal qui vit sous infusion des P.A.S. Et, la plupart des ces G.I.E et G.F n'ont pas survécu faute de bonne gestion, de formation chez les femmes.

En définitive, l'approche « I.F.D » comme les précédentes a révélé ses faiblesses. D'abord faudrait-il remarquer que la promotion du potentiel féminin ne règle pas pour autant son statut social. D'ailleurs l'approche a éludé les relations entre les hommes et les femmes dans l'échiquier social. De plus en plus, il est aujourd'hui question de l'approche genre.

I – 1 – 3 : L'approche « Genre et Développement »

Le concept de « genre » ou « gender » est apparu pour la première fois, en 1972 dans un ouvrage d'Ann Oakley, qui proposait de l'introduire comme un outil d'analyse pour permettre la distinction entre la dimension biologique (le sexe) et la dimension culturelle (le genre). Il n'est employé que depuis la fin des années 1980 avec un contenu transformé et complété. La variété des sigles employés pour désigner cette nouvelle approche traduit la diversité des champs d'émission du développement. Outre, « G.E.D », on a « W.I.D », « F.D.D », « W.I.D / I.F.D », « R.F.D » etc.

Aujourd'hui, la réflexion sur le genre s'implante davantage dans les analyses, les recherches et les actions relatives à la coopération au développement. Dans ce cadre, il est admis que tant les conditions socioculturelles que le biais masculin sont à l'origine du fait que les femmes avaient eu, jusque là, nettement moins d'influence que les hommes sur la formulation des projets de développement, et, de ce fait aient pu moins profiter de l'aide extérieure.

Désormais nous assure le Ministère allemand de la Coopération au Développement (BMZ), “ *la promotion des femmes est une mission transversale qui s’inscrit dans tous les secteurs de la coopération au développement* ”⁴.

Tandis que l’approche I.F.D partait du principe que les femmes devraient être plus étroitement associées dans l’économie afin d’améliorer leur situation, l’analyse “ genre ” quant à elle, met l’accent sur le fait que celles-ci sont déjà intégrées dans l’économie, mais dans des conditions défavorables. Il en découle que le changement de la situation économique des femmes n’est pas forcément gage d’égalité. Il faudrait plutôt, s’attaquer aux mécanismes qui nourrissent et entretiennent la discrimination sexuelle.

Dans cette optique, l’analyse genre fut souvent taxée d’être un habillage inutile du concept de féminisme. Cette accusation erronée fausse d’emblée les fondements d’un développement durable, équitablement axé sur l’être humain. Ainsi, l’objectif de l’analyse genre est : “ *de faire en sorte que toute analyse, toute initiative, tout projet de développement prennent en considération l’existence du découpage des sociétés et des activités humaines entre deux types d’individus : les hommes et les femmes* ”⁵.

Le genre renvoie ainsi, à une interaction directe entre les catégories homme et femme. Vu sous cet angle le genre n’est pas seulement une division socialement imposée des sexes, mais c’est aussi une production de sens et de pratiques dans une configuration dialectique où, les univers masculin et féminin n’ont de sens que l’un par rapport à l’autre. Une femme en est une parce qu’elle n’est pas un homme et vice versa.

Cette interaction / différenciation introduit par le genre, dans le cadre des projets de développement, vise une plus grande efficacité et un pragmatisme. Ce qui nous dévoile un autre aspect du genre.

Le genre en effet, tout en privilégiant la différenciation est un concept hautement conciliateur. Il cherche à optimiser et à capitaliser toutes les ressources humaines. C’est dire que l’approche genre implique une analyse de situation qui s’appuie sur les points de vue, les potentialités et les attentes des femmes et des hommes, de leurs sous-groupes (jeunes, vieillards ; pauvres / riches). Ce qui fournit une vision non seulement partielle, mais aussi globale de la réalité sociale poussant fort justement Isabelle Jacquet à cette prise de position : “ *Tenir compte du genre*

⁴ Osterhaus, J. ; Salzer, W. L’approche genre dans le cycle du projet. Eschborn : 1993, p 7.

⁵ Jacquet, I. op., cit., p 9.

signifie qu'on s'appuie sur une analyse de société plus complète qui prend tous les individus en considération dans leur spécificité et leur interaction ”⁶.

C'est précisément cette notion d'interaction qui est un des piliers du combat féministe. Elle implique non seulement une meilleure prise en compte des femmes, mais suppose la question du pouvoir de la responsabilité. C'est à ce titre que le féminisme est souvent très mal apprécié par les élites africaines. Pour feu Ibrahim Babangida, président du Nigeria par exemple, “ *Le féminisme est étranger et occidental ... C'est le résultat d'une bande de femmes excentriques, connues pour leur perversion sexuelle et la haine qu'elles vouent aux hommes, éloignées qu'elles sont des préoccupations des " véritables " femmes africaines* ”⁷.

Celles-ci ont pour ambitions de sauvegarder leur respectabilité, de veiller à l'équilibre de leur mariage et de satisfaire leur mari.

Certes, le féminisme est un courant engagé et revendicatif, mais il n'en demeure pas moins que son objectif est noble. Selon Huguette Dagenais, “ *le féminisme est un mouvement social à plusieurs voix / voies dont l'objectif est la transformation en profondeur des rapports sociaux de sexe qui sont oppressifs pour la femme, en vue d'une société juste et égalitaire* ”⁸.

Son orientation subversive souvent brusque et brutale l'éloigne de l'approche genre. Cette dernière lui est redevable à deux niveaux.

D'une part le féminisme a révélé que les catégories homme / femme découlent d'un construit social et non d'une donnée naturelle. D'abord, Simone de Beauvoir proclamait l'idée selon laquelle : “ *on ne naît pas femme, on le devient* ”⁹.

Reprise et développée, l'idée accouche d'une démonstration qui postule qu'à la différence biologique s'est superposé un clivage social fondé sur une idéologie de domination masculine. Jean Rostand fait partie de ceux-là. Pour lui parler de l'homme et de la femme revient à comparer “ *non pas deux types naturels et biologiques, mais deux types artificiels et sociaux dont la divergence relève certainement en partie de facteurs éducatifs* ”¹⁰.

⁶ Jacquet, I. op., cit., p 9.

⁷ Mama, A. Études par les femmes et études sur les femmes durant les années 1990. Dakar : CODESRIA, 1/97, p 5.

⁸ Dagenais, H. Femmes, féminisme et développement. Ottawa : CRDI, 1994.

⁹ De Beauvoir, S. Le deuxième sexe. Paris : Gallimard, 1949, p.185.

¹⁰ Rostand, J. L'homme. Paris : Gallimard / Idée cité par Greer, G. La femme eunuque. Paris : Laffont, 1971, p 32.

Toute la société est donc là, qui dès sa naissance, pèse insidieusement sur l'individu, pour le modeler, pour le conformer à un certain idéal conventionnel. Balayer, cuisiner, chercher de l'eau par exemple, sont des tâches que les hommes africains ne peuvent s'acquitter sans prêter au ridicule.

D'autre part, le féminisme a édifié sur les manipulations dont certains programmes de développement ont fait l'objet. Ceux-ci émanant d'un courant animé par un aveuglement volontaire, assimilent la coopération à "*une entreprise de solutions destinées à des populations dont l'unique caractéristique est d'être démunies et misérables*"¹¹.

Cette conception verticale du développement occulte toutes les logiques et les structures socioculturelles des pays sous développés au profit des fausses considérations techniciennes. Cette attitude est lourde de conséquence et préjudiciable aux groupes sociaux dominés.

Les femmes en furent les principales victimes ; les projets se sont souvent trompés de cibles. En effet, pendant longtemps, ils ont agi consciemment et / ou par insuffisance méthodologique en fonction des hommes pour des projets destinés aux femmes. L'avènement de projets de développement a, dans bien des cas, réorienté et déstabilisé l'organisation du travail faisant perdre aux femmes certaines activités subsidiaires nécessaires pour la survie du ménage et assurant une relative autonomie financière. En ce sens, ils ont participé à affermir et à renforcer la domination masculine. Des hommes, qui, par contre, cherchent à satisfaire leur propre narcissisme. Leurs nombreuses liaisons matrimoniales font partie de leurs diverses frasques. C'est dire que l'amélioration de la condition des femmes n'est ni automatique, ni concomitante à l'évolution de la situation des femmes.

Par ailleurs, à propos de la reconnaissance de recherche dans les universités, il faut faire une distinction nette entre le monde francophone et le monde anglophone. Les chercheurs anglais ont, sans conteste, mieux réussi à introduire les Women's studies et le Gender dans l'enseignement et les recherches universitaires. Du côté francophone le genre n'est pas enseigné et la légitimité du thème demande encore à être consolidée.

En définitive, la diversité des approches, témoigne de la complexité de la notion de développement, concept très riche en signifiant, mais aussi très "*obscur, incertain et mythologique*"¹². Son mystère plane encore sur les pays du Tiers-Monde, où plus de trois décennies

¹¹ Jacquet, I. op., cit., p 15.

¹² Morin, E. Sociologie. Paris : Fayard, 1984, p 443.

d'indépendance n'ont pas suffi pour amorcer une dynamique économique, sociale et culturelle qui puisse supporter un développement durable. Tant dire avec Samir Amin que *“ notre époque est celle de la désillusion. Le développement est en panne, sa théorie en crise, son idéologie l'objet de doute. L'accord pour constater la faillite du développement est hélas général ”*¹³.

Aujourd'hui, encore une mondialisation ne fait qu'accentuer le processus de sous-développement en Afrique ; une Afrique en mal de prendre son destin en main, vivant sous infusion des bailleurs de fonds. Le constat est désolant : l'endettement sans précédent de nos États, des financements inexistantes, une déflation des entreprises, des dépôts de bilan, une crise sociale aiguë dont les manifestations les plus visibles s'observent chez les groupes défavorisés tels que les jeunes et les femmes. D'ailleurs, le phénomène est tel qu'on parle de la féminisation de la pauvreté, particulièrement dans les zones urbaines.

I – 1– 4 Problématique urbaine de la féminisation de la pauvreté

Le phénomène de la pauvreté urbaine n'est plus une problématique nouvelle aussi bien pour les États, les bailleurs de fonds que pour les chercheurs. Il a nourri un débat très intéressant au cœur des villes africaines où, se côtoient encore espaces aménagés et espaces spontanément occupés. Ces derniers enfantés par le colonialisme ou issus d'une politique endogène connaissent une explosion démographique sous les effets conjugués de leur croissance naturelle et d'un fort exode rural. Là, sont les racines de cet extraordinaire entassement qui débordant les structures d'accueil disponibles alimente la prolifération des quartiers non planifiés encore appelés taudis, établissements d'occupants illégaux ou quartiers pauvres...

A l'instar des diverses appellations péjoratives qui les désignent, les quartiers spontanés offrent d'abord un visage désolant. Bâtiments modernes et habitations précaires souvent en matières de récupération occupent des sites non propices au bien-être. Ces derniers se caractérisent par leur exigüité et leur nature de zone amphibie, sujette aux inondations. Aux pollutions naturelles s'ajoutent celles provenant des diverses actions humaines et des usines. Les déchets ménagers contribuent aussi à rendre davantage le milieu malsain. Les quartiers spontanés sont aussi des milieux inaccessibles : les butimes sont presque inexistantes et les seules voies qui existent sont très étroites et présentent un état piteux. Ce qui rend difficile les déplacements, mais aussi les activités économiques nécessitant le recours au transport. Les infrastructures et les biens collectifs sont rares du fait de la surutilisation des espaces publics d'une part, et d'autre part, du non-investissement de

¹³ Amin, S. La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-Monde. Paris : Harmattan, 1989, p 5.

l'État dans de telles zones vue la nature de leur statut d'irrégulier. L'eau est une denrée rare et les zones sont mal éclairées plongeant les populations dans une insécurité permanente.

En seconde vue, cet environnement malsain offre un cadre bruyant qui cache mal le désarroi de ses occupants. La recherche de la nourriture est la quotidienneté des populations réduites au chômage, tirant le diable par la queue pour subsister. La maladie dort dans les corps d'une apparence saine, mais meurtris par l'idée de l'inaccessibilité aux véritables soins. Les plus touchés sont les groupes vulnérables : les femmes et les enfants. L'école n'offre aucune perspective et le taux de laissé-pour-compte du système scolaire ne contribue qu'au renforcement de la délinquance et de la prostitution. Le phénomène des garçons pères et filles mères se développe et accroît les difficultés auxquelles les ménages sont confrontés pour assurer leur survie.

Ce tableau sommaire de la vie dans les quartiers spontanés explique plus qu'il n'y apparaît la situation des femmes dans la mesure où, *“ il y a toujours plus pauvre et plus démunie que le pauvre, c'est la femme du pauvre ”*¹⁴.

La pauvreté urbaine prend ainsi une forme aiguë dont les principales victimes sont les femmes. Aujourd'hui, il est question de plus en plus de la réalité de la féminisation de la pauvreté. Ce phénomène est imputable en grande partie, à une incoordination entre les avancées du droit humain avec les données culturelles. Actuellement, l'intégration des femmes dans la gestion des affaires publiques suit une procédure lente et restrictive. L'impact de la culture se fait encore sentir dans les rapports existentiels entre les femmes et les hommes.

L'éducation des femmes les a rarement préparées à la responsabilité et à l'exercice du pouvoir. L'éducation différenciée des sexes assurait à la femme et à l'homme des trajectoires différentes, qui attribuaient rôles et responsabilités distincts. Il appartenait à l'homme de pourvoir aux besoins de sa famille, de sa femme en particulier. La femme par contre très soumise à son époux s'occupait de l'intérieur, du *“ dedans ”*¹⁵, et toutes ses préoccupations tournaient autour des travaux domestiques. Ces derniers, appelés aussi travaux instrumentaux, sont répétitifs, aliénants à la limite et exigent une grande patience.

¹⁴ Jacquet, I. op., cit., p 10.

¹⁵ Mbodj, G. *“ Génèse de l'inscription différenciée des sexes au Sénégal ”* in Beauchamp, C. Démocratie, culture et développement en Afrique noire. Montréal/Paris : Harmattan, 1997, p 218.

Cette satisfaction des travaux domestiques s'accompagne de maternités anarchiques. L'indice synthétique de fécondité (I.S.F) est passé au Sénégal de 7,1 en 1988 à 6,0 en 1992¹⁶. Aujourd'hui encore, malgré les moyens modernes de contraception, la sensibilisation des institutions sanitaires, le taux de natalité est encore élevé (44%).

Ce construit social, souvent taxé d'idéologie de domination masculine explique pour une grande part l'exclusion des femmes ou leur faible représentativité dans les secteurs publics particulièrement dans les organes de décision. Les chiffres confortent nettement ce fait. Les femmes représentent 13,57 % à l'Assemblée nationale, 0,3 % à la Présidence de la République et 0 % à l'Observatoire National des Élections (O.N.E.L). Deux communautés rurales seulement sur 320 sont dirigées par des femmes : celle de Diass et celle de Guadhé (Département de Gossas)¹⁷. Et, depuis l'avènement de l'université, il n'y a pas encore de femme doyen. Ainsi, selon Mme Amsatou Sow Sidibé : *“ les femmes souffrent d'un lobbying des hommes, et il n'y a aucun système de faveur permettant d'accéder à ses instances ”*¹⁸.

Ces chiffres et ces mots sont révélateurs du pilotage à vue des hommes sur la destinée de la société sénégalaise. La planification à sens unique, ne répond pas aux aspirations des femmes, mais traduit plutôt les positions *“ sexistes ”* des institutions publiques. Le monde du travail semble confirmer ce déséquilibre.

En effet, le monde du travail consacre une inégalité de représentation au profit des hommes, tant par le nombre que par le prestige qu'offre l'emploi. Dans la zone urbaine de Saint-Louis par exemple le nombre d'actifs / hommes est de 81,61 % contre 18,38 % d'actifs¹⁹ / femmes, ce qui donne un rapport de plus de 4 hommes pour une femme. De même, pour les postes de hautes responsabilités tels que ceux de cadres supérieurs de direction, le déséquilibre est criard, sous un rapport de 10 hommes pour une femme. C'est dire qu'il existe une quasi-absence des femmes des appareils dirigeants.

Un fait qui s'explique en partie par le niveau très bas, d'alphabétisation et de formation des femmes. Dans la zone urbaine de Saint-Louis 96,2 % des femmes n'ont pas franchi le cap du Brevet

¹⁶ Charbit, I. alii., Population du Sénégal. Paris : D.P.S /CERPA, 1994, p 57.

¹⁷ Gomis, A. *“ Droits de la femme : la bataille de la représentation ”*, in Nouvel Horizon, N° 158 du 26 février 1999, p 16.

¹⁸ Sow, A. S. *“ les femmes sont laissées en rade par la démocratie ”*, in l'Info7, N° 121, du 04 mars 1999, p 2. Elle est professeur de Droit à l'UCAD.

¹⁹ R.G.P.II, 1988.

de Fin d'Études Moyennes (B.F.E.M), parmi elles 55 %²⁰ sont analphabètes. Ainsi, laissées au foyer par une éducation encore très conservatrice, par une école aux valeurs non encore comprises, par un monde professionnel influencé par la tradition et qui n'a pas assimilé les règles de la méritocratie, les femmes recourent à d'autres stratégies de survie.

Le secteur dit informel est le lieu de prédilection du savoir-faire, de l'entrepreneuriat féminin. Il offre biens et services à une demande urbaine très forte. La commercialisation publique est en effet, l'activité féminine la plus en vue. L'efficacité et le pragmatisme du système de vente informel va jusqu'à concurrencer à bien des niveaux, le commerce formel. Il répond à merveille au pouvoir d'achat des acteurs urbains grâce aux transactions à petite échelle. Cependant, l'un des griefs de ce secteur est qu'il est soumis aux fluctuations de la monnaie. Les moments les plus propices aux activités lucratives sont les débuts du mois.

Le secteur en dehors de ces considérations, apparaît comme une réponse appropriée aux modes d'organisations traditionnelles pour les femmes. Elles y déploient tout un ensemble de relations et de réseaux sociaux de solidarité. A ce propos, la tontine est la forme la plus répandue et comprend de nombreuses ramifications.

Dans son principe de fonctionnement, la tontine ou association d'épargne vise à ce que chaque membre épargnant se retrouve à tour de rôle en position d'emprunteur. En effet, la tontine est une association d'entraide dont le rôle est de collecter régulièrement (semaine, mois, trimestre, année ...) les revenus monétaires d'un certain nombre d'individus qui, chacun à leur tour peuvent utiliser à leur profit personnel la masse des revenus ainsi collectés.

Pratiquée dans de nombreux pays africains, la tontine malgré les relatives variations se particularise par sa manière de drainer l'épargne populaire. Elle est la principale banque en ce sens qu'elle permet aux ménages de faibles revenus de solliciter des crédits difficiles à trouver dans le cadre des institutions financières. La tontine assure une véritable solidarité entre les membres de la société. Chez les Wolofs plusieurs formes de tontine existent entre autres le "*Nattou doomi Ndey*", lequel regroupe des parents du lignage utérin ; le "*Nattou doomi Baay*" qui regroupe les parents du côté paternel ; le "*Nattou Mbotaye*" qui est une association regroupant plusieurs personnes d'une même localité (quartier, village) est composé en général de femmes. En milieu urbain, ces genres d'associations sont souvent favorisés par des liens de voisinage sans rapport à l'ethnie ou la parenté. C'est la communauté de genre de vie, ces groupes sont nombreux. Il y a aussi les "*Ndey*

²⁰ Saint – Louis : Service Régional de la Statistique.

Dikké '' association regroupant des filles ou des femmes de même âge au sein de laquelle chaque membre choisit librement son amie intime avec qui elle entretient des relations suivies. Le '' *Sanni Jamra* '' est une association qui rassemble plus les femmes d'un même quartier, d'une même famille. Les cotisations peuvent être en nature ou en argent.

Aujourd'hui, les associations tontinières prolifèrent dans les campagnes tout comme dans les villes. Elles sont de véritables réseaux économiques par l'importance des fonds qu'elles drainent. Elles ont en même temps acquis la confiance des épargnants grâce à la sécurité qu'elles procurent à ses membres.

De plus en plus les tontines prennent de nouvelles orientations, et avec l'aide des bailleurs de fonds, elles se transforment en G.I.E aux activités souvent totalisantes et dont le but ultime est la promotion de la femme. Véritables banques populaires, les associations tontinières semblent être le principal point de convergence de la solidarité féminine. Les femmes s'y identifient en ce sens que ces associations leur procurent une certaine assurance et une sécurité par la prise en charge de leurs besoins les plus ponctuels.

Cependant, le grand frein au mouvement associatif est le manque de formation, qui est aussi bien un obstacle à la gestion qu'un blocage à la liaison avec les institutions bancaires. Ces dernières sont selon Mme Fatou Guèye Diakhaté, Présidente du groupement des Femmes de Thiès, inaccessibles à la demande des femmes. Pour elle :

'' la logique du système bancaire exclue trop souvent les femmes et les empêche d'avoir un accès au financement pour leurs activités. D'une part le processus d'octroi de crédit est souvent trop complexe et les analphabètes s'y perdent. D'autre part les femmes ne peuvent généralement pas offrir de garanties nécessaires pour les emprunts bancaires ''²¹.

Ce rapport presque nul entre les banques et le secteur informel demeure, malgré les politiques et les mesures d'incitation élaborées par l'État en organisant en même temps, les femmes en Petites et Moyennes Entreprises (P.M.E). Mais, toujours est-il que le secteur informel est pour le système bancaire une '' *clientèle à haut risque* ''²². Cette réticence des banques est due à deux aspects fondamentaux.

²¹ Wal Fadjri, 24 Septembre 1996.

²² Camara, I. F. L'approche informelle de la promotion des activités économiques dans le cadre législatif et bancaire en vigueur au Sénégal : conclusions pour l'avenir. Dakar : M.U.H/DUA/GTZ, Tome 3. Juin 1991 p 3.

D'abord les pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine (U.M.O.A) baignaient dans l'ajustement structurel. Le Sénégal dans sa situation particulière, vivait dans un programme d'ajustement structurel dénommé : Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (P.A.M.L.T) entre 1985 et 1992 dont l'ajustement du secteur bancaire est une composante incontournable. Si en 1989, il existait en outre la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O), 15 banques et 07 établissements financiers²³, il ne compte plus que 11 banques et 04 établissements financiers. Ces politiques d'ajustement en vigueur dans les banques ont fait ressurgir une certaine orthodoxie financière qui a étouffé la réforme de l'U.M.O.A de 1975 dont le principe est une sommation pour les banques à l'investissement au développement. Cette prudence dans la gestion oblige les banques " *à ne prêter qu'à des entreprises solvables et uniquement pour des risques qu'elles peuvent assumer dans les conditions d'une saine gestion* " ²⁴.

Ensuite, le statut juridique est un préalable à l'établissement de relation avec le système bancaire. Les femmes en sont souvent dépourvues.

En résumé, il faut dire que les femmes sont jusque là exclues du système de crédit institutionnel par leur manque de formation et par l'absence de garanties nécessaires leur permettant de traiter avec les banques. De même, la faiblesse des montants de prêts, si elles en bénéficient, ainsi que l'inconformité du taux d'intérêt (2 % / mois) à la réglementation bancaire augmente le blocage entre les banques et les unités informelles.

En définitive, à la lumière de toutes les contraintes abordées la condition de pauvreté des femmes est imputable à un état de fait : une vie moderne en incoordination avec les situations traditionnelles. Les femmes sont encore mères, épouses et ne bénéficient d'aucune facilité d'emploi pour améliorer leur condition de vie.

Cet éclairage nous permet d'introduire notre étude à partir de la question suivante : qu'est-ce qui à Pikine, explique la pauvreté des ménages, particulièrement celle des femmes ?

I – 2 : CADRE THEORIQUE

Toute recherche en sciences sociales , particulièrement en sociologie doit être construite, c'est-à-dire qu' elle doit être intégrée dans un cadre qui lui donne sa validité. Ainsi, nous avons

²³ 11 Banques : la S.G.B.S, B.I.C.I.S, Crédit Lyonnais Sénégal , C.N.C.A.S, B.H.S, CITIBANK, B.I.A.O.S, NASSRAF Fayçal Al Islami, les 10 sont véritablement opérationnels. 04 établissements financiers : Crédit Sénégalais, Locafrique, SOCRES. Camara I F. Op. cit., p 11.

²⁴ Camara, I. F. op., cit., p 11.

élaboré une hypothèse et une élaboration conceptuelle qui sont nos intermédiaires d'avec la phase de terrain.

I – 2 – 1 : Hypothèse de recherche

Notre hypothèse est la suivante :

la pauvreté des ménages à Pikine, particulièrement celle des femmes est la résultante non seulement de l'occupation anarchique de l'espace, mais aussi de la condition économique des ménages.

Cette hypothèse permet de contourner la problématique économiste qui a tendance à orienter la pauvreté sous le rapport strict de demande et de réponse, de manque de la mise en valeur des espaces urbains par un aménagement et une planification adéquate aux demandes en logements des populations. Car les exigences financières d'une telle entreprise ne relèvent pas de la bourse des populations. Il y va de la nécessité de l'État de redorer son blason, de s'approcher des populations et de les impliquer davantage dans la gestion de leur cadre de vie.

Cette hypothèse pose plusieurs corrélations.

- D'abord l'absence d'infrastructures en eau rend difficile le travail domestique. Les femmes sont ainsi obligées d'aller chercher de l'eau ce qui constitue une véritable perte de temps. En plus de cela l'eau non potable est une menace pour la santé de la famille entière.

- L'insuffisance des infrastructures électriques ou du moins sa non-implantation dans ces zones difficiles d'accès soulève le problème de l'insécurité, de la conservation des aliments et des marchandises, de l'information.

- L'insuffisance des infrastructures de santé conduit à la surutilisation des centres déjà existants. Ces derniers mal équipés, au personnel réduit et non qualifié sont des lieux pathogènes où les risques de contraction de maladies sont grandes. Les femmes sont obligées de recourir à des soins dans la ville où l'accès est difficile et les conditions financières aléatoires.

- Le transport dans les quartiers spontanés est difficile à cause de la presque inexistence des voies de relation, donc du fait des difficultés d'accès.

- La non maîtrise des déchets ménagers expose toutes les populations à un environnement malsain où se développent toutes les bactéries.

En définitive, nous pouvons retenir que la mauvaise gestion de l'espace urbain est un frein à l'épanouissement social et sanitaire des populations, particulièrement des femmes. Celles-ci consacrent plus de temps aux besoins ménagers qu'à leur propre personne. Ainsi, leurs activités lucratives sont moindres, et leurs peu de revenus sont utilisés pour combler les besoins sanitaires, alimentaires. C'est-à-dire que les femmes vivent dans la pauvreté sans compter sur l'aide de personne.

Cette hypothèse vise à satisfaire un objectif bien précis.

I – 2 – 2 : Objectif de la recherche

Notre objectif général est de participer à la lutte contre la pauvreté urbaine, particulièrement chez les femmes en attirant l'attention aussi bien des pouvoirs institutionnels que des occupants illégaux sur les dangers que constituent un environnement non aménagé, non planifié sur la vie socio-économique des ménages.

Pour atteindre cet objectif nous nous sommes fixé deux objectifs subsidiaires :

- Il s'agit d'abord d'identifier les caractéristiques et les mécanismes de la pauvreté féminine, son ampleur et son évolution.
- Ensuite, nous essayerons de répertorier les contraintes inhérentes à l'occupation de l'espace et, qui agissent directement ou indirectement sur la vie des ménages.

Ces objectifs déterminent l'intérêt du sujet.

I – 2 – 3 : Intérêt du sujet

S'il est aujourd'hui admis et établi que les femmes nourrissent le monde pourquoi les pouvoirs institutionnels sont-ils aussi impuissants face à la recrudescence de la pauvreté féminine? Cette dernière est visible et est devenue une réalité criarde reposant sur des caractéristiques et des mécanismes plus ou moins connus.

Notre étude s'oriente dans le sens d'un éclaircissement aussi bien pour les populations que pour les pouvoirs publics, sur les dangers que constitue l'occupation anarchique de l'espace sur le développement d'un pays. Cette étude, à l'image des diverses recherches faites sur ce thème ne saurait être une fin en soi, elle constitue tout au plus l'un des maillons qui mènent vers l'éradication d'un phénomène qui, à lui seul peut expliquer le retard de l'Afrique : l'exclusion des femmes de la vie socio-économique et politique.

C'est d'ailleurs ce qui explique notre choix sur l'analyse genre. En effet, le phénomène de la pauvreté féminine urbaine étudié sous l'angle genre permet de mieux connaître les besoins de tous les groupes de populations, et permet aussi de faciliter l'intervention des partenaires institutionnels et des bailleurs de fonds. Ainsi, serait-il utile pour les collectivités locales, les communes d'arrondissement, les mairies de s'appesantir sur de telles études pour mieux orienter leurs interventions pour que celles-ci répondent aux besoins des populations. Ce qui suscite la participation de ces dernières.

De ce point de vue, toute initiative planificatrice à l'image de la restructuration et de la régularisation foncière des quartiers non lotis sera conçue avec les populations, pour les populations. C'est seulement de cette manière que les femmes peuvent voir leur rôle s'accroître dans la gestion de leur environnement familial et social.

Si elles ne sont point impliquées dans la gestion de l'habitat c'est bien parce que les principaux partenaires des projets de restructuration sont des propriétaires terriens, majoritairement masculin en Afrique, particulièrement au Sénégal. Or, même si le choix de l'habiter incombe souvent aux hommes, ceux-ci n'ont peut-être pas médité sur ce que veut dire habiter avant de se loger. Ainsi, ils se sont orientés vers des quartiers irréguliers où la maîtrise de l'eau, de l'électricité, des ordures ménagères, le manque d'infrastructures sont des freins au développement, particulièrement par le rejet des femmes de cette entreprise.

Il appert de ce qui précède de dire que les femmes doivent cesser de devenir les acteurs passifs de leur propre développement.

Cette étude repose sur un travail de conceptualisation. Pour mieux connaître les implications de notre recherche, nous avons levé le voile sur les concepts de genre, de ménage et de pauvreté.

I – 3 : CONCEPTUALISATION

Nous avons utilisé trois concepts : celui de pauvreté, celui de ménage et celui de genre.

I – 3 – 1 : La notion de genre.

La conférence de Beijing tenue en 1995 en Chine est le moment du bilan qui a permis d'évaluer la contribution de la recherche genre et des études féministes. En Afrique celles-ci furent entamées vers les années 1980 avec la naissance de l'Association des Femmes Africaines pour la

Recherche et le Développement (A.F.A.R.D). Et, les recherches jusqu'ici menées par les sciences sociales avaient pour objectifs d'apporter sur le plan théorique des outils à la promotion de la femme.

Dans son contenu, la recherche s'articulait autour de la représentativité des femmes dans le milieu académique, dans les organes de décision et leur accessibilité aux domaines réservés aux hommes. Ce fardeau a été déjà endossé par les études féministes véritables croix de transmission entre "*l'intellectualisme et l'activisme*"²⁵, mais pour des soucis de neutralité le terme d' "études de genre" a été préféré. En effet, le genre est un concept nouveau au contenu vaste et aux implications diverses, que nous essayerons d'apprécier à travers la littérature socio-anthropologique.

I – 3 – 1 – 1 : Approche définitionnelle sur le genre.

Le genre, hérité de la rigide grammaire qui tranche rigoureusement entre le masculin et le féminin, a pris avec les sciences humaines une extraordinaire plasticité qui facilite la compréhension de configurations actuelles souvent inédites, correspondant à la diversité des situations vécues par les hommes et les femmes dans des cultures et des civilisations proches ou éloignées.

La notion anglaise de "gender" se réfère :

*"aux rôles attribués aux femmes et aux hommes dans la société, ces rôles étant imprimés par la société, acquis individuellement et sans cesse renégociés. Les rôles des hommes et des femmes sont principalement déterminés par l'organisation sociale, culturelle et économique d'une société, ainsi que par les idées religieuses, morales et juridiques prédominantes"*²⁶.

C'est dire que le genre est fortement soumis à la dynamique culturelle à travers la configuration des rôles des femmes et des hommes ; des rôles qui peuvent varier d'une société à une autre et à l'intérieur d'une même société. Ainsi, l'appartenance à un groupe ethnique ou religieux donné, la naissance, la position dans la fratrie, la situation matrimoniale, le sexe ... peuvent orienter vers des rôles différenciés.

Par ailleurs, il convient de noter que le genre est social et ainsi, diffère-t-il du genre biologique. Ce dernier est une conception en référence au sexe, à la différence innée immuable existant entre homme et femme. L'analyse genre par contre va essayer de fonder "une catégorie

²⁵ Mama, A. op., cit., p 2.

²⁶ Osterhaus, J. alii., op. cit., p 8.

sociale sur un corps sexué ²⁷. Il s'agit d'une conception des rapports sociaux de sexe basée essentiellement sur l'interactivité des uns par rapport aux autres devant les enjeux stratégiques de la vie en société.

Dans les sociétés africaines, à bien des égards différentes des sociétés occidentales par son organisation sociale, économique, politique et culturelle, l'implantation de l'analyse genre suscite une réflexion à deux niveaux. D'abord, les sociétés africaines dans leur grande majorité accordent des privilèges incontestables aux hommes. Dans de tels cadres, toute lutte pour l'amélioration de la condition féminine pour aboutir, ne doit prendre les contours d'une opposition frontale. A l'opposé de la méthode engagée du féminisme occidental, la lutte pour l'amélioration de la situation des femmes doit être coopérante pour mieux ronger l'édifice sur lequel est bâti le caractère inégal des rapports femme / homme. Ensuite, comme dans le cadre de la coopération au développement, l'analyse genre est un lieu où s'opposent des idéologies. Il s'agit du rapport développé / sous-développé où, les tenants du premier terme impriment ou imposent leurs modèles à ceux du second terme. Or, ce transfert de haut en bas de modèles d'émancipation occidentaux est inconciliable avec le concept de genre. Ce dernier est délibérément non globalisant et essaie : *“ de briser le mythe de l'homogénéité de la condition féminine et d'affirmer qu'à l'intérieur du groupe des femmes il y a des rapports de statuts, de force et même de domination ”*²⁸.

En dehors de cette mise en garde méthodologique, il faut dire que la littérature socio-anthropologique s'est intéressée à plusieurs espaces des rapports sociaux de sexe, particulièrement entre femme et homme. Cependant il nous appartient de les rassembler et de les agencer pour mieux cerner le contenu de l'analyse genre.

I – 3 – 1 – 2 : Les composantes du concept de genre

Plusieurs typologies ont été élaborées par les chercheurs et diverses études ont été menées sur les femmes, mais l'approche genre apparaît comme étant une systématisation de tous ces efforts. Elle les a résumées autour de deux problématiques : celle des besoins et celle des rôles.

²⁷ Scott, J. “ Une catégorie historique d'analyse ” in les Cahiers du G.R.I.F.F, N° 37/38, cité par Piron, F. Le pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions. Centre Sahel, 1990, p 60.

²⁸ Jacquet, I. op., cit., p 60.

Trois rôles ont été identifiés : le rôle reproductif, le rôle social et le rôle économique.

* Le rôle économique

Il est aussi appelé rôle productif. Il concerne toute activité générant un produit commercialisable. Le genre a identifié deux types d'activités économiques exercées par les femmes. Il s'agit :

- des activités dont les fonds sont destinés au ménage. C'est le chef de ménage qui assure en général la rétrocession aux membres de celui-ci,
- des activités économiques dont les fonds proviennent du travail instrumental, du rôle reproductif, et des revenus découlant de leurs entreprises personnelles, souvent par le biais du commerce à petite échelle dans les marchés locaux.

Il faut cependant noter qu'avec le désengagement progressif des pères de famille , accentué par la crise économique, le rôle productif de la femme s'accroît. C'est d'ailleurs l'une des explications qu'on pourrait donner au phénomène des F.C.M connu selon Gilles Ferréol sous l'appellation "*d'effet du travailleur additionnel*"²⁹.

En définitive, les femmes se voient obliger de lorgner vers le monde du travail qui, ne leur accorde aucune place au soleil. Les statistiques nationales les confortent, mais elles ne comptabilisent pas les activités du travail reproductif.

* Le rôle reproductif

Il est essentiellement assigné aux adultes, qui doivent assurer la perpétuation du groupe social. Ils procréent, font l'éducation (dans le vrai sens du terme) des enfants et veillent à la survie du groupe.

La plus grande part de ce rôle est assurée par les femmes. Ces dernières ont des devoirs vis-à-vis :

- des enfants qu'elles mettent au monde et auxquels elles doivent assurer la nourriture, les soins, l'éducation, la garde ;

²⁹ Ferréol, G. alii., Dictionnaire de sociologie. Paris : A. Colin, 1995 p 102.



- des membres du groupe familial auxquels elles assurent au-delà des besoins primaires la réparation aussi bien des vêtements que de l'habitat familial et de ses dépendances etc.

Elles ont aussi un rôle fondamental à jouer dans l'économie de subsistance sans laquelle il n'y aurait de groupe familial, encore moins de société. Elles s'attèlent aux travaux instrumentaux, longs, aliénants, demandant beaucoup de patience et sans contrepartie. Ces travaux, dépourvus de valeur marchande ne permettent pas à la personne qui l'exerce un statut social comparable à celui auquel elle pourrait prétendre si son activité s'exerçait dans une économie de subsistance. C'est un travail dévalorisé, non pris en compte par les statistiques nationales, qui s'est perpétué de génération en génération dans la plupart des sociétés occidentales comme africaines.

Il en résulte que les femmes, malgré leur apport économique indiscutable sont au bas de l'échiquier social.

*** Le rôle social**

Il concerne le maintien de la cohésion sociale à travers les volets organisationnels et idéologiques. Les hommes assurent avec beaucoup plus de disponibilité ce rôle en participant à la vie collective au sein d'associations, de réunions sociales.

Dans les pays développés le rôle social est en dehors de la famille “ *essentiellement festive, sportive, parfois caritative ou politique* ”³⁰. Elle est organisée et encadrée par l'État qui codifie les fonctions et paye les actifs.

Dans les pays du Tiers-Monde il en va tout autrement, l'absence de l'État donne aux sociétés une relative autonomie à organiser et à structurer leur vie collective. Cette organisation est en général articulée autour d'une hiérarchie. Les tâches de haute responsabilité peuvent ne pas être rémunérées, mais procurent un statut à celui qui l'exerce. Les femmes ne sont pas nombreuses dans l'exercice de ce rôle sauf, celles qui sont âgées.

En somme, les différents rôles exercés par les femmes sont fondamentaux pour la survie des ménages, mais l'organisation culturelle, tout comme les institutions étatiques n'y accordent qu'une mince considération. C'est dire que la théorie des rôles initiée par le genre fournit un ensemble d'informations relatives aux comportements, aux attentes des divers acteurs sociaux. Ces rôles s'entrecroisent en harmonie tout comme dans le conflit. Ils ne sont pas “ *des phénomènes sociaux* ”

³⁰ Jacquet, I. op., cit., p 39.

isolés, mais ils sont associés de façon significative aux situations et aux contextes sociaux dans lesquels ils s'insèrent ³¹. Cette dynamique des rôles est un enjeu qui détermine la distinction des besoins.

I – 3 – 1 – 2 – 2 : La distinction des besoins

Dans son sens le plus élémentaire la notion de besoin désigne un sentiment de manque, de privation, d'insatisfaction. Durkheim est l'un des premiers à utiliser ce vocable en sciences sociales. En répondant à la question relative à la fonction de la division du travail, il a montré que celle-ci ne peut être appréhendée que par rapport au besoin qu'elle répond dans une société donnée. C'est précisément cette corrélation fonction / besoin qui est à la base du modèle d'analyse de l'école fonctionnaliste.

Mais, c'est Maxime Molyneux qui lui a donné une signification particulière en l'intégrant au cœur de la problématique genre. Il a créé le concept de "*gender need*" et a ainsi, "*établi une différence entre besoins stratégiques et besoins pratiques*" ³²

*** Les besoins pratiques**

Ils sont d'ordre matériel, c'est pourquoi on parle de besoins concrets. Ils tournent autour de la nourriture, de la survie familiale, du planning familial. Ils sont étroitement associés au rôle économique et reproductif, en ce sens que la satisfaction des besoins pratiques est une manière de libérer la femme de sa grande charge de travail et de promouvoir son bien être.

C'est dans cette perspective que le gouvernement de la République du Sénégal a mis en œuvre en 1988 une politique de planification familiale insérée dans un plan national de développement dont le but est d'intervenir, depuis l'échelle la plus élémentaire (femmes ; enfants), pour lutter contre la pauvreté.

Mais, hélas, tout se passe comme si les populations cibles n'étaient pas réceptives des diverses méthodes et moyens de prévention contre les grossesses rapprochées, indésirables, les maladies sexuellement transmissibles (M.S.T) etc. C'est d'ailleurs, une des explications de

³¹ Oppong, C. ; Abu, C. Un guide pour le rassemblement et l'analyse des données sur les sept rôles et le statut des femmes. Genève : BIT, 1992, p 3.

³² Jacquet, I. op., cit., p 47.

l'importance du taux de mortalité infantile et maternelle qui s'élève respectivement à 185‰ et à 84‰³³ en 1990.

* Les besoins stratégiques

Les besoins stratégiques peuvent être concrets, mais ils sont souvent d'ordre politique. Ils ont pour enjeux la lutte pour l'accession aux postes de responsabilité. Cette lutte ne revêt pas, pour autant les aspects d'une autodétermination, mais s'oriente plutôt vers les mécanismes qui nourrissent et entretiennent les inégalités entre femmes et hommes. Mieux selon Germaine Greer, il s'agit même d'une auto-conscientisation des femmes. Celle-ci, "*doivent avoir la possibilité de concevoir une morale qui ne leur interdise pas de faire la preuve de leurs qualités et une psychologie qui ne les condamne pas à un statut d'infirmité spirituelle*"³⁴.

Et à l'image de Nora dans La maison de poupée les femmes doivent aussi répondre à un autre devoir sacré qui est d'être un Être humain à l'instar des hommes, et de réfléchir par elles-mêmes.

Cette prise de conscience des femmes est un credo porté par nombres d'organismes nationaux et internationaux, par des chercheurs, des associations pour la promotion des femmes (A.P.F) mais, toujours est-il que le discours et l'action de ceux-ci sont souvent loin des préoccupations de celles auxquelles elles sont destinées. Aujourd'hui encore, les femmes baignent en majorité dans l'analphabétisme et sont encore assujetties à des maternités nombreuses ; leur souci principal est la survie du groupe domestique.

C'est ainsi que, la faible représentativité des femmes semble logique, dans la mesure où elle est proportionnelle à leur niveau d'instruction.

En résumé, nous retenons que le concept genre s'impose de plus en plus dans la recherche sociale. Son but fondamental est d'impliquer les diverses couches sociales tout en leur reconnaissant leurs caractéristiques particulières. C'est ce qui explique ses subdivisions en besoins et en rôle. De telles subdivisions permettent aux agents de développement d'orienter leurs actions en fonction des demandes des populations.

³³ ASRADEC. Problématique de la planification et cadre institutionnel au Sénégal . Séminaire d'information sur le PNPf, Dakar : les 26, 27, 28 Décembre 1991.

³⁴ Greer, G. op., cit., p 146.

Dans le cadre de notre étude, l'utilisation du concept genre relève d'un souci de connaissance. En effet, par ce procédé nous visons à savoir davantage sur les difficultés que rencontrent les ménages, particulièrement dans ses composantes femmes, mais aussi de sonder leur degré de participation quant à la mise en valeur de leur cadre de vie.

Si le genre prend en compte les besoins et les rôles des femmes et des hommes dans un ménage, il nous semble dès lors important de faire un éclairage sur la notion de ménage.

I – 3 – 2 : La notion de ménage

Les structures des familles africaines sont aujourd'hui, soumises à des influences multiples. Le milieu rural aussi bien que le monde urbain s'insèrent dans une incessante dynamique de changement. Des changements qui traduisent toute la difficulté qu'il y a à ériger des outils pour apprécier les structures familiales. Les notions de concession, de noyau ont déjà fait école durant les recensements et les études démographiques. De plus en plus il est question du concept de ménage même si dans certaines zones rurales la notion de concession semble être plus adéquate.

I – 3 – 2 – 1 La notion de ménage : consensus autour d'une définition

Le noyau dur de la notion de ménage s'articule autour d'un mot : le partage. Partager une autorité, partager des revenus, partager un lieu de résidence est le nœud qui unit les membres d'un même ménage. A ce propos une unanimité semble se dégager autour de la communauté des chercheurs.

- Partager un lieu de résidence.

Pour Thérèse Locoh³⁵ la notion de toit est nécessaire pour la délimitation d'un ménage. Les membres d'un ménage doivent vivre ensemble dans un logement pour permettre aux agents de la planification de ne pas considérer un individu dans plusieurs ménages. Cette durée est de six (06) mois selon le M.U.H/D.U.A.

- Partager des revenus

Le partage de revenu se manifeste particulièrement autour de ce que Thérèse Locoh appelle les "*arrangements domestiques*"³⁶. Les membres d'un ménage s'organisent, mettent en commun, en totalité ou en partie leurs revenus pour satisfaire surtout les besoins alimentaires, en eau, en électricité etc.

³⁵ Locoh, T. " Les structures familiales et changements sociaux " in Tabutin, D. (sous la dir. de) : Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara. Paris : Harmattan, 1988, p 422.

³⁶ Locoh, T. op., cit., p 422.

- Partager une activité

Les membres d'un même ménage peuvent ne pas être unis par des liens de famille ou de parenté. La reconnaissance d'un chef de ménage (C.M) est symbolique ou consensuelle. Il peut être l'ancêtre vivant, son pouvoir diffère de celui du chef de famille. Dans le cadre des recensements et des études démographiques la désignation du CM permet de faciliter le travail des agents, qui peuvent ainsi, s'adresser directement à celui-ci en ce qui concerne certaines questions importantes.

Autorité, revenus et lieu de résidence sont les principales composantes du concept de ménage ; composantes autour desquelles la majorité des chercheurs s'accordent. Le Ministère de l'Économie des Finances et du Plan (M.E.F.P) a ramassé toutes ces caractéristiques autour d'une définition claire et concise. Pour lui le ménage est "*un ensemble de personnes résidant ensemble, mettant en commun toute ou partie de leurs ressources et reconnaissant l'autorité d'une personne unique, le chef de ménage*"³⁷.

Si l'unanimité s'est avérée à propos de la définition du concept de ménage, une autre discussion s'engage concernant la taille de celui-ci.

I – 3 – 2 – 2 : La structure des ménages

La taille d'un ménage au Sénégal est de 8,7 personnes. Elle n'a pas changé depuis le dernier recensement³⁸. Un ménage compte en moyenne 4,2 hommes et 4,5 femmes. La taille des ménages varie en fonction de plusieurs facteurs, entre autres la situation matrimoniale du CM et l'âge de celui-ci. En effet, les ménages dirigés par des adultes sont plus grands que ceux dirigés par des jeunes, des étudiants, des filles mères etc. De même la taille des ménages polygames est plus grande que celle des ménages monogames. La plupart des ménages sont dirigés par des hommes, mais on note une augmentation croissante des ménages dirigés par des femmes. Un ménage sur cinq est dirigé par une femme. Les ménages de petites tailles sont très répandues.

D'ailleurs, ils ont conduit à une confusion : le ménage est souvent assimilé au noyau familial. Or, ce dernier décrit en général une famille biologique. Le noyau peut – être formé d'un couple marié avec un ou des enfants non mariés, l'un des membres du couple avec ses enfants. Le dernier cas renvoie au ménage monoparental. Par extension le noyau désigne un homme avec plusieurs épouses. Dans certains contextes, le noyau est appelé ménage dépendant. Il existe des noyaux formés par un seul individu.

³⁷ Enquêtes sur les priorités. Dakar : MEFP, 1993, p 48.

³⁸ D.P.S, Dakar, 1991.

A la lumière de tous ces éclairages l'équivoque semble être levée : le ménage n'est pas le noyau. Ce dernier à défaut d'être le ménage en est une partie intégrante. C'est dire que le concept de ménage pose d'énormes difficultés aux chercheurs et a souvent nourri un débat quant à son opérationnalité.

I – 3 – 2 – 3 : Le ménage : histoire du concept

La naissance du concept de ménage est étroitement associée aux opérations de la démographie. Cette discipline essentiellement quantitative et statistique a pour objectif l'étude des populations humaines dans leur dimension, leur structure, leur évolution. L'analyse démographique porte sur des individus d'une même population dans leur entrée (naissance, immigration) et leur sortie (décès, émigration). Il faut dire que les événements qu'étudie la démographie sont biologiques et sociaux. Souvent ce dernier paramètre est omis au profit de classifications quantitatives. Par exemple, dans les études démographiques les significations et représentations accordées aux concepts de mariage, d'immigration de criminalité s'effritent, laissant leur valeur à la mesure. Ces remarques sont d'autant plus pertinentes au vu des préoccupations premières de la démographie.

Historiquement, nous savons que la démographie est née d'une double préoccupation : un souci d'actuaire et d'un besoin pour les États de contrôler la situation des finances et des impôts. Son intérêt ne s'est porté sur la famille que plus tard, faute de données. Les progrès des instruments de collecte et surtout de l'outil informatique ont orienté les démographes vers la famille.

La notion de famille-ménage utilisée au début aboutit au concept de ménage dont la connotation européocentrique limitait son usage aux familles restreintes. Contrairement à son objectif initial, le concept de ménage s'imposa dans la plupart des grandes orientations empiriques aussi bien en Europe qu'en Afrique, quelle que soit la dimension des familles. Ce concept, ainsi appelé passe-partout s'est-il imposé, il parut "*logique*", "*évident*" et même "*irréprochable*"³⁹. Il a eu le mérite de montrer son efficacité sur le terrain et de prouver une fois de plus que "*la famille restreinte n'est pas un modèle universel*"⁴⁰.

³⁹ Lacombe, B. ; Lamy, M. J. " Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie ? ", dans cahiers, ORSTOM, Série Sciences Humaines. Vol. 25, N° 3, 1989, p 40°.

⁴⁰ Idem, p 412.

Néanmoins ce concept de ménage n'est pas exempt de reproches. La diversité des structures et modes d'organisations des groupes domestiques nous invite à nous interroger sur sa crédibilité. Mais c'est sans compter sur sa capacité à épouser la réalité du terrain :

*“ où le mieux est souvent l'ennemi du bien et où il vaut mieux savoir composer avec la réalité et être modeste que de vouloir imposer à cette même réalité des concepts satisfaisants pour l'esprit mais inapplicables dans les conditions d'exécution du travail de collecte ”*⁴¹.

Cette capacité de la notion de ménage à endosser les indicateurs opérationnels du terrain doit cependant inciter les chercheurs à la prudence pour ne pas tomber dans *“une illusion méthodologique”*⁴². Celle-ci consiste à assigner au concept de ménage la vertu du parfait outil.

En définitive, si dans son historique le concept de ménage fut plus statistique que socio-anthropologique, aujourd'hui de nouvelles orientations se dégagent nettement. De plus en plus, le concept est abordé aussi bien avec la mesure, mais aussi avec toutes les caractéristiques particulières qui donnent sens à la vie sociale.

I – 3 – 2 – 4 : La question du ménage dans les disciplines socio-anthropologiques

Si le ménage est perçu comme une unité de personnes, une entité économique, un réseau de relations sociales, il implique également des défis majeurs à relever pour satisfaire aux exigences économiques, alimentaire et de confort, de reproduction sociale (assurer l'éducation et la santé des jeunes et des adultes), de loisirs et de récréation pour tous ses membres. Cela suppose des responsabilités, des rôles, des devoirs des attentes à se partager, et desquels dépend la fonctionnalité du système social.

Pour nombre de société, la survie des ménages fut un credo réservé aux hommes ; les femmes reléguées le plus souvent au stade de soumission et de dépendance, s'adonnaient aux activités domestiques. Aujourd'hui, encore cette tradition est perceptible à bien des égards.

Néanmoins, une nouvelle tendance est apparue, d'abord en Europe, ensuite dans le reste du monde et qui a propagé les femmes dans le monde du travail rémunéré.

⁴¹ Ibid.p.412.

⁴² Ibid. p.412.

En Afrique, particulièrement au Sénégal, les femmes travaillent, se responsabilisent davantage et occupent des places de choix dans le marché de l'emploi. Cette recrudescence des femmes dans le marché de l'emploi a poussé les chercheurs à se poser de nouvelles questions. Les travaux de Codou Bop, de Andrée Michel, de Martine Ségalen méritent une considération particulière.

Pourquoi activité féminine / vie familiale rime ou devient une “ *question sociale* ”⁴³, alors qu'activité masculine / vie familiale n'en est pas une ? Telle est la question de départ de la recherche menée par Martine Ségalen. Dans son ouvrage, elle adopte une perspective ethnologico-historique dont le mérite se situe à deux niveaux.

La perspective historique a révélé dans une approche longitudinale la dynamique de la société occidentale à travers les ménages des différentes couches qui la composent. Elle a montré que contrairement aux mutations intervenues durant les années 1950 marquées par l'extériorité des facteurs de changements, la dynamique des sociétés est actuellement un phénomène interne. Aujourd'hui, la personnalité individuelle des acteurs du couple agit et modifie la vie du ménage.

D'autre part, son approche ethnologique a le mérite d'orienter la recherche dans la problématique des rapports sociaux de sexe. La division actuelle des tâches est le lieu conflictuel de discussion, de négociation et de redistribution des tâches dans le ménage ; une distribution dans laquelle le biologique n'entre que pour une faible partie. Elle accorde à l'homme l'autorité, le formel et le public et à la femme le privé et l'informel.

Dans le ménage ouvrier, principal support de sa démonstration, Martine Ségalen appréhende la vie communautaire en se fondant sur deux concepts : le “ *statut* ” et le rôle. Ce dernier consiste pour un individu “ *à assumer des conduites concrètes attendues au sein du couple et plus généralement au sein de la société* ”⁴⁴. En reprenant la définition de Henry Mendras le “ *status* ” renvoie à ce “ *jeu des différents rôles sociaux remplis par un individu ou la composition de ces diverses positions* ”⁴⁵. Cette interaction des rôles et des “ *statuts* ” est le fondement de la dynamique sociale, chacun joue son rôle et s'identifie à son statut. D'un point de vue plus pratique la dialectique rôle / statut se matérialise à deux niveaux. L'homme en travaillant dans le cycle de production voit sa vie réduite au salaire. Ainsi, perdait-il son savoir social au profit de sa vie

⁴³ Ségalen, M. sociologie de la famille. Paris : A. Colin, 1993, p 209.

⁴⁴ Ségalen, M., op., cit., p 211.

⁴⁵ Mendras, H. Éléments de sociologie. Paris : Armand Colin, 1989, p 81, in Durand, J. P. (sous la dir. de) op., cit., p 216.

industrielle. Dans ce contexte la primauté de la femme dans la gestion des affaires domestiques est indiscutable d'une part. D'autre part la paupérisation des ménages a obligé les femmes à s'orienter vers les activités lucratives. Leur but est de trouver un "*complément de revenu*"⁴⁶ pour équilibrer le budget familial. Toujours est-il que la vie dans les ménages reste difficile et se cantonner au foyer signifie sans conteste une dégringolade certaine du revenu familial.

Cependant pour l'auteur, cette baisse des prérogatives de l'homme ne rehausse pas pour autant le statut de la femme. La misère dans les lieux de travail prend des proportions inquiétants. Cette misère se répercute sur la famille tout entière. Les sociabilités traditionnelles par lesquelles transitaient les savoirs féminins sont détruites. Les femmes déculturées perdent plusieurs de leurs attributs, entre autre élever les enfants.

Andrée Michel par contre, n'accorde pas une importance particulière aux aspects négatifs de l'activité féminine sur la vie du ménage. Au contraire, le travail féminin apparaît pour elle comme "*un facteur important de restructuration du couple vers plus d'égalité dans la répartition des tâches domestiques*"⁴⁷ ceci d'autant plus les femmes travailleuses aspirent plus que celles au foyer à plus de changement. Le travail salarié, véritable moyen de rupture d'avec la femme conformiste et docile, prédispose ainsi à un partage des rôles différents de la distribution traditionnelle.

Dans la même lancée, Codou Bop réactualise les remarques de Martin Ségalen et de Andrée Michel. Cependant, pour elle le travail féminin rehausse davantage les responsabilités des femmes subséquemment à deux facteurs : la situation économique drastique et le désengagement progressif des pères. Ce constat l'amène à appréhender l'apport de la femme dans la vie du ménage non point comme appoint, mais plutôt comme une ressource sûre. Ainsi, assimile-t-elle les femmes travailleuses à des femmes soutien de famille. Cette appellation englobe "*toutes les femmes qui, quel que soit leur statut matrimonial prennent totalement ou partiellement leur famille en charge*"⁴⁸.

Deux remarques s'imposent en conclusion.

⁴⁶ Ségalen, M., op., cit., p 216.

⁴⁷ Andrée, M. *Activité familiale et vie conjugale*. Paris : CNRS, 1994, in Durand, J. P. (sous la dir. de.) op., cit., p .216.

⁴⁸ Bop, C. "*Les femmes chefs de famille à Dakar*" in *Afrique Développement*. Dakar : CODESRIA, vol n° 4, 1995, p 58.

Bien qu'il y ait une unanimité sur la définition du concept de ménage, il faudrait que l'on soit prudent quant à son utilisation car la diversité des structures familiales en Afrique et la dynamique à laquelle elles sont soumises donnent une idée sur les incertitudes qu'elles comportent.

Sur le plan pratique, il faut savoir que les membres d'un ménage ont des obligations et des devoirs auxquels ils doivent répondre pour assurer la stabilité et l'harmonie du groupe familial, et sans lesquels il est difficile de parler de vie sociale stable et confortable. Cette non-réponse engendre des privations pour les besoins primaires tels la nourriture, la santé, la formation, les loisirs. Ces besoins sont essentiels pour une communauté et leur non-satisfaction conduit à ce que l'on nomme pauvreté.

I – 3 – 3 : La notion de pauvreté

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, on découvre que le *“thème du pauvre est aussi vieux que la civilisation et se retrouve dans toutes les religions”*⁴⁹. L'Islam tout comme le Christianisme lui ont accordé une place importante. Se fondant sur l'inégalité, la pauvreté institue une obligation au riche de venir en aide au pauvre. Pauvreté, paupérisation, paupérisme ... tous ces concepts sont utilisés pour désigner un phénomène complexe qui regroupe des individus, des groupes, des peuples des pays dont la principale caractéristique commune est la bassesse du revenu par rapport à leurs besoins du moment. Le thème de la pauvreté, du pauvre désigne une réalité sociale associée à une connotation négative, à l'échec, au mal être. Aujourd'hui, on a recours à des euphémismes : *“ inadaptés sociaux ”*, *“ démunis ”*, *“ marginaux ”*, *“ exclus ”*, *“ déviants ”* etc., des termes qui cachent mal la fluctuation avec laquelle le phénomène de la pauvreté s'accélère.

Thème absent dans les recherches dans les années 1970, la pauvreté avait fait un véritable bond en arrière. Dans les années 1984, elle resurgit et s'impose sous la pression des médias. Son absence dans les préoccupations des chercheurs a orienté le débat vers des supputations négatives à la renommée des sciences en général et des sciences sociales en particulier. Et l'on se demandait d'ailleurs si le champ de la pauvreté pouvait être un objet scientifique. Sociologues et économistes sont unanimes à reconnaître l'enracinement de ce thème au cœur de leurs disciplines respectives.

Pour les économistes, certes, faudrait-il reconnaître le décalage qui existe entre l'insuffisance de la production intellectuelle et l'avancée des instruments de mesure. Mais, il reste certain que *“ la place de la pauvreté dans le raisonnement scientifique a été définie ... comme un état initial de toute société humaine, de tout système concret ou abstrait, objet de l'analyse*

⁴⁹ Seroin, F. ; Duchemin, R. Inégalité et solidarité. Paris : Éditions ESF, 1986, p 77, cité par Sechet, R.

économique ”⁵⁰. Cet état initial n’est point figé ; il est nécessaire à la mesure des progrès ultérieurs des sociétés humaines.

Pour les sociologues la difficulté principale tient du fait que l’objet de la discipline se rattache à la question sociale. Et, la pauvreté selon Serge Paugam “ *est l’un de ces objets délicats à traiter ...Reposant sur une dichotomisation en termes binaires (caractéristiques des pauvres / caractéristiques du reste de la société). Cette approche statistique et arbitraire de la pauvreté est l’expression d’une réalité à découvrir* ”⁵¹. C’est dire que le sociologue doit installer une distance épistémique par rapport à ce schéma dualiste sommaire de la pauvreté. Prise dans cette perspective la pauvreté ne serait qu’une “ *prénotion* ” au sens Durkheimien.

Pour Paugam, la pertinence du thème de la pauvreté n’est perceptible qu’envisagée par rapport “ *aux formes institutionnelles que prend ce phénomène dans une société ou un environnement donné* ”⁵². Son intérêt heuristique réside ainsi sur le fait que l’étude de la pauvreté ne soit perçue comme une simple avancée théorique, mais plutôt comme une réalité sociale où les gens pauvres représentent un ensemble de personnes dont le statut social est défini pour une part par des institutions spécialisées de l’action sociale qui les désignent comme tels. Ces structures considèrent ce phénomène comme un mal, une gangrène et affichent ainsi une volonté de le combattre en ciblant ceux qui méritent d’être assistés.

Aujourd’hui, le thème de la pauvreté est un champ où s’affrontent diverses approches. Raymonde Séchet en a fait une typologie en se fondant sur trois types de problématique : la représentation du phénomène de la pauvreté chez les historiens français ; la pauvreté au cœur de la richesse ; les pauvres sans les riches. Les deux dernières nous semblent plus adaptées à notre travail.

I – 3 – 3 – 1 : Les pauvres sans les riches

La pauvreté est ici définie par le moins (moins de revenus, de formation et de qualification, de pouvoir et de prestige) et se confond à la marginalité. Les pauvres dans ce cadre sont ceux qui vivent la précarité et le dénuement et en marge de la société. Selon la Fondation pour la Recherche Sociale (F.O.R.S), “ *des individus ou des familles sont en état de pauvreté lorsqu’ils disposent d’une quantité de ressources si faibles qu’ils sont exclus des modes de vie, des usages et des*

Espaces et pauvreté, la géographie interrogée. Paris : Harmattan, 1996, p11.

⁵⁰ Zanteman, A. Pauvreté, catégorie illégitime de la théorie économique. Lyon II, Géographes associés, FORS, n° 14-15, cité par Séchet, R. op., cit., p12.

⁵¹ Paugam, S. “ Les sociologues et la pauvreté ”, in Association Française pour le Développement de la Géographie, Univ-Lyon II, Géographes associés n° 14-15, p 18 cité par Séchet, R. op., cit., p 17.

⁵² Paugam, S. Idem, in Séchet, R. op., cit., p 13.

activités normales de l'État membre (de la CEE) dans lequel ils vivent "⁵³. Cette pauvreté épouse deux formes : d'une part les contours d'une pauvreté absolue et d'autre part ceux d'une pauvreté relative. Ces deux formes pouvant évoluer vers ce que l'on appelle la culture de la pauvreté.

*** La pauvreté absolue**

Selon Raymonde Séchet, sont dans la pauvreté absolue : "*ceux dont les revenus totaux sont insuffisants pour obtenir les biens essentiels du point de vue nourriture, logement, vêtement, chauffage qui permettent le maintien d'une santé purement physique*"⁵⁴.

*** La pauvreté relative**

Elle est mesurée par rapport à un seuil de pauvreté. Dans cette catégorie, il ne suffit pas seulement de subsister, faudrait-il que ce soit de manière décente. "*Les gens sont dans le dénuement quand leur revenu même s'il permet de survivre, se trouve nettement, en dessous de celui de l'ensemble de la communauté*"⁵⁵. Cette notion de la pauvreté implique une entité spatiale donnée en une période déterminée. Ainsi, par exemple le pauvre américain l'est par ce que son revenu par rapport au contexte de son pays ne lui permet pas une vie confortable, même si par ailleurs ce même revenu lui offrait de vivre décentement au Sénégal ou en Inde.

*** La culture de la pauvreté**

Cette approche, sous sa forme moderne développée par Oscar Lewis encercle la pauvreté dans un groupe et la soumet à l'éternel retour. La pauvreté prend ici, l'allure d'une sous-culture et implique l'idée de legs, de transmission de génération en génération. Cette précarité du statut des pauvres selon cette approche les expose à tous les dangers grâce à leur vulnérabilité. On parle ainsi du cercle vicieux de la pauvreté.⁵⁶

Cette approche a été fort justement critiquée par Jean Labbens. Pour lui les critères et caractéristiques que Lewis accorde aux pauvres leur permettant de se mouvoir dans leur condition n'en sont pas. Il s'agit plutôt d' "*une adaptation à l'extrême modicité des ressources, à la position*

⁵³ F.O.R.S " Pauvreté et paupérisation. La situation en France". Recherche sociale, Avril – Juin 1982 cité par Séchet, R. op., cit., p 14.

⁵⁴ Séchet, R. op., cit., p 18.

⁵⁵ Galbraith, J. K. L'ère de l'opulence. Paris : Calman Lévy, 1961, p 301 cité par Séchet, R. op., cit., p 18.

⁵⁶ Lewis, O. La vida : une famille portoricaine dans une culture de pauvreté. Paris : Gallimard, 1965, Séchet, R. op. cit., p.26.

sociale inférieure et à l'impuissance des pauvres ”⁵⁷. Un mouvement dialectique se serait produit si la situation du pauvre venait à changer. Serait-il abusif de parler d'une culture de la pauvreté quand l'on sait qu'un véritable phénomène culturel exige la structuration des comportements avec un système cohérent de valeurs, un “ *habitus* ”⁵⁸, dirait Pierre Bourdieu, lui permettant de se dresser face aux changements.

En définitive, il faut remarquer que les approches développées présentent une problématique commune bâtie autour de l'identification d'une population pauvre ; les caractéristiques variant d'une population à l'autre. Cependant c'est cette diversité méthodologique qui donne à chaque approche son sens par la détermination d'un seuil, d'une frontière entre les pauvres et les autres. C'est dans cette logique de différence que Serge Milano a bâti une problématique de la pauvreté au cœur de la richesse en mettant en première considération l'analyse économique.

I – 3 – 3 – 2 : La pauvreté au cœur de la richesse

Cette approche ne s'attarde pas à analyser la pauvreté en se fondant sur les méthodes socio-anthropologiques (histoire de la vie, caractéristiques individuelle et sociale). La pauvreté est inhérente à la société et les pauvres sont utiles pour l'humanité. Ce point de vue particulièrement engagé repose en grande partie sur le malthusianisme. Il admet volontiers, que “ *pour un niveau et une répartition des données du revenu national, celui qui ne saura pas limiter sa famille et proportionner sa descendance à ses moyens de subsistance sera condamné à la misère* ”⁵⁹.

Cette affirmation idéologique donne une idée assez précise sur la quasi absence du thème de la pauvreté dans la théorie économique. Ce qui est appelé pauvreté relève de la responsabilité de l'individu qui doit opérer un choix positif devant cette dispersion établi et faire ainsi, face à son destin.

Cette théorie de la responsabilité individuelle a finalement glissé vers une analyse de pauvreté à partir des variables revenus et emploi. Elle révèle que la croissance, l'inflation et la privatisation des biens collectifs participent au creusement des inégalités. Ainsi, abordée cette analyse de la pauvreté revêt un cachet idéologique qui va à l'accusation du système capitaliste.

A ce propos Marx parle de “ *paupérisme* ” pour désigner le phénomène chez les prolétaires. Michel Freyssinet quant à lui résume tout cela en deux phrases : “ *la paupérisation n'est ni un*

⁵⁷ Labbens, J. Sociologie de la pauvreté. Le Tiers-Monde et le Quart-Monde. Paris : Gallimard / Coll. Idée cité par Séchet, R., op., cit., p 26.

⁵⁸ Bourdieu, P. “ La dynamique de l'habitus ” in Durand, J. P. op., cit., p 189.

⁵⁹ Milano, S. “ La pauvreté : une notion idéologique ”, in F.O.R .S, N° 83 cité par Séchet, R. op., cit., p 27.

phénomène en voie d'élimination, ni une survivance, ni une situation marginale résiduelle. Elle est partie intégrante du processus de valorisation du capital par le travail ⁶⁰

En dernière analyse Serge Milano conforte son opinion selon laquelle la pauvreté ne saurait être étudiée sans les riches. Pour lui : *“ Il y a même un risque à le faire, car on construit une fausse opposition entre des pauvres et des riches, même si la définition de la pauvreté s'élargit de l'économique au sociologique, du revenu au pouvoir ”* ⁶¹.

La suite de son argumentaire montre que la pauvreté n'est point une réalité fixe, elle est fluide et s'étend vers de nouvelles catégories sociales. Au-delà de la classe des clochards et des sans-logis, la pauvreté est aux portes de travailleurs méritants, des pères de famille, de *“ bons pauvres ”*. La réalité des nouveaux pauvres est inquiétante et somme les gouvernants à l'appel à de nouvelles solidarités pour rendre supportable la crise et ses corollaires.

En conclusion selon Serge Milano *“ si la pauvreté a pu vivre hier dans la misère, elle se loge aujourd'hui au cœur de la richesse ”* ⁶².

A la lumière de ce bref aperçu sur la pauvreté nous retenons deux aspects fondamentaux.

Le revenu est d'une part, le principal indicateur utilisé pour désigner ceux qui sont pauvres. C'est par ce biais que l'on apprécie le degré de privation des populations devant les nécessités de survie, de santé, de loisirs, de formation, de confort... Comme le dit l'adage l'argent est le nerf de la guerre.

Ensuite, le phénomène de la pauvreté implique un effort des structures institutionnelles qui désignent les pauvres comme tels, quant à l'amélioration de leur condition d'existence.

Ainsi, il nous semble illusoire de se focaliser sur la notion de culture de pauvreté quand l'on sait que les pauvres s'activent pour sortir de leurs conditions difficiles. L'orientation que nous avons donné à notre étude se détache de cette vision fataliste sur la question. En effet, si nous avons choisi de mener cette étude en opposant pauvreté des ménages et cadre de vie à travers un projet de restructuration, il va sans dire qu'il est question de lutte, de dépassement pour l'amélioration de la situation sociale difficile des populations visées.

⁶⁰ Freyssinet, M ; Imbert, F. Mouvement du capital et processus de paupérisation. Élaboration d'une problématique. Paris : Centre de sociologie urbaine, cité par Séchet, R. op., cit., p 30.

⁶¹ Milano, S. in Séchet, R. op., cit., p 31.

⁶² Idem, p 31.

Nous avons essayé de résumer toute cette littérature en un concept : celui de la féminisation de la pauvreté.

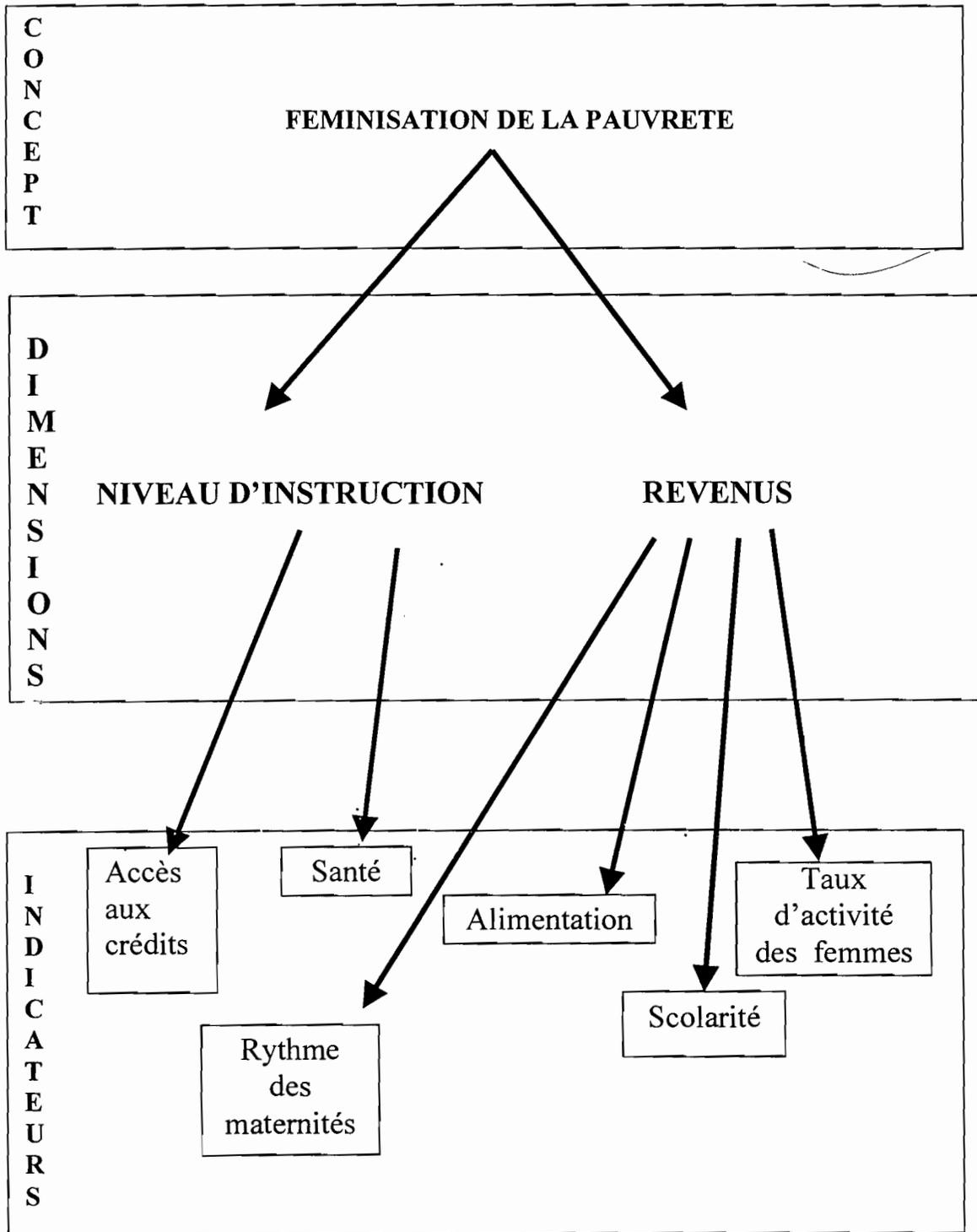
I – 4 : Opérationnalisation des concepts

Nous entendons par féminisation de la pauvreté un état de fait, une remarque. En effet, les ménages reposent, que le mari travaille ou non sur les épaules de la femme aussi bien par l'important travail qu'elle abat, mais aussi par les différentes charges qui lui incombent que nous avons déjà identifié à travers la notion de genre.

La féminisation de la pauvreté regroupe un ensemble qui dépasse le cadre individuel de la femme. Il y va de sa santé génésique (santé de la reproduction), à la santé de ses enfants, des membres de la famille, à leur scolarité, à leur éducation, à leur nourriture, à leurs loisirs ...

Nous avons résumé toute cette littérature en un schéma inspiré de celui de Raymond Quivy et Luc Van Champenhoudt .

Schéma 0 1 : Conceptualisation de la féminisation de la pauvreté



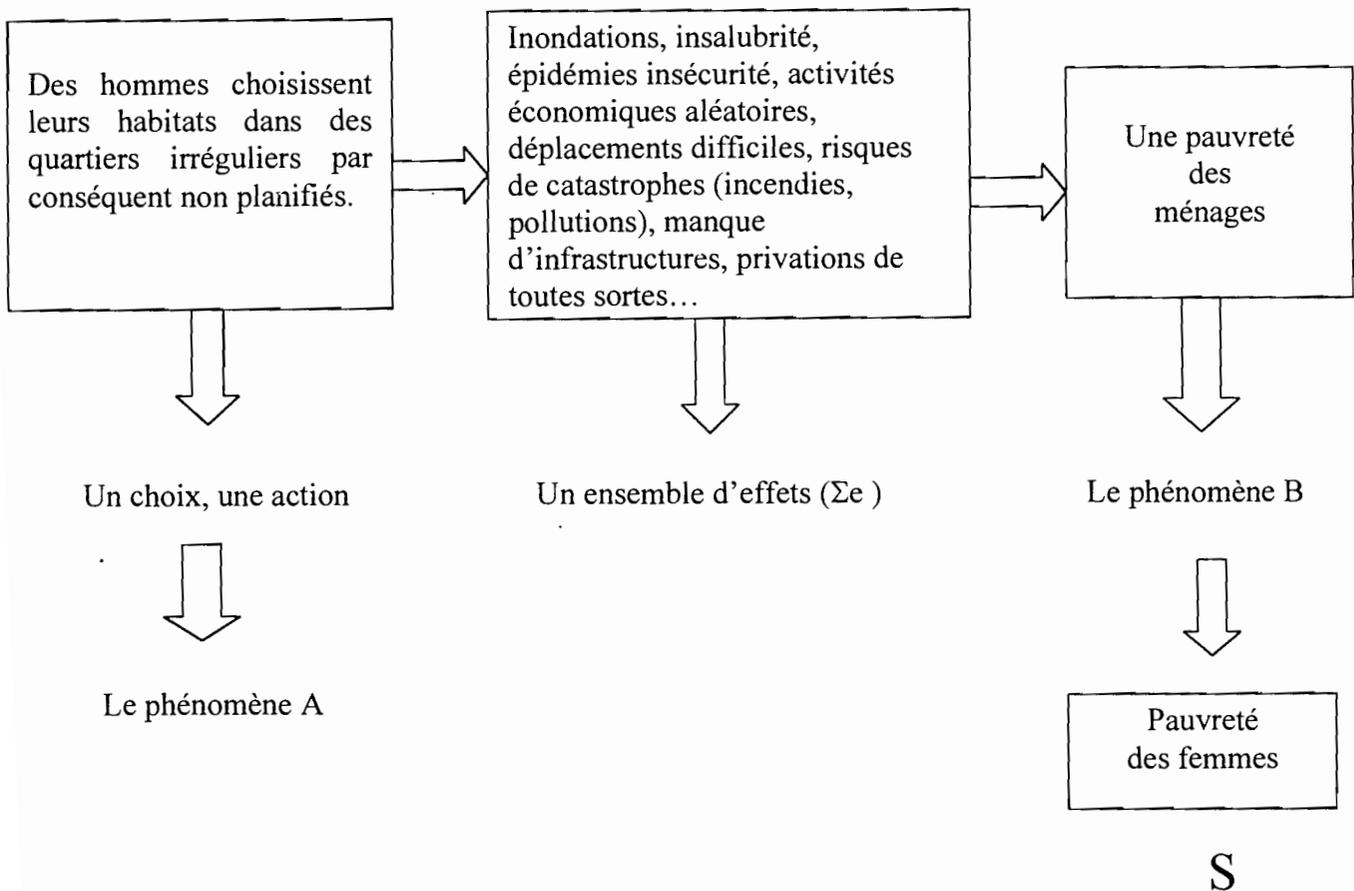
Pour expliquer cette situation de pauvreté des ménages nous avons utilisé le modèle d'analyse du schème actanciel .

I – 5 : Modèle d'analyse

En effet, ce schéma sous sa forme logique : $(A \rho B) = (B \in S, S \{ \Sigma a \rightarrow \Sigma e \} \rightarrow B \rightarrow S$ ⁶³ s'exprime dans l'ensemble symbolique $\Sigma a \rightarrow \Sigma e$. Le premier terme A engendre B le second terme. Comment ? A constitue un ensemble d'acteurs (Σa) . Ceux-ci dans leurs interactions réciproques, produisent un ensemble d'effets (Σe) dont l'agrégation traduit le phénomène B, qui lui-même, la résultante du comportement des acteurs impliqués agit sur le système S.

Dans le cadre de notre étude, la représentation schématique du modèle actantiel se fait comme suit :

Schéma 02 : Représentation du modèle d'analyse



Pour ce faire, nous avons adopté une démarche méthodologique qui essaie de glaner le maximum d'informations aussi bien quantitatives que qualitatives.

⁶³ Berthelot, J.M. L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie. Paris : P.U.F., p76.

CHAPITRE II – LE CADRE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Comme tout travail scientifique, le nôtre suit une démarche méthodologique cohérente que nous avons axée sur trois points : la phase exploratoire, la collecte des données et enfin, leur traitement.

II – 1 : La phase exploratoire

II – 1 – 1 : La revue documentaire

La revue documentaire s'est effectuée à Dakar et à Saint-Louis. Elle nous a permis de mieux camper notre problématique par, aussi bien des revues spécialisées, des ouvrages généraux que des ouvrages de méthode.

A Dakar, nous avons sillonné les bibliothèques de l'Université Cheikh Anta Diop (U.C.A.D), du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (M.U.H), de la Coopération Sénégalo-allemande (G.T.Z), de l'Institut Africain pour le Développement et la Planification (I.D.E.P), du C.O.D.E.S.R.I.A et du Centre de Recherche pour le Développement International (C.R.D.I). L'accès à la bibliothèque du C.R.D.I nous a été facilité par une tante secrétaire de son état en nous mettant en rapport avec le gérant. Celui-ci nous a accueilli avec faveur. En sus des mercredis et jeudis réservés aux accès libres, les portes de la bibliothèque nous ont été accessibles tous les jours ouvrables de 10 heures à 16 heures 30 minutes.

A Saint-Louis, trois bibliothèques ont captivé notre recherche : la bibliothèque universitaire, le centre de documentation de Lettres et Sciences Humaines particulièrement le détachement Géographie / Sociologie et le Centre Culturel Français. (C.C.F).

II – 1 – 2 : Les entretiens exploratoires

Deux mouvements peuvent être retenus.

Le premier est en rapport avec l'entretien que nous avons eu avec le chef de projet de Pikine le mercredi 24 mars 1999. Un entretien qui dura 45 minutes : de 09 heures à 09 heures 45 minutes. Cet entretien nous a permis d'avoir une idée sur le projet de Pikine, sur l'état d'avancement des étapes et sur les diverses personnalités à qui nous devons nous adresser.

Le deuxième mouvement en rapport avec le premier, constitue les diverses rencontres avec les délégués de trois principaux quartiers de Pikine et les autorités administratives. Au sortir de ces entretiens nous avons établi un questionnaire exploratoire.

II – 1 – 3 : Les pré-enquêtes exploratoires

Notre questionnaire formulé, nous avons tenté de l'expérimenter sur 11 ménages pour tester sa commodité et sa crédibilité. Ce fut fait en deux jours, avec un intervalle de trois jours : les 19 et 20 avril et les 24 et 25 avril 1999.

Ce questionnaire pilote nous a permis de reformuler certaines questions et d'éliminer d'autres. Elle nous a aussi permis de ne pas poser certaines question que l'observation peut révéler. La révélation la plus importante est le fait que la présence du chef de famille masculin peut constituer dans bien des cas un biais. Cette présence est souvent synonyme de non-réponse ou de rétention d'informations.

II – 2 : La phase de collecte

II – 2 – 1 : L'unité d'observation

L'unité d'observation utilisée dans le cadre de notre recherche est le ménage. Un concept opératoire par ses dimensions sociologiques mais aussi économique. Il est un indicateur certain sur le degré d'opulence, ou de pauvreté grâce aux indicateurs nature de l'habitat, taille du ménage, scolarité, consommation énergétique, etc.

A Pikine 5.200 ménages sont dénombrés par le projet de restructuration. Parmi eux, 446 sont touchés par les inondations. Certains ont choisi de rester dans leurs sites, d'autres sont relogés dans des tentes éparpillées tout au long de Pikine. Ces derniers sont au nombre de 128 et vivent en fonction de deux ménages par tente.

Ainsi, dans un souci de représentativité et de commodité nous avons choisi la méthode des quotas et le tirage au hasard des ménages à enquêter. Ce choix nous est dicté par notre connaissance du terrain. Nous avons établi deux critères : la loi de la localisation et le niveau de l'habitat.

Quatre zones ont été retenues :

- Le Bas Sénégal, en tant que zone pionnière est une zone sommairement lotie avec un niveau de standing moyen. C'est la zone qui borde le fleuve Sénégal, les enquêtes y ont porté sur 29 ménages.
- L'axe principale Angle Tall est le deuxième îlot. Il regroupe l'ensemble des maisons qui borde cette rue jusque dans ses prolongements. L'habitat y est plus serré, le standing acceptable. Le choix ici est porté sur 34 ménages.

- La zone marécageuse, située à l'Est de l'Angle Tall est une zone occupée à force de remblaiements. L'habitat est très serré et le niveau de standing très bas, 37 ménages sont concernés par nos investigations.

- La bordure de la route nationale N2 et extensions, se caractérise par une homogénéité de l'espace, une régularité des voies d'accès, un niveau de standing très élevé correspondant au niveau de revenu. 24 ménages sont concernés par nos recherches.

Au total 124 ménages sont concernés par notre étude. Au vu du nombre, ce chiffre paraît éronné, car il ne traduit pas de manière exhaustive les ménages de Pikine. Mais, le choix qui a été opéré nous semble très approprié car il prend en considération toutes les catégories de ménages dans la mesure de la faisabilité.

II – 2 – 2 : Les techniques de collecte

Pour recueillir les informations sur le terrain nous avons utilisé les entretiens structurés, l'observation extérieure ainsi que les récits de vie.

Les entretiens structurés permettaient de recueillir des informations précises sur des questions tels que la restructuration, l'organisation du projet, le programme de lutte contre la pauvreté élaboré par les collectivités locales. L'observation extérieure quant à elle, nous permettait de vérifier certaines informations dont nous disposons et surtout de contourner le biais du " tout demander ". Les récits de vie étaient utilisés pour suivre la trajectoire de certains ménages et ainsi de dresser des repères historiques.

II – 2 – 3 : Les outils de la collecte

Un questionnaire, un enregistreur et un carnet de notes ont été nos principaux outils de collecte des données.

Le carnet de note nous permettait de localiser des sites surtout durant la phase de familiarisation avec le terrain, mais aussi offrait-elle la possibilité de noter des informations sans attirer le soupçon des populations.

L'enregistreur n'était utilisé que sur l'accord de l'interviewé. Son importance s'est manifestée surtout durant la phase exploratoire.

Le questionnaire a été soumis aux ménages. C'est un ensemble de questions ouvertes et fermées. La tendance aux questions quantifiables est en rapport avec la problématique car, elle peut

nous permettre de mesurer le degré de pauvreté. Cependant nous avons posé des interrogations pour expliquer à partir des acteurs, le sens de leurs actions, de leurs pratiques.

II – 2 – 4 : Histoire de la collecte

Tout a commencé avec le stage que nous avons effectué à la G.T.Z du 15 septembre au 02 novembre 1998. Ce stage nous a permis de tisser des contacts et de nouer des relations qui nous seront par la suite très favorables dans l'orientation, le suivi et l'avancement de nos recherches.

Avec les populations, des contacts ont été aussi établis. Nous avons rencontré les délégués de quartier à qui nous avons soumis l'objet de nos investigations et avons sollicité leur collaboration.

Ensuite, il faut reconnaître que les centres du Programme de Nutrition Communautaire (P.N.C) nous ont facilité le contact avec les ménagères. Nous avons assisté par leur biais, à des séances de sensibilisation axées sur la santé maternelle et infantile.

Enfin, la famille Traoré nous a beaucoup aidé en nous facilitant notre intégration. De même, par leur accueil sans réserves nous avons eu d'amples informations. Qu'elle trouve encore une fois, nos remerciements à travers ces quelques lignes pour nous avoir hébergé et soutenu moralement.

II – 2 – 5 : L'enquête proprement dite

Elle s'est déroulée en deux phases .

La première fut entamée à la mi-novembre 1999 précisément le 18 pour se terminer le vendredi 03 décembre .Une pause s'est ensuite imposée à nous à cause du retard de notre mandat postal envoyé depuis le 08 et qui n'est finalement disponible que le lundi 20 décembre .

C'est à cette date que nous avons entamé la deuxième étape qui s'est poursuivie jusqu'à deux jours de la première Korité (le vendredi 07 janvier 2000)

Il faut dire que c'est durant cette période que nous prenions les contacts et fixions les dates de nos entretiens en fonction de la disponibilité des sujets.

Nos enquêtes se sont déroulées avec pas mal de difficultés.

II – 2 – 6 : Les difficultés rencontrées

Ce qu'il faut reconnaître au chercheur, et qui nous semble être une grande qualité, c'est l'abnégation. Car, le travail de recherche est pénible et aliénant à la limite. Notre travail ne s'est pas effectué sans difficultés.

Celles-ci sont d'abord d'ordre financier. Il existe des moments où le travail est totalement bloqué car l'argent fait défaut. Les déplacements sont ainsi remis, les photocopies et les photographies ajournées.

L'autre difficulté à laquelle nous nous sommes confrontés tout au long de notre recherche est relative aux statistiques. Ou bien elles n'existent pas, ou bien encore elles sont inaccessibles. Cette inaccessibilité des statistiques est le grand obstacle que nous avons rencontré dans bien des services publics et organismes privés. Pour les uns comme pour les autres, il s'agit d'une mauvaise volonté des agents administratifs et d'un manque d'éthique professionnelle.

De telles difficultés nous ont souvent donné l'idée d'abandonner. Mais hélas, notre envie de savoir était puissante et notre volonté de connaître inébranlable. Volonté et envie de savoir ont aiguisé davantage notre curiosité intellectuelle car " le monde ne révèle en général ses secrets qu'aux chercheurs " ⁶⁴.

II – 3 : La phase de traitement des données

Les données sont exploitées à partir d'un ordinateur de type PC Pentium de marque Packard Bell, le texte est exploité sur le Word et les schémas sur le Word et Excel.

C'est ainsi que nous avons élaboré des tableaux de contingence, des courbes, des histogrammes, des diagrammes et des cartes. Nous avons ensuite procédé à des analyses qualitatives, à des analyses quantitatives ainsi qu'à des analyses de corrélations.

⁶⁴ Maran, R. Batouala, suivi " Youmba " la mangouste. Paris : A. Michel, éd. définitive, 1989, p 225.

**DEUXIEME PARTIE:
PRESENTATION DES
RESULTATS**

Dans cette partie constituée de deux chapitres, nous procédons d'abord, à la présentation du cadre d'étude ensuite, nous vous livrons les résultats de notre recherche.

CHAPITRE III – PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE

Dans ce chapitre, nous distinguons deux sections : l'une consacrée au cadre macro de Pikine, et l'autre à la zone spécifique de Pikine. Cette distinction est faite pour des raisons méthodologiques. En effet, il s'agit de faire ressortir l'identité de Pikine par rapport à la région de Saint-Louis, voire de sa zone communale de laquelle ce quartier hérite de bien des caractéristiques.

III – 1 : Le cadre macro : Présentation de la commune de Saint-Louis

III – 1 – 1 : Historique et évolution du périmètre communal

Située sur la côte de l'Afrique Occidentale, Saint-Louis, baptisée en hommage au roi de France Louis XIV, a été fondée en 1659. Déjà en 1638 les français étaient présents à Saint-Louis. Pendant deux siècles, Saint-Louis a connu une période glorieuse. Elle est la plus ancienne colonie française d'Afrique.

En 1895, date son apogée, Saint-Louis cumulait les fonctions de capitale des colonies du Sénégal et celle de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F). A ce titre elle était l'une des plus importantes villes d'Afrique, la plus active politiquement et économiquement, la mieux urbanisée et la première par sa population blanche.

Le premier plan d'urbanisation fut réalisé en 1829. A cette époque, la ville n'occupait que le centre de l'île, débordant davantage sur la partie Sud que sur la partie Nord qui n'a pu être viabilisée que grâce à des opérations successives de remblaiements. De 1659 à 1817 la ville se limitait à l'île de Ndar. Le quartier de Ndar-Toute a été créé en 1849, celui de Sor en 1852, appelé à l'époque Bouet ville. Le secteur de Sor permit à la cité de disposer de réelles possibilités d'extension spatiale. La création du pont Guet-Ndar et celui des bateaux à Sor en 1856 en disent long sur les désirs d'expansion de l'administration coloniale.

La gomme arabique et la traite négrière étaient les deux types de négoce pratiqués à Saint-Louis. La gomme arabique offrait des revenus importants pour la colonie. Mais, le commerce le plus rentable était de loin la traite négrière pour les besoins de la main-d'œuvre dans les plantations antillaises et américaines.

En 1888, tous les habitants de Saint-Louis furent promus à la citoyenneté française. Avec l'arrivée de Faidherbe en 1854, Saint-Louis cessa d'être un simple comptoir pour devenir la capitale d'un immense territoire colonisé par la France. Elle fut alors dotée d'institutions et de services pour lui permettre d'assurer pleinement sa fonction.

Saint-Louis a été érigée en commune de plein exercice par arrêté du 10 août 1872. Ce fut l'époque pendant laquelle les premières élections du conseil municipal furent organisées au suffrage universel. Le maire était au préalable nommé par le gouverneur parmi les conseillers, puis à partir de 28 mars 1882, il est élu par le conseil municipal.

Le processus de communalisation n'est pas un phénomène propre à la colonisation française. Les Anglais avaient pris l'habitude de nommer un maire pendant les périodes où la compagnie des Indes gérait le Sénégal (1758-1778 et 1809-1816).

Jean Thévenot commerçant mulâtre fut le premier maire de Saint-Louis en 1764. De 1764 à 1999 trente et un (31) maires se sont succédés à la tête de la commune de Saint- Louis.

La fin du XIX^{ème} siècle qui marque l'apogée de Saint-Louis sera la période pendant laquelle elle connaîtra un début de décadence politique et économique.

- Sur le plan institutionnel, après le transfert du siège du gouverneur central à Dakar, ce fut celui de la capitale du Sénégal en 1958.

- Sur le plan économique le développement des cultures d'exportation, notamment celle de l'arachide, accélérera le déclin de la commune avec le déplacement des activités économiques vers le Sud du pays. Dakar grâce à son port en eau profonde devient un nouveau débouché facilement accessible aux navires modernes.

En 1921, la construction du chemin de fer Dakar / Niger par Thiès, détourne le trafic privant ainsi Saint-Louis de ses activités portuaires. En 1960, Saint-Louis a été réduite à une simple capitale régionale avec le transfert de la capitale de la Mauritanie à Nouakchott. En 1996, le transfert ferroviaire fut à son tour réduit à néant avec la suppression de la ligne Dakar / Saint – Louis.

En définitive, si Saint-Louis a joué un rôle important à une époque, en profitant de sa situation côtière, de sa grandeur institutionnelle et de sa dynamique dans le commerce de la gomme arabique aujourd'hui, encore davantage il faut accorder une place importante à sa situation géographique pour expliquer son déclin. C'est à ce titre que Jean Gottman remarquait de façon

précise que : “ *de tous les caractères d'un territoire, le plus important était sa position ; car elle exprime le rôle dudit territoire dans le système de relations qui détermine sa personnalité politique aussi bien que sa situation géographique* ”.⁶⁵

III – 1 – 2 : Le cadre physique

Située au Nord du Sénégal, la ville de Saint-Louis est à 270 Km de Dakar et à 70 Km de Louga par la route N 2. Par rapport à la région 421 Km la sépare de Matam situé à l'Est. La commune de Saint-Louis est limitée à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud et à l'Est par la communauté rurale de Gandon et au Nord par la République Islamique de Mauritanie. Saint-Louis occupe une position excentrée par rapport au reste du Sénégal.

Saint-Louis est située dans un site amphibie du delta du Fleuve Sénégal, dans une zone de formation quaternaire particulièrement basse et plate. La forme du site résulte d'un alignement dunaire peu élevé orienté Nord-Est, Sud-Ouest sur la partie continentale. A l'Ouest un cordon littoral (Langue de Barbarie) a donné une forme générale au site et à l'hydrographie. Seuls les terrains situés à l'Est du site se trouvent dans des zones exondées.

Le site de Saint-Louis a une structure tripolaire : la Langue de Barbarie, l'île et Sor. Le quartier de Sor construit dans une cuvette est sujet d'inondations importantes pendant la saison des pluies. Il est beaucoup plus ancré dans le Delta du fleuve dont l'essentiel est constitué par une énorme vasière.

Deux périodes nettement différenciées sont distinguées à Saint-Louis en fonction de la hauteur des précipitations. Une saison sèche et une saison des pluies. La première va de novembre à juin avec un débit du fleuve presque nul et un niveau égal à celui de la mer. La seconde va de juillet à octobre période pendant laquelle les crues du fleuve peuvent atteindre 1,80 mètres. Avec les sécheresses répétées la saison des pluies a tendance à s'écourter ne durant pas plus de cinquante (50) jours, s'étalant du mois d'août au mois de septembre.

Cependant, durant cette décennie 1990-2000 deux dates ont marqué les populations de Saint-Louis : 1994 et 1999. Deux périodes marquées par des inondations dont la dernière a eu des répercussions négatives sur la vie sociale et économique des populations. Quatre cent quarante six (446) familles sont touchées par ce fléau. Parmi elles, Cent vingt huit (128) sont assignées en résidence dans des tentes en fonction de deux (02) ménages par unité.

⁶⁵ Gottman, J. Organisation de l'espace. Paris : Hermann, 1966, p 119.

Du point de vue climatique, Saint-Louis a un climat particulier qu'on appelle subcanarien ou sahélo-côtier. L'élément dominant du climat de cette ville est l'alizé maritime issu de l'anticyclone des Açores. Son influence se fait sentir entre les mois de décembre et février où les températures deviennent très douces, descendant jusqu'à 15° C.

En conclusion, nous retenons que le caractère amphibie du site a toujours été une contrainte majeure dans le processus d'urbanisation de la ville. La prédominance de l'eau a rendu difficile les extensions urbaines par l'existence de nombreuses zones marécageuses. La distorsion résultant de la faiblesse des espaces disponibles et les besoins en zones urbanisables directement se traduit par :

- une densification excessive des zones urbanisées ;
- une émergence des quartiers spontanés dans des zones inondables et insalubres.

III – 1 – 3 : Les données humaines

La région de Saint-Louis couvre une superficie de 44.127 Km² soit 22,4 % du territoire nationale et constitue la deuxième région du pays par son étendue. Elle est constituée de trois départements : Podor, Matam et Dagana. Le dernier est de loin le département le plus important de par sa position stratégique. Dagana couvre en son sein la commune de Saint-Louis, la première capitale du Sénégal et de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F).

La population de cette région estimée à 660.282 habitants est relativement jeune 59 % de celle-ci a moins de 20 ans, et à prédominance féminine, puisque le rapport de féminité est de 89 hommes pour 100 femmes⁶⁶.

Le taux d'accroissement régional est de 2,08 en 1988 avec un maximum de 3,62 %⁶⁷ pour la commune de Saint-Louis.

Le groupe Halpular est plus implanté dans la région, sauf dans le département de Dagana où les Wolofs sont représentatifs avec 63,6 % de la population.

Saint-Louis malgré son statut de première capitale du Sénégal reste une région à majorité rurale (73 %), et où l'on trouve 73 % d'analphabètes. C'est une zone fortement islamisée avec 98,6 %, et à prédominance tidiane (81,3 %) ce qui s'explique par les origines de El Hadji Olmar Tall et de El Hadji Malick Sy, les grands précurseurs du tidianisme.

⁶⁶ R.G.P.H. Saint-Louis, rapport final. Dakar :M.E.F.P / D.P.S., 1992 , p. 2 .

⁶⁷ Idem. p.2.

L'essentiel de la population active est composée d'hommes, soit 87,3 %, avec cependant, un volume de chômage en terme relatif sensiblement plus élevé chez les femmes que chez les hommes avec respectivement 19,3 % et 11,1 %

III – 1– 3 – 1 : Les caractéristiques de la population.

-La région de Saint-Louis comme dans l'ensemble du reste du pays est dominée dans ses différentes structurations par les femmes et les jeunes.

Les femmes représentent 52,89 % de la population contre 47,11 % pour les hommes.

Dans la région, 65 % des femmes sont mariées contre 56,5 % des hommes en âge d'entrée en union matrimoniale. L'âge moyen au premier mariage est 23,2 ans en milieu urbain et 18,4 ans en milieu rural. Le département de Dagana est la zone où l'on se marie le moins et où le nombre de célibataire est plus important. La moitié des femmes mariées vit en union polygamique contre 26,8 % des hommes en union. Le veuvage est également moins important à Dagana que dans les autres départements.

« Ce qui est à lier tant à une polygamie importante tant chez les femmes que chez les hommes combinée à une forte mortalité masculine, dans les autres départements »⁶⁸.

La répartition de la population de la région selon l'âge laisse apparaître une prédominance des moins de 20 ans aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Le département de Dagana concentre la structure masculine la moins jeune (59 % de la population totale) et le moins de personnes entre 20 et 59 ans (29 %).

Chez les femmes 57 % ont moins de 20 ans et 37 % se situent entre 20 et 59 ans⁶⁹.

Du point de vue ethnique, les Halpular sont les plus représentés. Ils constituent 61,3 %, de la population. Ils suivent respectivement les Wolofs, avec 30,1 %, les Maures avec 3,5 % et les Sarakolés avec 2,7 %. Les Halpular sont d'une majorité écrasante dans les départements de Podor et de Matam avec près de 90 % alors que les Wolofs sont plus représentatifs dans le département de Dagana avec 63,6 %⁷⁰.

⁶⁸ Ibid. p.14.

⁶⁹ Ibid. p.2.

⁷⁰ Ibid. p.2.

La région de Saint-Louis est fortement islamisée avec 98,6 % de sa population. En milieu urbain, les musulmans représentent 92,2 % et sont estimés à 97,8 % en milieu rural⁷¹.

On note une diversité confrérique. Les Tidianes sont plus représentés aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. La représentation régionale se présente ainsi : 81,3 % de Tidianes 8,9 % de Khadir, 6,5 % de Mourides, 0,2 % de Layennes et 3,5 % de musulmans sans confrérie. Si, le mouridisme est moins important à Podor et Matam, il semble assez implanté dans le département de Dagana; ce qui peut s'expliquer par la présence des Wolofs à plus de 64 % de la population⁷².

En définitive, nous retenons que la population de la région de Saint-Louis est à prédominance féminine et jeune, plus rurale qu'urbaine et est fortement islamisée avec une hégémonie de la confrérie Tidiane. Ces caractéristiques de la population respectent plus ou moins des tendances similaires par rapport aux dispersions en fonction de l'instruction et de l'activité avec des contrastes très marqués entre milieu urbain et milieu rural d'une part et entre hommes et femmes d'autre part.

III – 1– 3 – 2 : Instruction et activité dans la région de Saint-Louis

Avec 73,5 %⁷³ d'analphabètes, la région de Saint-Louis est une région très faiblement alphabétisée. Cette situation est plus marquée en zone rurale qu'en milieu urbain, chez les femmes que chez les hommes. Cette faiblesse de l'instruction se traduit sur l'activité et la profession.

Envisagée sous le rapport de l'individu et de sa capacité à lire et écrire une langue, l'alphabétisation de la région de Saint-Louis reste parcellaire inégalement réalisée entre les hommes et les femmes.

Dans la zone rurale le taux d'analphabétisme est très élevé et atteint 89,2 % de la population féminine et 75,8 % chez les hommes.

Aujourd'hui, malgré l'existence du système d'alphabétisation en langue nationale, les taux sont encore très faibles. L'analphabétisme en milieu rural, particulièrement celui des femmes est dû à des obstacles culturels.

Le niveau d'instruction suit cette même trajectoire, il est faible. En effet, 75 % de la population de la région ont fréquenté l'école française dont 58,4 % de jeunes et 42,6 % d'hommes.

⁷¹ Ibid. p.2.

⁷² Ibid. p.2.

⁷³ Ibid. p30

Dans l'ensemble parmi ceux qui ont fréquenté l'école, 76 % ont le niveau primaire, 17 % le niveau du premier cycle, 5 % le niveau du second cycle et 0,4 % ont le niveau supérieur.⁷⁴

Les femmes sont cependant, les moins concernées par l'instruction en français. Elles représentent 44 % des effectifs ayant fréquenté le primaire, 38 % des personnes du premier cycle, 23 % du second cycle et 8 % des personnes du supérieur.

Il faut aussi noter que plus on avance dans la catégorie d'âge, plus on rencontre le plus grand nombre de personnes n'ayant pas fréquenté l'école

En définitive, la faiblesse du taux d'alphabétisation et du niveau d'instruction détermine la nature de l'activité exercée.

Dans la région de Saint-Louis le nombre moyen d'actifs est estimé à 73,4 %. Le taux d'activité des femmes est faible, et est davantage marqué en milieu rural (61,6 %) qu'en zone urbaine (38,4 %). Les actifs masculins sont plus importants, car les statistiques ne prennent pas en compte les activités ménagères domaine de prédilection des femmes.

Le taux de chômage est de 12,1 %. Les femmes sont plus touchées avec CAPut!, 8 % en zone rurale contre 15,1 % pour les hommes.

La moitié des actifs sont indépendants. En milieu rural cette situation s'explique par l'intervention des populations dans l'agriculture. En zone urbaine, elle s'explique plus par la diversité des activités que nous offre le secteur informel. Les aides familiaux représentent 22,7 %, et les salariés 13,3 % dont la majorité sont en milieu urbain.

En résumé, nous pouvons dire que la région de Saint-Louis est inégalement peuplée avec une population très regroupée autour des grands axes urbains.

Les Halpular constituent le groupe ethnique le plus représentatif et la religion musulmane est la plus ancrée chez les populations.

Cependant, Les femmes souffrent de l'hégémonie des hommes dans tous les domaines. Elles sont faiblement scolarisées et ne sont pas privilégiées dans l'exercice d'une profession.

Cette région a connu des péripéties avec la colonisation, et qui ont eu des incidences sur l'espace socio-économique, particulièrement dans la commune de Saint-Louis.

⁷⁴ Ibid. p.30

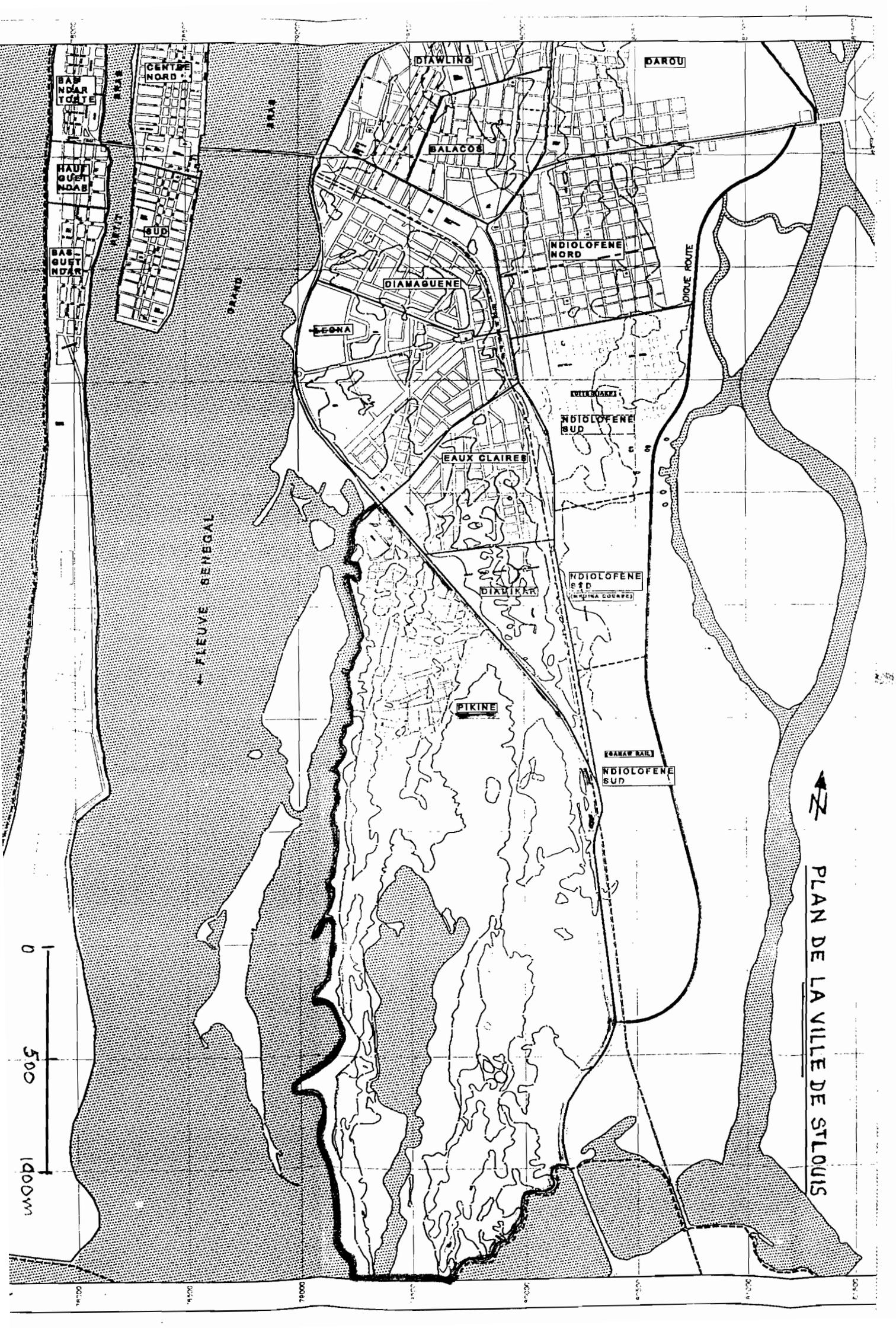
C'est dans ce contexte global que nous essayons d'étudier la problématique des quartiers spontanés dans la ville de Saint-Louis. Pikine est la zone spécifique de notre étude. Notre souci est de déceler les caractéristiques particulières aux quartiers spontanés qui agissent directement sur la vie socio-économique des ménages.

III – 2 : Le cadre micro : Présentation de la zone d'étude

Dans cette sous-section nous dégageons les caractéristiques géographiques de Pikine.

III – 2 – 1 : Situation de Pikine

Partie intégrante de la ville de Saint-Louis, Pikine est une bande de terre de 150 ha avec une population avoisinant aujourd'hui les 30.000 habitants. Pikine est localisé à la porte principale de Saint-Louis en allant vers Gandiole, situé au Sud par rapport à l'Ile. A l'Ouest il est limité par la rive droite du fleuve Sénégal, à l'Est et au Nord la route N 2 constitue ses limites avec Léona, au Sud les prolongements du Marigot de Khor (cf. carte 01 , p.65).



BAS NDIAR TOATE
Haut NDIAR
BAS NDIAR
CERTIME NORD

DIAWLINGO

DAROU

BALACOS

NDILOFENE NORD

DIAMAGUENE

LEGONA

EAUX CLAIRES

DIAMIKAR

NDILOFENE SUD

DIAMIKAR

NDILOFENE SUD (MUSMA COINCE)

PIKINE

KHANAW BATE

NDILOFENE SUD

VOIE ROUTE

FLEUVE SENEGAL

0 500 1000m



PLAN DE LA VILLE DE ST LOUIS

Pikine est le prototype même du quartier spontané ou du moins, il en développe toutes les caractéristiques. La promiscuité est telle que le quartier est d'accès difficile, par l'anarchie qui préside à l'occupation de l'espace. Pikine concentre plus de 18 % de la population de la commune de Saint-Louis dans une zone très exiguë. En effet, les divisions administratives de Pikine I et de Pikine II occupent respectivement 6.286 et 17.577 habitants. Tout se passe comme si, Pikine constituait un monde à part par rapport aux autres quartiers de la commune. L'inexistence d'équipements collectifs est le reflet de la difficulté et de la misère auxquelles ces populations sont confrontées. La nature du site n'est pas dans bien des zones favorable aux habitations.

Au-delà de son caractère exigu le site de Pikine a la tare de se trouver dans une zone amphibie très susceptible aux inondations et aux crues du fleuve Sénégal (cf. Photo 1, Annexes IV). Ce dernier est non négligeable dans le façonnement de la structure de Pikine.

Après les lits mineur et supérieur du fleuve s'étend une zone sableuse qui s'allonge, parallèle au fleuve sur plus de trois (03) Kilomètres. Cette zone communément appelée Bas-Sénégal affiche une vue spacieuse avec des rues assez larges et bien tracées (cf. Photo 2, Annexes IV). Les maisons sont bâties en dur, dans un standing moyen.

Un peu à l'Est, sur l'artère centrale encore appelée Angle Tall (cf. Photo 3, Annexes IV) l'état du sol est acceptable, les populations pour leur grande majorité sont épargnées par les inondations. Mais dans cette partie l'habitation est très serrée et les rues deviennent plus étroites. À l'exception de la rue Angle Tall il n'existe presque pas de chemin aussi praticable qui puisse mener vers l'intérieur de Pikine. Les rues perpendiculaires à cet axe sont minces et serpenteuses. Il en va de même du niveau du patrimoine bâti (cf. Photo 4, Annexes IV). Celui-ci y est d'une qualité inférieure. Les maisons construites à partir de matériaux de récupération augmentent, cela plus on s'éloigne de l'Ouest.

Au centre de Pikine se dresse la zone marécageuse. Les habitations y sont très serrées. Les voies sont serpenteuses et se terminent souvent en cul de sac. Cette zone est occupée à force de remblaiements et de débris. Les longues sécheresses ont fait régresser les lits du marigot et ont favorisé l'occupation de l'espace. Aujourd'hui, les populations sont sujettes à des inondations, car la pluviométrie augmente d'année en année. Le niveau du standing est très bas. Les maisons construites en dur sont très affectées par l'humidité constante de la zone. Ainsi, les murs se trouvent rongés et usés par l'eau. Dans cette zone le prix du mètre carré n'est pas élevé ce qui pousse les ménages de bas revenus à y accéder. Ce qui se traduit dans l'architecture de la zone par la quasi-

permanence des baraques et des maisons construites en matières de récupération (cf Photo 5, Annexes IV). A tout cela s'ajoute une odeur nauséabonde que dégagent les eaux stagnantes que les déchets de toutes sortes ont rendu infestes.

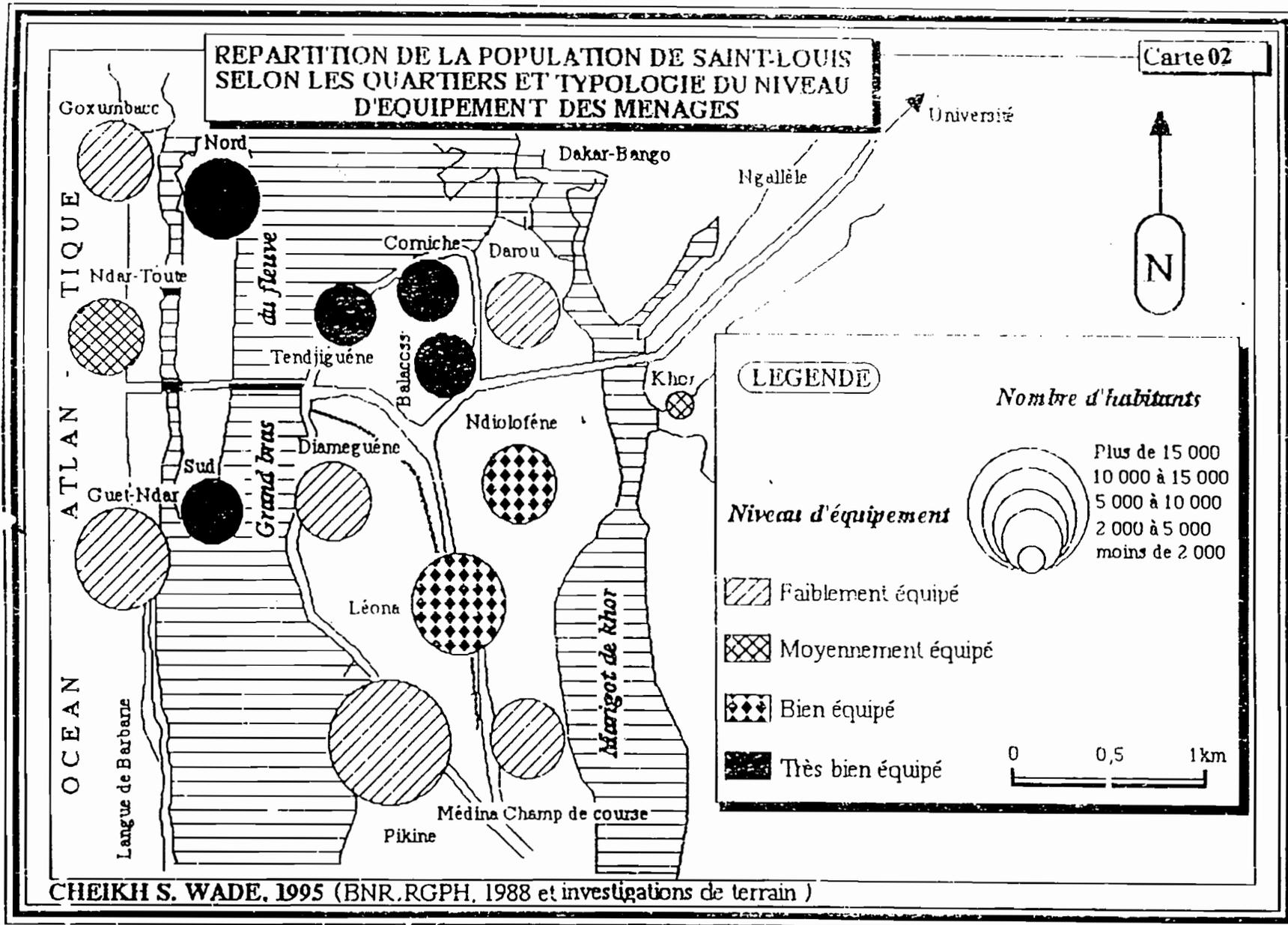
Enfin, la bordure de la route N2 donne les allures d'une zone urbaine (cf. Photo 6, Annexes IV). L'espace est relativement mieux occupé même s'il existe des maisons au niveau de standing très bas. Les maisons de grand standing sont constantes. Les voies bien dégagées et le sont davantage, plus on va vers le Sud. Et, aux environs de Sor Dagga, les voies sont bien dégagées et c'est ce qui a facilité l'installation du réseau électrique. Dans cette zone la restructuration ne pose pas grand problème, car l'occupation de l'espace y est rationnelle.

Cette présentation du site ne pourrait se faire qu'en fonction de la manière qu'il est occupé par les populations. Aux sites plus sableux du Bas Sénégal, de la bordure de la route N2 et extensions vers le Sud, correspond une occupation plus spacieuse et plus soucieuse des normes de l'aménagement. Par contre la zone marécageuse, par la densité de son occupation et la précarité du niveau de l'habitat traduit la nécessité pour les populations de se loger sans se soucier des règles d'urbanisme. Les autres aspects du site sont tus. Ils ont déjà été annoncés dans le chapitre 1.

Après cette tentative de présentation géographique du quartier nous entamons une situation de Pikine en fonction de l'ensemble de la ville de Saint-Louis.

Si nous considérons l'ensemble des quartiers de la commune de Saint-Louis à partir du degré d'urbanisation, du niveau d'équipement et de la manière dont l'espace est occupé une classification quadripolaire peut se dégager : (cf. Carte 2, p. 68)

- Des quartiers urbanisés et très bien équipés sont visibles à l'Ile, à Tendjiguène, à Balacoss, à la Corniche.
- Il existe des quartiers moyennement équipés tel que Ndar-Toute. Dans cette zone l'habitat respecte les lois d'urbanisme mais, la vétusté du patrimoine bâti n'est plus à démontrer.
- Ndiolofène et Léona sont bien équipés, et l'espace y est occupé suivant les normes de l'urbanisme.



- Enfin, il existe le lot des quartiers très peuplés, très peu équipés, anarchiquement occupés, difficilement viabilisables. Par exemple nous pouvons citer Darou, Médina Champ de Course, Guet-Ndar. Pikine fait partie de cette catégorie.

Dans ce dernier lot, à première vue, nous ne pouvons constater qu'un état de dénuement. Mais certainement cet état est dû à un ensemble de raisons. Parmi celles-ci l'histoire occupe une place primordiale.

III – 2 – 2 : Historique et évolution de Pikine

Les origines du quartier de Pikine remontent à la fin du XIX^{ème} siècle. Plusieurs facteurs ont concouru à l'occupation de l'espace. Les disponibilités foncières à l'époque à Pikine, les inondations, les déguerpissements ont donné accès à un site soumis à deux logiques juridiques. La première relève des institutions, du droit positif et la seconde trouve son fondement dans le droit coutumier.

Le Bas Sénégal correspond au lit supérieur du fleuve Sénégal. C'est une longue bande de terre de plus d'un kilomètre, étalée sur près de 200 mètres. Ce domaine appartient à l'État car elle est une partie intégrale de l'espace fluvial. D'ailleurs c'est pour cette raison qu'il est déclaré, en vue du droit foncier un espace non habitable.

Mais, c'est l'État qui fut le premier à bafouer cette règle. En effet, en 1958, il y a installé les déguerpis de Diamaguène Léona. Ils furent relogés dans 120 concessions après un lotissement assez sommaire. Les rues sont bien tracées et spacieuses. C'est cette intervention de l'État qui a donné à la zone sa configuration actuelle.

Le Bas Sénégal est la seule zone épargnée par les transactions foncières qui font libre cours dans le reste de Pikine. Les populations disposent d'un permis d'occuper. L'occupation ne souffre d'aucune surcharge. Les paillotes y sont en nombre réduit et l'occupation est régulière avec des îlots géométriques rectangulaires le plus souvent.

Les populations ne sont pas sous la crainte d'un délogement ou d'un déguerpissement comme c'est le cas dans le reste de Pikine. Cette situation est redevable au titre 456/SL ou titre Yérim Mbagnick, un domaine soumis à une forte spéculation.

En dehors du Bas Sénégal, le reste de Pikine est soumis au titre foncier N° 456/SL. Ce titre appartient au souverain du Walo Yérim Mbagnick qui fut un vaillant soldat et un fidèle interprète

que le gouverneur Faidherbe voulut récompenser pour les grands services rendus à la cause coloniale en lui cédant ce vaste terrain.

C'est ainsi que par l'arrêté ci-après 500 ha lui furent concédés :

“ Nous gouverneur du Sénégal et dépendances avons arrêté et arrêtons ce qui suit sauf approbation de son excellence le Ministre de la Marine et des Colonies :

ARTICLE I

La portion du territoire de la partie de l'île de Sor située entre le marigot de Sor et celui de Khor et ayant conformément au plan joint au présent arrêté d'une superficie de 500 ha est concédée en toute propriété au nommé Yérim Mbagnick, fils de Madiop Tacko.

ARTICLE II

Cette concession est faite sous la mesure expressive que le gouvernement pourra y faire des routes, des travaux de défense ou d'utilité publique sans que le concessionnaire se réserve entre autre le droit de couper du bois et prendre la terre pour l'exécution de ces travaux et partout où il le juge convenablement.

ARTICLE III

L'ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté ».

Signé Louis Léon Faidherbe

75

Par la suite, le titre Yérim Mbagnick sera morcelé en plus de 5.000 concessions. Cette distribution de l'espace s'est faite sans sollicitation de l'avis des pouvoirs publics, des services de l'urbanisme ou du cadastre habilités à veiller sur les modalités d'aménagement et les dispositions juridiques de l'occupation.

Les héritiers aussi bien que les vendeurs obscurs s'en sont allés à la vente de l'espace pikinois.

Si nous remontons encore plus loin dans l'histoire, nous constatons qu'à cette période le ‘lamanat’ était en vigueur dans les pays Wolofs. Le ‘lamanut’ était une organisation politique très hiérarchisée avec à la base le ‘Lamane’ ou le chef des terres qui faisait allégeance à son

⁷⁵ Traoré, A. op., cit., p 28.

souverain. Yérim Mbagnick fut de ceux-là, et sa propriété de Pikine a été organisée en fonction de ce système.

Ainsi, les terres n'étaient pas vendues. Elles étaient cédées aux populations qui voulaient la cultiver moyennant une somme de 200 F, le " *Ndalu* " ou caution d'inauguration. Pour les paysans et les jardiniers qui s'adonnaient aux cultures de mil, du manioc dans la zone de Pikine la redevance devait être un " *sabar* " ou gerbe ou mesure de mil de 10 à 30 kg.

Feu Aliou Dièye fut parmi les premiers voisins de la famille du Lamane. Son installation à Sor Dagga remonte à la première Guerre Mondiale. Un énorme domaine lui fut cédé moyennant 200 F comme gage. Le " *Lamane* " n'admettait pas que les terres cédées restent en friche en vertu de quoi, elles seraient tout simplement retirées. Au fil des années les voisins arrivaient et l'usage du sol évoluait peu à peu. Agricole au début, il fut ensuite résidentiel.

En effet, après les indépendances l'ampleur de l'occupation de l'espace à Pikine avait augmenté. Les sols jusque là n'étaient pas vendus car étant la propriété inaliénable de la collectivité. Le phénomène marchand s'est développé à partir des années 1965-1966 avec l'incendie qui a ravagé le quartier de Pikine. L'administration interdisait aux populations de construire en dur. L'importance des paillotes a vite propagé le feu.

A partir de cet événement une nouvelle tournure est constatée. Aussi bien les héritiers que les anciens locataires s'adonnaient-ils à la vente des terres jusque là inaliénables. D'ailleurs, ces locataires avaient fini de s'accaparer les terres qu'ils occupaient. Finalement les héritiers se sont entendus avec ces locataires. C'est dans cette mouvance que l'axe Angle Tall naquit du désir des populations d'ériger des voies de passage.

L'occupation de l'espace allait se continuer, alimentée par d'autres facteurs tels les inondations et les déguerpissements.

En 1926, un violent raz de marée envahit les quartiers de Guet-Ndar et de Ndar-Toute. Cette catastrophe fit de gros dégâts et des centaines de familles furent déclarées sinistrées. L'ampleur du drame invita l'administration à les reloger aux environs de la gare routière et de Diamaguène. Une situation qui n'est que transitoire car, ces sinistrés ont occupé des zones destinées à d'autres fins.

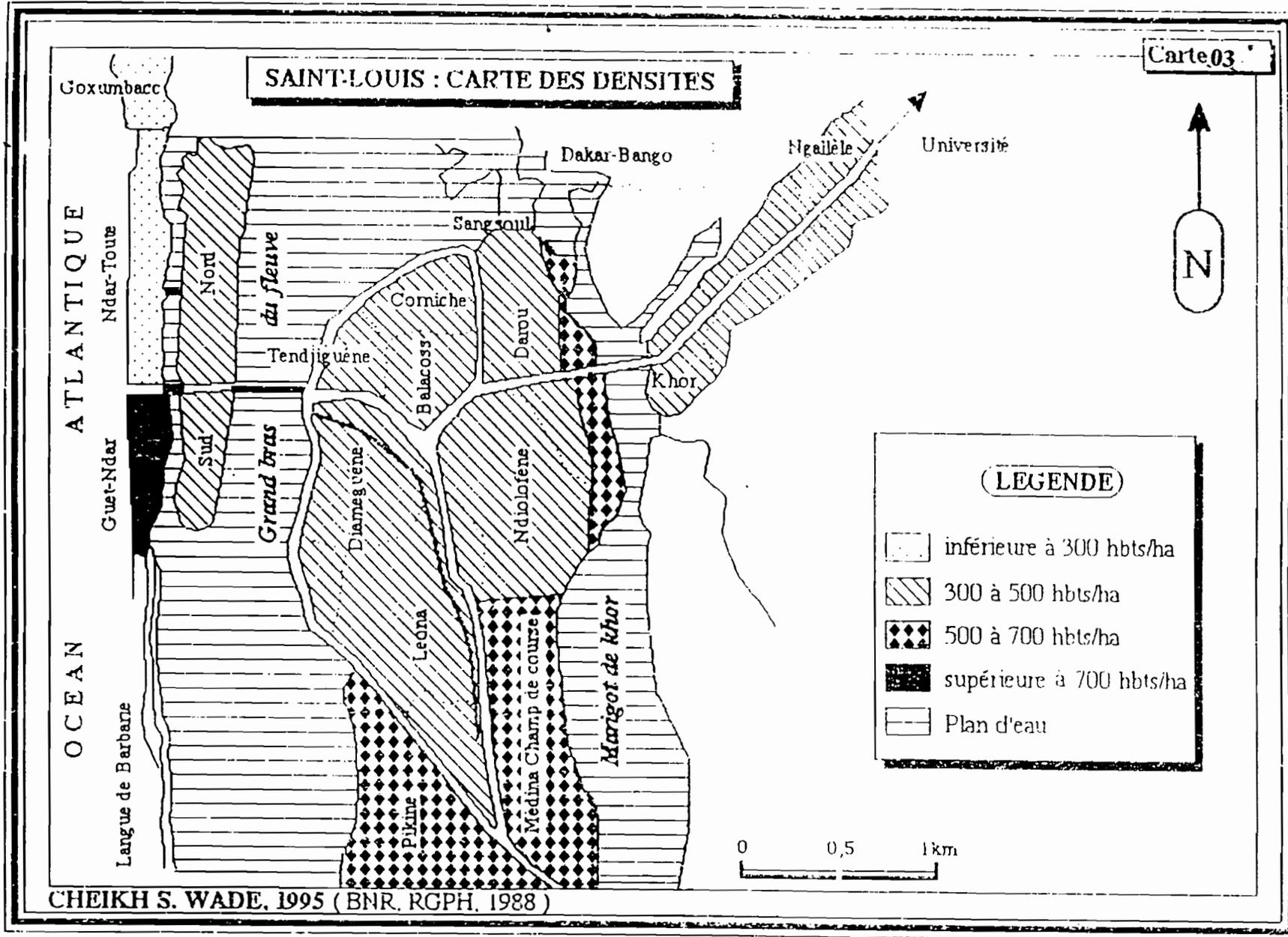
Les sinistrés de Guet-Ndar et de Ndar-Toute furent relogés à Diamaguène. Mais, certains d'entre eux étaient installés dans les emprises de voies de communication. Devant les nécessités d'urbanisation, ce fut un impératif de l'État qui fit déguerpir les populations en 1958. Au début, les

soutien de l'administration. Celle-ci se décida enfin, de les reloger dans le Bas Sénégal. Ce sont ces gens là qui furent les pionniers du quartier de Pikine.

A ces facteurs de l'occupation, il faut ajouter la disponibilité foncière.

Le quartier de Pikine était directement géré par l'administration. Celle-ci interdisait aux populations de construire dans cette zone. L'espace était existant. L'enjeu de taille c'était que, le quartier de Pikine avait des possibilités réelles d'extension dans une zone où l'espace est âprement disputé.

A Saint-Louis l'urbanisation était avant 1960, contrôlée par l'État. Mais depuis cette date, l'espace pikinois est très sollicité. Aujourd'hui, les densités sont très fortes et dépassent les 500 habitants à l'hectare (cf. carte 3 p.73).



En somme, les origines du quartier de Pikine remontent à la fin du XIX^{ème} siècle. Une seule préoccupation est retenue pour expliquer cette situation : une demande accélérée des populations en matière de logement. Face aux problèmes liés aux inondations, aux déguerpissements le seul recours des populations est de se loger sans aucun souci des normes d'aménagement. une situation qui n'a fait que renforcer la tare de Pikine. La zone apparaît comme délaissée par les pouvoirs publics vue la faiblesse des équipements collectifs.

III – 3 : Pikine : Le cadre infrastructurel

Faut-il chercher les causes du sous-développement de Pikine ailleurs que dans son statut d'irrégularité ? Certainement, cela relèverait d'une tâche superflue.

En effet, Pikine à l'image de tous les quartiers spontanés souffre de ce manque chronique d'infrastructures. Ceci, dans bien des cas, pour deux raisons :

- La première est liée aux institutions et administrations chargées de mettre en œuvres une politique d'aménagement et d'équipement de l'espace.
- La seconde est le souci permanent qui anime tout irrégulier : l'incertitude. Cette dernière se manifeste par le refus affiché ou latent des populations d'investir dans une zone qui sera tôt ou tard lotie et aménagée selon les normes urbanistiques.

Dès lors, les populations se contentent d'investissement en matière légère, de types économiques ne serait-ce que pour répondre aux injonctions quotidiennes.

III – 3 – 1: L'éclairage public à Pikine

L'insécurité était en vigueur à Pikine, il fut des années. Il a fallu un financement de la Banque Africaine de Développement (B.A.D) en 1994 pour atténuer le calvaire des pikinois. Aujourd'hui, la quasi-totalité de Pikine est éclairée. Des zones comme Sor Daga sont mieux équipées et la régularité des voies en dit long sur la sécurité du réseau. Celui-ci ne constitue pas une menace pour les populations. Cependant deux problèmes sont rencontrés. Les zones excentrées tel que Pikine Bas Sénégal et extensions, et Sor Daga et extensions ne sont pas concernées par le réseau électrique. Ceci parce qu'elles constituent des conquêtes sans cesse de l'habitat sur les espaces encore vacants, malgré leur éloignement par rapport au centre de Pikine.

Ensuite, il faut dire qu'avec la gestion autonome des collectivités par les nouvelles autorités locales, l'entretien et le suivi des lampadaires du réseau sont presque nuls. Plusieurs lampadaires sont brûlés et faute de rechange les populations restent dans l'obscurité.

III – 3 – 2 : Le ravitaillement en eau potable.

L'approvisionnement en eau potable au Sénégal a connu deux phases :

Une première phase qui s'étend des années 1980 à 1991, marquée par une politique hydrique très restrictive de par l'inaccessibilité des taux de branchement aux populations de petites bourses. A cette période il existait deux types de branchement. Un branchement simple qui revenait à 108.911 F CFA (96.000 F CFA, participation forfaitaire et 12.911 F CFA pour la caution) que l'abonné devait payer au comptant. Ensuite, il y a un branchement par extension. Dans ce cas de figure, l'abonné doit aussi payer en plus de la somme ci-dessus énoncée pour le premier branchement, le métrage de tuyauterie nécessaire à son accès au réseau. Durant cette première phase la plupart des ménages n'avaient accès à l'eau potable qu'à partir des bornes fontaines publiques. Ces dernières offraient de l'eau gratuitement, mais la demande était très forte.

La deuxième phase qui commence en 1991 coïncide avec la privatisation des bornes fontaines publiques. Cependant, elle est marquée par une politique de branchements sociaux, individuels initiée par l'État avec le soutien de la Banque Mondiale. Cette politique vise à donner à la grande majorité des ménages l'accès à un branchement à domicile. Ce branchement doit coûter en échange 12.000 F CFA à l'abonné, car la SONES subventionne le reste du montant.

Le quartier de Pikine a entièrement bénéficié de ce programme social. En effet, à la date du 18 novembre 1999 il existait 2.801⁷⁶ prises à domicile, soit plus de 60 % des ménages à Pikine.

Cette politique des branchements sociaux a atténué les difficultés auxquelles les ménages se heurtaient pour se procurer de l'eau potable. En effet, jusqu'en 1996, il n'existait que 60 bornes fontaines publiques dans la commune de Saint-Louis (exceptés Ngallèle et Bango) dont 10 à Pikine soit 6 % du réseau. Ces bornes fontaines avaient une gestion privée et l'eau se vend encore à 25 F CFA la bassine. Très disséminées dans l'espace pikinois, la recherche de l'eau n'est pas une sinécure (cf. Photo 7, Annexes IV). Les ménagères devaient, à défaut d'être aidées par des proches, parcourir de longues distances pour se procurer cette denrée rare à même la tête.

⁷⁶ Service Régional de la SDE, investigations, novembre 1999.

III – 3 – 3 : Évacuation des déchets

III – 3 – 3 – 1 : Les eaux usées

L'évacuation des eaux usées est le grand problème auquel les populations pikinoises sont quotidiennement confrontées. En effet, les eaux de pluie restent stagnantes des mois après l'hivernage. Elles finissent par s'infester et dégagent une odeur exécrable. Cette situation demeure au grand dam des populations. Un réseau d'élimination des eaux usées existe. Il se situe à l'Ile, la zone la plus structurée de la commune. En 1981, le Plan Directeur d'Assainissement (P.D.A) rédigé par l'ital. Consult a permis de démarrer en 1987 un programme d'urgence destiné à la réalisation d'un nouveau système d'assainissement. Ce réseau est appelé SINCO du nom de la société réalisatrice la SINCO SPA. Ce réseau permet de collecter les eaux usées dans une cuvette de lagunage située sur le bord du Fleuve Sénégal à environ 07 Kilomètres au Sud de la ville. Le coût du branchement au réseau est estimé à 150.000 F CFA.⁷⁷

III – 3 – 3 – 2 : Les ordures ménagères

Les ordures ménagères ne sont pas gérées à Pikine par les services communaux comme le prétendent les services techniques communaux. Toute statistique ne peut-être ici appréciée et maniée qu'avec prudence. Dans des zones comme Pikine, les difficultés d'accès limitent toutes interventions des services sanitaires et des brigades chargées de la collecte des ordures ménagères. Les populations déversent les déchets ménagers dans les zones marécageuses (cf. Photo 8, Annexes IV) et dans le Fleuve Sénégal, renforçant ainsi le climat fétide de l'atmosphère.

Néanmoins, les données fournies par les services techniques communaux donnent une idée sur le casse-tête que constitue la collecte des déchets ménagers. En effet, la production moyenne journalière s'élevait en 1993 à 6562,5 kilogrammes. La production journalière d'ordures ménagères montre nettement que Pikine est la zone la plus fertile car, à elle seule, il faut associer 26,96 %⁷⁸ de la production, soit la production de loin la plus élevée.

III – 3 – 4 : Les équipements sanitaires

Le domaine de la santé subit une carence exceptionnelle. Pour une population de plus de 30.000 habitants, Pikine ne compte qu'un centre de santé, le dispensaire Ouleymatou Bâ (cf. Photo 9, Annexes IV) qui renferme un centre de protection maternelle et infantile. Les deux structures regroupent un personnel technique composé d'un infirmier et de deux sages-femmes. La consultation est payante à raison de 50 F pour les enfants et 100 F pour les adultes.

⁷⁷ Diallo, A. O. Espace et sociétés urbaines : initiatives municipales, développement des équipements collectifs dans la commune de Saint-Louis. U.G.B, U.F.R/L.S.H Section Géographie, 1996, p.20.

⁷⁸ Wade, C. S. op., cit., p 156.

Cette situation du dispensaire donne une idée sur les difficultés en matière de santé de la population de Pikine. Si, l'O.M.S considère que le seuil acceptable d'encadrement est d'un médecin pour 10.000 habitants, à Pikine on ne dispose même pas de médecin. Ainsi, est-on dans un rapport alarmant d'un infirmier pour 30.000 habitants. Plus grave encore, le dispensaire ne fonctionne pas d'avril à octobre car, il se situe dans la zone marécageuse. Les inondations de cette année (1999) ne l'ont pas épargné.

C'est ainsi que les populations de Pikine doivent se rendre à l'Ile, à Sor ou ailleurs pour bénéficier de soins appropriés. De même la maternité constitue un danger certain pour les femmes, surtout quand l'accouchement se déroule durant la nuit.

Outre le dispensaire, il faut noter le travail remarquable accompli par les P.N.C. Initiés par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (A.G.E.T.I.P), les centres de nutrition communautaires ont pour but d'aider les femmes à préserver leur santé ainsi que celle de leurs enfants. Il existe 17 centres du Programme de Nutrition Communautaire (P.N.C) à Saint-Louis dont 07 sont localisés à Pikine.

III – 3 – 5 : Les équipements éducatifs

Deux écoles sont localisées à Pikine, une à Sor Dagga et une à l'entrée du Bas Sénégal. La première, créée en novembre 1998 compte 04 classes et occupent 486 élèves et 04 instituteurs. La deuxième école est située à l'entrée du Bas Sénégal, aux environnements immédiats de la Centrale Électrique de Pikine qui alimente la ville de Saint-louis. Cette école primaire fut créée en 1962 et ne comptait que 02 classes. Aujourd'hui, grâce à l'appui du partenariat Lille / Saint-Louis, la délocalisation de l'école a été entreprise en 1991. Ce site d'origine est l'annexe de l'école et compte 06 classes. L'école principale, sise à la zone marécageuse, à proximité du dispensaire compte 16 classes. En mars 1998, l'effectif était de 2384 élèves. L'effectif moyen par classe dépasse 50 élèves malgré la situation de double flux pour atténuer la pression.

Jusqu'à la date du 18 novembre 1999, l'école n'avait pas encore ouvert ses portes. Elle a été entièrement absorbée par les eaux de pluies.

III – 3 – 6 : Les lieux de cultes

Pikine est une zone musulmane à plus de 95 %. Quelle que soit l'exiguïté de l'espace, les populations trouvent toujours des lieux pour s'adonner à leurs prières. Ababacar Traoré⁷⁹ a dénombré 15 mosquées dont 03 de grandes dimensions servant à abriter les prières du vendredi (cf.

⁷⁹ Traoré, A, op., cit., p 57.

Photo 10, Annexes IV). Ces mosquées sont souvent fondées sur la base d'affinités. Dans le fief des Halpular, l'organisation de la mosquée est le reflet de la stratification sociale : l'imam est un aristocrate alors que le proposé à l'amplification du discours est un casté. La vie des mosquées dépend entièrement des cotisations des fidèles, les aumônes entre autres.

Il n'existe pas de lieux de culte pour les chrétiens. Ainsi, ces derniers se rendent à l'église Notre dame de Lourdes à Sor ou à celle de Sud dans l'Ile.

III – 3 – 7 : Les lieux de loisirs

A Pikine, il n'existe ni salle de spectacles, ni salle de cinéma. L'absence d'aires de jeu est ici réelle. Pour organiser des manifestations, les femmes, et les jeunes occupent les maisons non clôturées et les espaces étroits entre les concessions. Pour l'organisation des soirées, les jeunes ont recours au foyer de l'école ou sollicitent les cours de maisons d'un standing élevé. Sinon, la règle selon Ababacar Touré est “ *l'occupation des lieux mal famés et souvent excentrés* ”⁸⁰. L'insécurité y règne en maître. D'ailleurs, une rixe mortelle est à l'origine de la fermeture du “ Sangomar ”.

III – 3 – 8 : Les transports

Il est très difficile de se déplacer à Pikine. Le réseau du transport est assuré par les cars rapides, les taxis et les charrettes. Le transport des cars rapides est de loin plus développé. L'itinéraire principal va du marché de Ndar-Toute à Pikine en passant par le marché de Tendjiguène, le commissariat de Police de Sor et Léona. Le réseau est plus dense entre l'Ile et Pikine en raison du mouvement pendulaire des employés de maisons, des commerçants, des agents de la fonction publique qui travaillent en ville. Les élèves constituent aussi, une clientèle importante dans le réseau du transport cars rapides.

Cependant, seuls les taxis et les charrettes peuvent accéder à l'intérieur de Pikine à certains endroits par le biais de l'axe principal Angle Tall et une partie du Bas Sénégal. La difficulté de la circulation est liée à l'exiguïté de l'espace. Elle est telle que certaines zones de Pikine ne sont accessibles ni aux charrettes, ni aux taxis et encore moins aux cars rapides.

III – 3 – 9 : Le tissu commercial

Deux marchés existent à Pikine : “ Marché Pikine ” et “ Marché Anta Gaye ”.

Le premier est situé à l'Est de la route N2. Il fut créé au lendemain des indépendances. Il est alimenté principalement par le marché de Tendjiguène, et dans une moindre mesure par celui de Ndar-Toute surtout en poissons. Outre la zone de Pikine, ce marché approvisionne Eaux Claires,

⁸⁰ Traoré, A. op., cit., p 57.

Léona ou encore Diaminar. C'est un véritable marché carrefour. Il polarise une importante clientèle. On y dénombre 250 échoppes contre 245 pour le marché de Tendjiguène et 90 pour celui de Ndar-Toute. Le marché de Pikine compte aussi 70 étals, et contribue journalièrement à hauteur de 15.000⁸¹ F CFA dans les caisses municipales.

Le second marché s'allonge sur plus de 150 mètres et borde l'axe principal Angle Tall : c'est le marché "Anta Gaye". Les vendeurs sont des femmes en général. Elles exposent leurs marchandises sur des tables ou sur des nattes à même le sol. Elles excellent dans la vente en détail, contournant au maximum les agents municipaux chargés de la collecte.

En dehors de ces marchés, il existe deux autres lieux de ventes appelés respectivement "Marché Coudy Mbaye" et "Marché Gouy-Mbeurgou". Ce sont plutôt des étals placés aux portes des maisons et qui ne mobilisent pas la grande clientèle.

III – 3 – 10 : Autres

A Pikine la carence en infrastructures de base est une cruelle réalité. Elle s'étend à plusieurs autres domaines.

Dans le domaine de la sécurité, Pikine est une zone à haut risque. Il n'existe pas de brigade de sécurité dans les lieux. Pikine dépend entièrement, en matière de sécurité des brigades de police de Sor, de gendarmerie de Khor et de l'Ile. Ces brigades sont éloignées de Pikine. En plus de cet éloignement, la nature de l'occupation à Pikine ne permet aucune patrouille policière, et s'y hasarder à pied est suicidaire.

D'autre part, les inhumations à Pikine se font avec de grosses difficultés. Faute d'existence de cimetières dans la localité, les dépouilles mortuaires sont emportées ailleurs dans les cimetières "Marmial" de Darou ou "Thiaka Ndiaye" de Guet-Ndar.

Il en est de même pour les espaces sportives. Les jeunes pikinois sont obligés d'aller dans les autres quartiers ou à la plage pour s'adonner à des activités sportives.

En définitive, la situation infrastructurelle à Pikine est désolante. La population est d'une promiscuité sans précédent et ne bénéficie d'aucune infrastructure nécessaire à son épanouissement. Le milieu est infeste, les maladies tuent, le transport augmente l'agonie. Les jeunes à défaut de hobbies s'adonnent à la drogue, à la prostitution. L'ampleur des garçons pères et des filles mères nous dit long sur l'état de crise de la jeunesse pikinoise.

Wade, C. S. op., cit., p 132.

C'est dans ce contexte que les esprits se tournent vers la restructuration. Dès lors, nous devons nous interroger sur la passivité des pouvoirs institutionnels quant à la mise en place d'un dispositif apte à faire face à l'occupation anarchique des espaces.

III – 4 : Pikine et le projet de restructuration

Pikine est la localité la plus peuplée de la ville de Saint-Louis. Sa population dépasse aujourd'hui, plus de 30.000 habitants. Or, l'espace est très réduit, le site hostile, les infrastructures inexistantes.

L'évolution de la population pikinoise est fulgurante. De 11.943 habitants en 1976, l'effectif est passé à 23.863 habitants en 1988. Ce poids démographique représentait 18,80 % des effectifs de la commune. C'est d'ailleurs, ce qui fait de Pikine le principal pourvoyeur d'effectifs de Saint-Louis, avec un croît démographique de plus de 2,5 %. Cet accroissement rapide de la population de Pikine est alimenté par un dynamisme interne très soutenu et un flux migratoire très constant.

En effet, de 1960 à 1988, la mortalité infantile a fortement régressé passant de 99 ‰ à 56 ‰. cette diminution de la mortalité est accompagnée par un niveau de fécondité élevé tournant autour de 6 à 7 enfants par femme. A cela faudrait-il ajouter l'âge relativement bas de la première nuptialité qui se situe à 23 ans.

L'afflux massif des ruraux a aussi, beaucoup contribué au renforcement des effectifs urbains. Durant la première décennie de l'indépendance nationale, le mirage de la ville a orienté les ruraux à squatter les cadres urbains pour chercher de meilleures conditions de vie. C'est durant cette période que Saint-Louis connut son plus fort taux d'accroissement avec 4,5 %.

Ces mouvements démographiques ont eu des répercussions sur l'occupation de l'espace. Pikine jusqu'alors, épargnée par les vagues successives de migrants commence à se peupler. De 1960 à 1988, les flux ont augmenté et les densités sont passées de 106 habitants à l'hectare à 593 habitants à l'hectare⁸². Aujourd'hui, les densités avoisinent les 700 habitants à l'hectare.

Une occupation de l'espace qui s'est faite sans répit, et sans l'aval des Services du Cadastre et de l'Urbanisme. L'enjeu foncier a aiguisé la gloutonnerie des " affairistes ". Ainsi, en sus des " héritiers " de Yérim Mbagnick, plusieurs vendeurs sont apparus, venus-on ne sait d'où, et clament avec becs et ongles leur " parenté " avec le " Lamane " et revendiquent par conséquent leurs

⁸² Wade, C. S., Op., cit., p 198.

droits à disposer de la terre. La suite est connue : Pikine fut morcelé en plus de 5.000 concessions. Beaucoup de litiges s'en sont suivis, entre autres les problèmes liés à la double voire triple vente d'une même concession à différents acquéreurs.

C'est dans ce contexte que le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (S.D.A.U) fut élaboré en 1975 annonçant les lignes directrices de l'urbanisation de Pikine. Un projet ambitieux fut ficelé mais, sa réalisation tarde encore. Le volet de restructuration amorcé vers 1987 tente aujourd'hui de réactualiser ce schéma.

III – 4 – 1: Le Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Pikine à l'an 2000.

Le S.D.A.U initié en 1975 est un projet de développement à long terme. Sa prospection s'étend sur 25 ans, jusqu'à l'horizon l'an 2000. Mais, ce schéma souffre de support juridique. En effet, sa principale limite est *“ qu'il ne constitue pas un document de type réglementaire applicable au tiers. En outre, il n'exprime pas des règles directement applicables aux individus désirant construire comme c'est le cas des Plans d'Urbanisme ou du Code National de l'Urbanisme ”*⁸³.

Cependant le mérite du S.D.A.U est d'avoir tracé les lignes qui orientent la viabilisation de Pikine. Un projet ambitieux qui a virtuellement aménagé Pikine comme le montre le schéma ci-dessous.

⁸³ Traoré, A., Op., cit., p 35.

Schéma 03 : Aménagement de Pikine à l'horizon 2000.

Horizon 1990 : 22.000 habitants



Objectifs 2000 : 25.000 habitants

Habitat	Équipement	Activités	Liaisons
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Remblaiement secteurs inondables Sud. ✓ Restructuration habitat spontané. ✓ Lotissement partie Sud et est. ✓ Opération concertée de 750 logements. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Équipements de quartiers (écoles primaires). ✓ Établissements d'enseignements secondaires (900 élèves, objectifs 250 élèves). ✓ Terrain de sport. ✓ Marché. ✓ Centre de santé ✓ Maison des jeunes. ✓ Cinéma. ✓ Annexes services publics ✓ Places, jardins publics parkings 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Port fluo maritime ✓ Zone portuaire. ✓ Zone industrielle. ✓ Zone artisanale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dégagement des voiries ✓ Boulevard fluvial ✓ Embranchement port et zone industrielle du chemin de fer et de la voirie primaire.

Source: S.D.A.U, p 22⁸⁴.

Au vu des réalisations faites seuls le dispensaire et l'école ont été conçus. La promptitude de l'informel a, une fois de plus surplombé la rigidité administrative. Les promoteurs de l'informel ont réalisé plus de 5.000 concessions, soit plus de 6 fois les objectifs de l'opération concertée de 750 logements. Même la zone marécageuse est habitée.

⁸⁴ Traoré, A., Idem p 36.

Il faut dire que le S.D.A.U de Pikine n'a pas été réalisé pour principalement trois raisons.

La première relève d'une volonté politique. En effet, si l'État manifestait son désir de viabiliser le quartier de Pikine, il l'aurait fait d'une manière ou d'une autre ; les exemples de Fass (Dakar), de Grand Médine ou encore celle de Dalifort peuvent en témoigner.

La seconde est liée à une question de faisabilité. Des réalisations d'une telle ampleur nécessitent des financements importants et il est difficile de trouver des partenaires financiers.

La troisième raison est à chercher dans l'idylle qui unit les populations à leur site. Le S.D.A.U avait envisagé de recaser les éventuels déguerpis à Ngallèle. Ceux-ci ont refusé n'admettant ni la césure avec l'espace encore moins le dénouement des liens sociaux tissés à partir de plusieurs années de vie commune.

L'ampleur de la promiscuité et les différents maux subséquents à cette situation, ont finalement incité les pouvoirs publics à venir à bout des problèmes qui sévissent dans les quartiers non lotis. Dans cette optique le Sénégal s'est engagé :

*" A assurer la cohérence et la coordination des politiques et stratégies adoptées dans le domaine macro-économique et en matière de logement et à en faire une priorité sociale dans le cadre des politiques urbaines et des programmes de développement nationaux afin de soutenir la mobilisation des ressources, la création d'emplois, l'élimination de la pauvreté et l'intégration sociale "*⁸⁵.

III – 4 – 2 : Pikine dans le cadre de la politique de restructuration et de régularisation foncière des quartiers non lotis.

III– 4 – 2 – 1 : Présentation de la politique nationale de restructuration et de régularisation foncière (P.N.R.F)

Aménager les espaces habités de notre environnement est une préoccupation plus mondaine que jamais. Le souci d'organiser les lieux occupés de la meilleure façon possible n'est sans doute pas nouveau. Les déguerpissements de Fass, Grand Médine, les nombreux projets d'habitats initiés par la S.I.C.A.P, la S.N.H.L.M. ou encore par l'A.G.E.T.I.P en sont des illustrations parfaites.

- Face à l'urbanisation très rapide des agglomérations urbaines (45 % de la population du Sénégal vivent dans une zone urbaine), face à l'ampleur des occupations irrégulières qui occupent 25 % des zones urbanisées du pays, l'État a initié une politique nationale de restructuration

⁸⁵ In la déclaration d'Istanbul et le Programme pour l'Habitat. Conférence des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat II), Istanbul : 3 – 14 Juin 1996, paragraphe 40, p 19

foncière. Celle-ci, pour faire face à l'urbanisation non contrôlée a entrepris trois types d'actions : produire des logements sociaux par le biais des promoteurs immobiliers ou de coopératives d'habitats (habitat planifié) ;

- aménager et viabiliser des zones d'extension urbaine en vue de produire des parcelles assainies, pour promouvoir notamment l'auto-construction ;
- restructurer et régulariser les quartiers non lotis.

La politique nationale de restructuration de l'habitat est initiée en 1987, et l'expérience de Dalifort fut la première. Cette nouvelle politique repose sur cinq principes de base : l'amélioration de l'environnement urbain, l'accès à la sécurité foncière, la participation des populations concernées, le recouvrement des coûts d'aménagement et l'intervention minimale dans l'aménagement des quartiers.

Ces principes participent activement à l'amélioration des quartiers par la mise en œuvre d'infrastructures secondaires. En garantissant aux irréguliers l'accès à la légalité, ils instaurent un climat de sécurité foncière et captivent ainsi la participation des populations. Avec cette nouvelle politique, le spectre des expropriations et des déguerpissements s'effondre. Déguerpissement et expropriations, des procédés que l'État a utilisé pour restaurer son autorité sur les terres de son domaine occupées irrégulièrement. Des procédés perpétrés, au grand dam des populations à qui, des douleurs et larmes n'ont pas permis de sauvegarder des investissements à coût de millions.

Cette nouvelle politique de restructuration s'appuie également sur un dispositif financier pour mener à bien les opérations de restructuration. Il s'agit du Fonds de Restructuration et de Régulation foncière (F.O.R.E.F) créé en 1991 par l'État sénégalais. Ce fonds logé à la B.H.S, est alimenté grâce à la participation des populations, des communes, de l'État et des bailleurs de fonds.

Cependant, il faut noter qu'avec l'entrée en vigueur effective de la loi sur la décentralisation le 1^{er} janvier 1997, les collectivités locales acquièrent une autonomie et de nouvelles compétences.

En matière d'urbanisme et d'habitat, le transfert est important notamment au niveau de la planification et de l'aménagement du territoire. Les communes deviennent les maîtres d'ouvrages de leur développement, définissant les zones de lotissement ou de restructuration et délivrant les permis de construire. Ce dispositif institutionnel vient consolider davantage la politique de l'État à venir à bout de la misère sociale par un rapprochement, un contact régulier avec les populations.

C'est dans cette perspective que trois bureaux sont installés. Ils sont chargés de l'étude des projets. Leur présence sur le terrain en fait des intermédiaires entre les populations et l'État. Parmi ces trois bureaux celui de Saint-Louis nous intéresse particulièrement car il a en main la viabilisation de Pikine.

III – 4 – 2 – 2 : Projet de restructuration de Saint-Louis

Le projet de restructuration de Pikine a son siège au Sud dans la grande Ile. Il a un personnel très réduit composé d'un coordonnateur (ingénieur) et de deux chefs de projet dont un à Khouma et un à Saint-Louis.

L'équipe de Pikine est composée de trois personnes. Il faut noter que tous les membres de cette équipe sont des techniciens. Le projet de Pikine est chargé de la sensibilisation, de l'organisation et de l'encadrement des populations dans l'exercice de leur cité. Il lui revient dès lors d'aménager et d'équiper la zone en infrastructures de base. Cependant, la participation est nécessaire.

Le projet de restructuration de Pikine s'est voulu d'emblée consultatif. Plusieurs assemblées générales d'informations furent organisées pour imprégner les populations dans la gestion de leur patrimoine.

A l'image des projets déjà initiés, celui de Pikine a suivi le même canevas (cf. Annexes III, Schéma 09). Quatre phases constituent une opération de restructuration : une phase d'identification, une phase d'organisation et de lancement des procédures, une phase de planification et une phase de réalisation et de recouvrement.

A Pikine, le projet a déjà procédé à la réalisation de la carte des lieux, à l'identification des propriétaires et à l'organisation des populations en G.I.E. Cinq (05) G.I.E sont créés à Pikine : deux (02) à Pikine II, deux (02) à Pikine III et un (01) à Pikine I. Ce dernier, mieux structuré avait entamé la collecte des cotisations. Ce qui ne dura pas longtemps : des querelles de personnes, des malversations financières et une sensibilisation parcellaire sont vite arrivées à bout de ce dynamisme de départ. D'autres blocages sont aussi à signaler.

Tout d'abord, il faut reconnaître que le personnel du projet est assez réduit. Il éprouve de réelles difficultés à cumuler le travail de conception et celui de sensibilisation. C'est pourquoi, la sensibilisation n'a pas entièrement réussi car les populations manifestent une certaine indifférence. Ce qui est un frein à la participation des pikinois aux différentes étapes de l'évolution du projet.

La participation est un véritable facteur de blocage pour le projet. Ce blocage se manifeste le non-versement des cotisations quels qu'en soient les motifs. Toujours est-il que les populations de Pikine se battent pour répondre à leurs besoins quotidiens malgré l'angoisse existentielle que leur a léguée une mauvaise occupation de l'espace. En tout cas aucun partenaire ne s'est manifesté pour aider le projet à viabiliser Pikine.

Le manque de partenaire pouvant servir de relais d'animation pour les autres volets renforce davantage les difficultés du projet. Jusqu'à présent aucune O.N.G n'a manifesté le désir d'épauler le projet. Les rares volontés de participation de la part des Associations Sportives et Culturelles (A.S.C) ont été inhibées par des tentatives de récupération politique.

Pikine situé dans le delta du Fleuve Sénégal, se trouve dans une zone amphibie. Son climat est frais. Il subit l'influence des masses d'air des Iles Canaries, c'est pourquoi son climat est appelé subcanarien.

Pikine se situe à la sortie de Saint-Louis par la route N 2, cloisonné entre celle-ci et le fleuve Sénégal.

Ses origines sont directement associées à la colonisation. Légué au Lamane Yérin Mbagnick par l'administration coloniale, Pikine vide au début est devenu la principale zone d'accueil de la commune de Saint-Louis. Ses réelles possibilités de constituer une zone d'extension dans une commune où l'espace est âprement disputé en font un pôle d'attraction pour les populations.

Cette attraction est d'autant plus vive au vu des diverses calamités qui ont secoué des zones comme Guet-Ndar, Ndar-Toute. Au lendemain des indépendances, l'espace pikinois fut surexploité avec le flux massif de ruraux attirés par les mirages de la ville. C'est ainsi que l'enjeu foncier aiguïsa l'appétit des "héritiers" de Yérin Mbagnick qui procédèrent au morcellement de l'espace pikinois. Ils ne seront pas seuls dans cette entreprise. En effet, d'autres vendeurs ont participé au partage du gâteau pikinois qu'ils ont découpé en plus de 5.000 morceaux et vendus sans aucun acte législatif. Aujourd'hui, 5.200 concessions sont recensées par le projet.

Il s'en est suivi une occupation anarchique de l'espace. celle-ci se traduit par une promiscuité sans précédent et une faiblesse chronique des infrastructures de base.

Cette situation a incité les pouvoirs publics à vouloir organiser l'espace. Un S.D.A.U fut initié en 1975 sans suite suivie d'un programme de restructuration qui est aujourd'hui, plus que

jamais d'actualité. La pauvreté des ménages dans ce quartier est telle qu'elle alarme les pouvoirs publics. D'ailleurs cela relève d'un véritable paradoxe car, les noyaux urbains sont absorbés par des zones périurbaines malsaines, des taudis, des squatters comme Pikine.

Après cette présentation de la zone de Pikine nous essayerons dans les lignes qui suivent de vous livrer les résultats de notre étude.

CHAPITRE IV – ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Notre étude porte sur 124 ménages couvrant une population de 1626 personnes soit 20 % de la population pikinoise. Une étude que nous avons abordée à partir de trois aspects fondamentaux : démographie, économie et infrastructures.

L'aspect démographique nous révèle la prédominance de l'ethnie Wolof, de la confrérie tidjiane, mais aussi a-t-il montré l'importance des chefs de ménage (CM) âgés de plus de 40 ans et la recrudescence des femmes chef de ménage (FCM). Dans cet aspect nous nous sommes aussi intéressé à la situation du logement.

L'aspect économique nous a plongé dans l'univers de l'emploi et de la production du C.M et des composantes du ménage. L'importance de cet aspect se situe dans son orientation vers le secteur informel. C'est dire que, nous n'avons pas fait une analyse du secteur informel, mais plutôt une analyse des activités des membres du ménage, en nous fondant sur ses caractéristiques visiblement analogues à celles du secteur informel.

L'aspect infrastructurel s'est surtout appesanti sur l'équipement en eau, en électricité, mais aussi concerne-t-il le matériel ménager et la situation du transport.

IV – 1 : Les aspects démographiques à Pikine.

Dans cette section nous nous évertuerons à identifier les CM et les membres du ménage en analysant leurs rapports aux services sociaux.

IV – 1 – 1 : Identification des ménages.

IV – 1 – 1 – 1 : Les effectifs, sexes et ages des CM.

Le tableau ci-dessous nous indique la représentation des CM à Pikine. Les données montrent que Pikine la zone marécageuse et Pikine Angle Tall avec respectivement 30 et 27 % constituent plus de la moitié de l'échantillon contre 23 et 20 % pour les zones de Pikine Bas Sénégal et Pikine la route N2 . Cette répartition déséquilibrée traduit les densités d'occupation de ces lieux et répond à un souci de représentativité.

Tableau 01: Effectifs des ménages

LOCALITE	EFFECTIFS	
	NOMBRE	POURCENTAGE
Pikine Bas Sénégal	29	23,5
Pikine Angle Tall	34	27,5
Pikine Zone marécageuse	37	30
Pikine Route N2	24	19
ENSEMBLE	124	100

Quant à la répartition par âge des CM, elle révèle une recrudescence des FCM. En effet, 31 % des CM sont des femmes contre 69 % de ménages dirigés par des hommes. Pikine Bas Sénégal possède le plus de FCM avec 45 %. Cette situation peut s'expliquer par sa nature de zone pionnière. En effet, bien des CM très âgés ont légué en héritage leurs maisons, leurs champs à leurs femmes et à leurs enfants ou se sont retirés de la direction familiale, comme le montre le tableau ci – dessous.

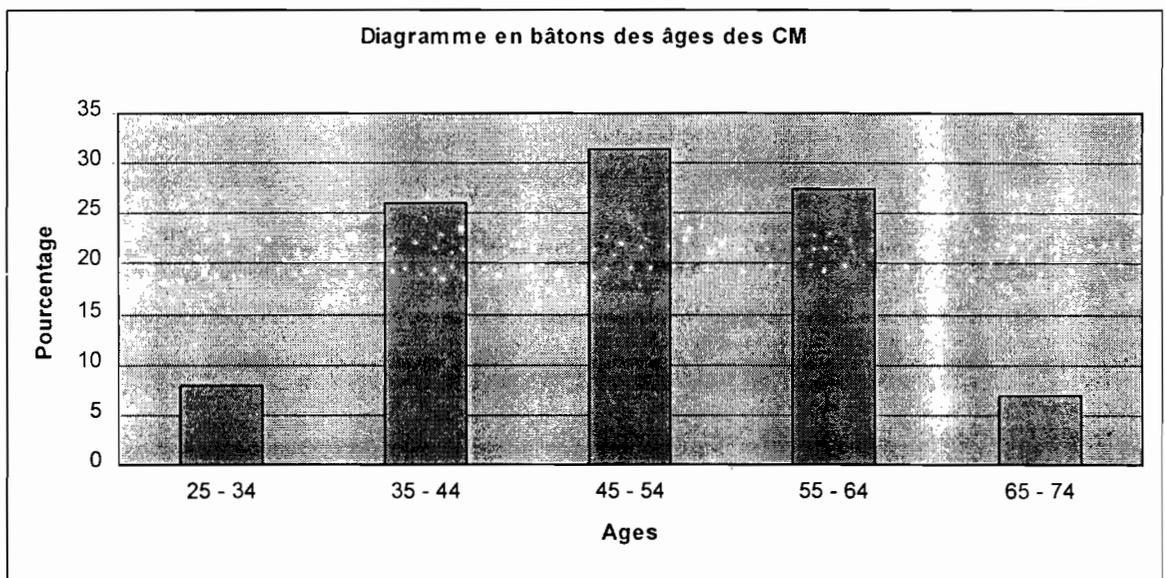
Tableau 02 : La répartition par sexe du CM

Localité	Sexe du CM		ENSEMBLE			
	Masculin	Féminin				
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Pikine Bas Sénégal	16	55	13	45	29	100
Pikine Angle Tall	23	67,50	11	32,5	34	100
Pikine Zone marécageuse	30	81	07	19	37	100
Pikine Route N2	17	71	07	29	24	100
ENSEMBLE	86	69	38	31	124	100

Pikine la zone marécageuse par opposition à Pikine Bas Sénégal concentre 24 % des CM soit 81 % de sa distribution locale. C'est une zone dont la conquête spatiale n'est pas encore terminée. Des CM s'y implantent bravant les marécages et les tas d'immondices.

La répartition par âge des CM laisse nettement apparaître l'importance de l'âge du moins dans nos sociétés africaines dans la gestion du foyer. En effet, près des 2/3 des CM ont un âge supérieur à 45 ans soit 64,5 %. Le diagramme ci-dessous nous donne une image plus saisissante. Les ménages dirigés par les jeunes représentent 34 % des CM. Ce chiffre coïncide souvent à de jeunes personnes, souvent d'origines rurales qui ont choisi de s'installer en zone urbaine, ou des individus à la recherche d'une harmonie familiale exclus de la résidence par l'exiguïté des lieux. L'âge médian d'un CM est de 49,5 années ; un âge qui se situe à 08,5 années de la retraite au Sénégal.

Schéma 04 : Diagramme en bâtons des âges des CM.



D'autres identifiants peuvent nous orienter vers une meilleure connaissance des CM : il s'agit de l'ethnie, de la religion et de la situation matrimoniale.

IV – 1 – 1 – : Ethnie, religion et situation matrimoniale du CM.

Dans le quartier de Pikine l'ethnie Wolof et la religion musulmane sont fortement implantées dans tous les quartiers.

Le tableau 3 ci dessous révèle que 66 % des CM sont de l'ethnie Wolof.

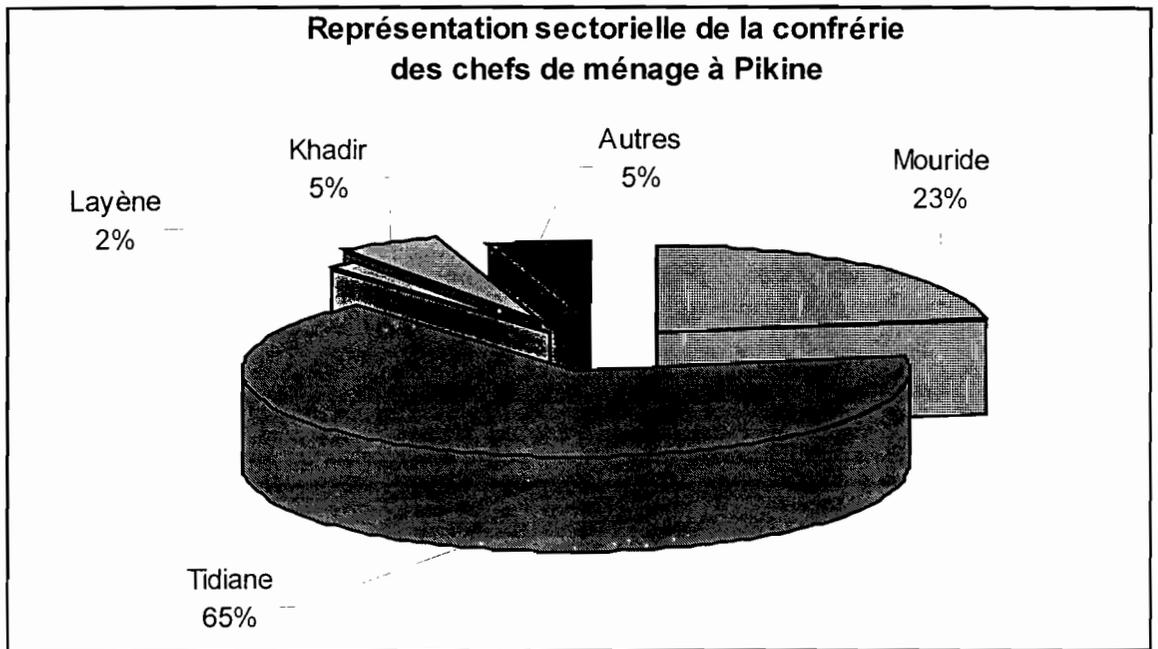
Tableau 03: Répartition ethnique des CM

Localité / Ethnies	Pikine Bas Sén.		Pikine A. Tall		Pikine Z. Ma.		Pikine R. N2		ENSEMBLE	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Diola	00	00	00	00	00	00	02	1,5	2	1,5
Halpular	10	08	14	11.5	10	08	02	1,5	36	29
Manding	00	00	00	00	01	01	01	01	2	1,5
Maure	01	01	00	00	00	00	00	00	01	1
Soninké	00	00	00	00	00	00	01	01	01	1
Wolof	18	14.5	20	16	26	21	18	14.5	82	66
ENSEMBLE	29	23.5	34	27.5	37	30	24	19.5	124	400

La forte représentativité des Wolofs vient confirmer les données du dernier recensement de 1988. Cette implantation Wolof dans tous les quartiers de Pikine cache mal les regroupements à affinité ethnolinguistique. Ainsi, dans les prolongements intérieurs du Bas Sénégal et de Angle Tall on note une communauté très importante de Halpular. D'ailleurs, elle suit de près la communauté wolof dans ses zones avec respectivement 34,5 % et 41 % des effectifs de Pikine Bas Sénégal et de Angle Tall. Les Manding, Maure, Diola et Soninké représentent 05 % de l'effectif, et sont en majorité des nouveaux résidents implantés pour la plupart dans l'agglomération de Pikine route N 2 à Sor Dagga ou à Sor Diagne.

Les musulmans sont majoritaires avec 99 % des effectifs. De même la confrérie tidjiane se taille la plus grande part avec 66 % de l'effectif.

Schéma 05 : Représentation sectorielle de la confrérie des CM à Pikine



La représentation graphique de la confrérie des CM ci-dessus révèle une prédominance de la confrérie tidiane. Ceci s'explique par le fait que la région de Saint-Louis a toujours été considérée comme le berceau de la Tidiana⁸⁶.

Néanmoins, on note la présence d'autres communautés: mouride (23%), layène (02%), khadir (05). Il existe aussi d'autres confessions. De manière générale, il s'agit d'une domination de la religion musulmane (99%).

Cette forte représentativité de la religion musulmane se traduit dans l'orientation matrimoniale du CM. Le tableau ci-dessous montre que 57% des CM vivent en union monogamie contre 30% qui sont polygames.

⁸⁶ El Hadji Omar TALL et Seydi El hadji Malick SY sont natifs de la région de Saint-Louis. Ce dernier est d'ailleurs le fondateur de la confrérie Tidiane.

Tableau 04 : Nature de l'union matrimoniale du CM

Union Matrimoniale	Pikine B. Sén.		Pikine A. Tall		Pikine Z. M.		Pikine RN2		ENSEMBLE	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Monogamie	18	14.5	18	14.5	21	17	14	11.5	71	57.5
Polygamie	07	5.5	10	08	12	9.5	08	6.5	37	29.5
Autres	04	3	06	5	04	3	03	2.5	16	13
Ensemble	24	23.5	34	27.5	37	30	24	23.5	124	100

De manière générale, 87 % des CM sont mariés contre 13 % dont 04 % sont des divorcés. Les veufs et veuves représentent 09 % (cf. Tableau 22, Annexes III).

Après avoir eu un aperçu sur les CM il nous semble intéressant de se consacrer aux autres membres du ménage.

IV – 1 – 2 : Présentation des autres membres du ménage

S'intéresser aux autres membres du ménage c'est d'une certaine façon, déterminer la taille du ménage.

A Pikine Saint-Louis, malgré l'étroitesse de l'habitat, la population augmente d'un croît très important, soutenu par les jeunes (cf. Tableau 23. annexes III).

Tableau 05 : Taille du ménage à Pikine

Localité	P. B. S	P. A. T	P. Z. M	PRN2	ENSEMBLE	
					Eff	%
Nbre de personne par ménage						
Moins de 10 personnes	16	10	20	14	60	48,38
10 à 20 personnes	11	19	15	10	55	44,35
20 à 29 personnes	01	04	02	00	07	05,64
30 et plus	01	01	00	00	02	01,61
ENSEMBLE	29	34	37	24	124	99,98

D'ailleurs, le tableau ci-dessus, soutient cette remarque. Plus de la moitié des ménages 51,5 % sont de grande taille ce qui dépasse nettement la moyenne nationale qui est de 08,7 individus par ménage. Pikine Angle Tall est la zone où la concentration est plus dense avec près des 2/3 des ménages à grande taille, soit 29,5 %. Quant à la zone Pikine route N2 l'habitation est moins dense: 23,5 des ménages petite taille y sont concentrés. La zone marécageuse, recèle le plus de ménage de petite taille 33,5, ceci à cause de l'étroitesse du milieu, mais aussi de la durée de l'implantation.

A Pikine, notre étude englobe 1626 personnes, soit 13 individus par ménage. Comme l'indique le tableau suivant, Pikine Angle Tall et la zone marécageuse sont les plus densément peuplés avec respectivement 13,5 et 11,5 individus par ménage.

Le Bas Sénégal et Pikine, la route N2 avec 10 et 10,5 %. Ceci peut s'expliquer dans l'une et l'autre cas par les lotissements plus ou moins sommaires qui ont présidé à l'occupation de ces lieux.

Tableau 06 : Nombre de personnes concernées par l'étude

Localité	Effectif	Effectif	Nbre médian de personne par ménage
Pikine Bas Sénégal		293	10,10
Pikine Angle Tall		463	13,61
Pikine Zone marécageuse		417	11,27
Pikine Route N2		253	10,54
ENSEMBLE		1626	11,38

En définitive, si les ménages regroupent en moyenne 11,5 individus, 12 par extension, il nous semble opportun de s'intéresser à la situation du logement.

IV – 1 – 3 : La situation du logement à Pikine

A Pikine, la question de l'habitat soulève un grand nombre de problèmes : forte demande en logement des populations; exigüité et hostilité du milieu entre autres.

Si nous nous intéressons à l'origine des habitants de Pikine, il ressort que les autres quartiers de Saint-Louis ont soutenu et entretenu l'occupation de l'espace pikinois. En effet, le tableau ci-dessous indique que 72 % des habitants actuels de Pikine vivaient dans la ville de Saint-Louis.

Cependant, seuls 11,5 % d'entre eux étaient propriétaires de leurs résidences; la majorité vivaient chez leurs parents ou étaient des locataires.

Tableau 07: Situation résidentielle actuelle des habitants de Pikine

Situation de résidence Lieu de Résidence	Emprunt		Locataire		Maison Familiale		Propriété		Autre		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Quartier de St-Louis	9	7	34	27,5	32	26	14	11,5	0	0	91	72
Région de St-Louis	3	2,5	02	1,5	2	7,5	14	11	2	1,5	21	18,5
Autres	1	1	03	2,5	0	0	8	6,5	0	0	12	9,5
Ensemble	13	10,5	39	31,5	34	27,5	36	29	2	1,5	124	100

Retenons tout de même que les actuels CM (72 %) à Pikine étaient des locataires ou vivaient dans la maison familiale ou dans des maisons qui leurs ont été prêtées. 28 % vivaient dans leur propre maison. La majeure partie d'entre eux a choisi Pikine parce que c'était la seule localité qui n'était pas totalement occupée.

Ainsi, ils ont préféré vivre à Pikine que de payer une location très chère ou encore de s'entasser dans des résidences familiales trop encombrées. Beaucoup de propriétaires à l'image de Monsieur X résident du Bas Sénégal et Directeur d'une école primaire à Léona, ont été animés d'un désir «d'épanouissement».

Aujourd'hui, ce désir s'est traduit par l'acquisition pour nombre de CM d'une parcelle à Pikine. En effet, comme l'indique le Schéma 07, 29 % sont propriétaires d'une concession dont 26 % résident dans la zone marécageuse.

Tableau 08 : Etat de l'habitat à Pikine

Nature du Standing	Pikine B.S		Pikine A. T		Pikine Z. M.		Pikine R. N2.		ENSEMBLE	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Standing élevé	03	2,5	01	1	0	0	07	5,5	11	9
Assez bon Standing	03	2,5	07	5,5	03	2,5	07	5,5	20	16
Standing moyen	13	10,5	12	9,5	18	14,5	07	5,5	50	40,5
Standing bas	06	5	13	10,5	12	9,5	03	2,5	34	27,5
Très bas Standing	04	3	01	1	04	3,5	00	00	09	07
ENSEMBLE	29	23,5	34	29,5	37	30	24	19	124	100

L'importance du statut de propriétaire cache mal l'état de la possession. Le niveau du bâtiment est très faible. En effet, le tableau ci-dessus est révélateur de l'état de désolation de l'habitat. Les quelques rares bâtiments d'un bon standing, c'est-à-dire des constructions étagées, en terrasse, assez larges et bien équipés ne représentent que 25 % de l'effectif. Ce sont des bâtiments dont l'âge ne dépasse guère dix années. Facilement remarquables, très disparates, 05 % au Bas Sénégal, 06,5 % à Pikine Angle Tall, 02,5 % à la zone marécageuse et 11 % à Pikine la route N2, ces bâtiments jouxtent des constructions vieillottes.

Ces dernières représentent 75 % de l'habitat à Pikine et sont de deux ordres.

- Les bâtiments à standing moyen sont des constructions très vieilles, dont les murs, toits sont affectés par la durée et le climat (site, vent, pluie). Ces habitations sont des dangers potentiels pour les populations. Elles représentent les 2/5 du parc en logement à Pikine et sont en majorité localisées à la zone marécageuse.

- Les bâtiments à standing bas et très bas constituent la deuxième catégorie et représente 35 % de l'habitat à Pikine. Pikine Angle Tall, Pikine Bas Sénégal recouvre les 32,5 % contre 2,5 % pour Pikine route N2. Ces habitations sont souvent en dur, mais très affectées, en paille ou matières de récupération.

Cette situation de l'habitat peut s'expliquer par diverses raisons.

Pour les bâtiments à grand standing, il s'agit de populations identifiables d'une part par leur niveau de revenus; ce sont souvent de jeunes propriétaires expatriés, qui ont défié d'une manière ou d'une autre les normes urbanistiques pour installer des constructions d'envergure. Pour les

bâtiments à faible standing, les populations ont donné elles-mêmes les raisons de l'état de délabrement poussé de leurs habitats. Les CM vivent dans leur grande majorité dans un climat de peur et d'insécurité. Une seule préoccupation formulée à travers cette interrogation les anime: « *si le lotissement déguerpit notre maison qu'allons nous devenir?* ». Cette interrogation n'est certainement pas neutre, elle pose la question des moyens dans la mise en valeur des habitations car les populations « *ne peuvent pas viabiliser leurs maisons parce qu'elles n'ont pas les moyens* ». Ces populations accusent souvent le projet de restructuration de Pikine. Pour elles, « *le dossier de restructuration est leurre. A l'approche de chaque élection il est remis à jour. Depuis plus de vingt (20) ans on en parle, on en parle encore, mais qui mourra tôt n'assistera pas à sa réalisation* ».

Toujours est-il que si, l'état de l'habitat est déplorable, celui de l'habiter l'est davantage.

A Pikine / Saint-Louis, le nombre de chambres disponibles est largement insuffisant par rapport à la charge démographique des ménages. Plus le ménage est grand, plus le problème du logement se pose. Le tableau ci-dessous cache mal en effet, ces inégalités.

Tableau 09 : Densité de l'habitat à Pikine

Localité	Nbre de chambres		Nombre de personnes par chambre.
	Effectif	%	
Pikine Bas Sénégal	97	22,5	03,02
Pikine Angle Tall	127	29	03,64
Pikine Zone marécageuse	122	28	03,41
Pikine Route N2	89	20,5	02,84
ENSEMBLE	435	100	03,22

Pikine Bas Sénégal et Pikine Route N2 sont à trois (3) personnes par chambre contre quatre (4) pour Pikine Angle Tall et Pikine Zone marécageuse. Dans ces dernières où l'on trouve les ménages de grandes tailles avec respectivement 19,5 % et 13,5 %, les arrangements domestiques pour satisfaire le logement sont divers. Ici, « *les grands enfants vivent chez leurs grands frères d'à côté, mais viennent prendre les repas à la grande maison.* », là, « *une chambre leur est louée* » et

ailleurs , « *le salon est un dortoir* ». Les locataires aussi, rencontrent beaucoup de problèmes. Hormis, un seul ménage de taille restreinte (4 membres, 4 chambres, salon et cuisine) , la plupart vivent entasser dans une chambre ou deux .

En définitive, la composition des ménages à Pikine révèle la prédominance des Wolofs, l'hégémonie de la confrérie tidiane mais aussi, a-t-elle montré la recrudescence des FCM . Elle a aussi révélé l'importance de la monogamie dans une zone où les ménages de grande taille sont non négligeables. Elle n'a pas tenu sous silence les différents problèmes auxquels les populations sont confrontées aussi bien dans l'état de l'habitat que dans celui de l'habiter . Des problèmes qui ne se limitent pas seulement à ceux déjà traités. L'accès aux services sociaux nous en réservent d'autres. La scolarité, la santé et même la sécurité sociale sont à l'origine de tracasseries énormes

IV – 1 – 4 : L'accès aux services sociaux à Pikine

A Pikine, les services sociaux à l'image de toutes les autres dispersions souffrent d'une insuffisance sans limite. Les soins sont inaccessibles et la scolarité aléatoire.

IV – 1– 4 – 1 : La scolarité à Pikine

Faudrait-il partir du niveau d'instruction des CM pour d'une part expliquer la situation scolaire à Pikine.

Comme nous l'indique le tableau suivant, le taux d'analphabétisme des adultes est

Tableau 10 : Niveau d'instruction des CM à Pikine

Localité	Pikine B. S		Pikine A Tall		Pikine Zone M		Pikine R. N2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Analphabètes	14	11,50	23	18,5	26	21	16	13	79	63,5
Niveau primaire	06	05	04	03	01	01	03	2,50	14	11,50
Secondaire (6 – 3)	02	01,50	02	1,50	04	03,25	02	1,50	10	08
Secondaire 2 (2-Ter)	03	2,50	00	00	00	00	00	00	03	2,50
Supérieur (Bac+)	04	3	03	2,50	02	1,50	01	01	10	08
Autres	00	00	02	01,50	04	03,25	02	1,50	8	6,50
ENSEMBLE	29	23,50	34	27,5	37	30	24	19,50	124	100

Le taux d'analphabétisme est assez élevé, il représente 63,5 %. La zone marécageuse est la plus touchée avec 21 %. La plupart des CM n'ont pas franchi le cap de l'enseignement primaire, soit 75 % de l'effectif. Pikine Bas Sénégal est la zone, où les CM se sont davantage confrontés à l'école française, 07 % d'entre eux ont franchi le cap de l'école primaire. Ce qui peut s'expliquer par les origines saint-louisiennes des pionniers de Pikine.

Cependant, même si le faible taux de scolarisation des CM peut être compris, mis en rapport avec le contexte dans lequel ils ont vécu, celui de leur descendance s'explique par ailleurs à partir d'autres considérations.

En effet, à Pikine le nombre de jeunes qui suivent une scolarisation s'élève dans notre étude à 204, dont 84,5 % sont dans le primaire.

Tableau 11 : Situation scolaire des jeunes de Pikine

Localité	Scolarité Primaire		Secondaire 6 ^{ème} 3 ^{ème}		Secondaire 2 nd Tle		Supérieur Bac +		Ecole de Formation		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Pikine Bas Sén.	34	16,5	04	02	05	2,5	00	00	00	00	43	21
Pikine A. Tall	60	29,5	10	05	04	02	01	0,5	01	0,5	76	37,25
Pikine Zone M.	49	24	00	00	03	1,5	00	00	00	00	52	25,5
Pikine Route N2	29	14	04	02	00	06	00	00	00	00	33	16,25
Ensemble	172	84	18	09	12	06	01	0,5	01	0,5	204	100

Ce qui traduit la jeunesse de la population scolaire, mais aussi le fort taux de déperdition scolaire qui se manifeste par la faiblesse des flux au Moyen et au Supérieur avec respectivement 15 et 01 %. Il s'agit d'une situation scolaire chaotique qu'expliquent toujours les populations par l'impossibilité pour les ménages d'assurer la couverture financière nécessaire au suivi d'une bonne scolarité.

Pour cette famille de Pikine Angle Tall, disposant de cinq (05) dont un (01) au primaire et quatre (04) au secondaire les trente mille francs sont dépensés ne serait-ce que pour les fournitures scolaires et les inscriptions. Pour d'autres familles, on « *procède tout simplement à la vente d'une parure* » pour assurer l'achat de fournitures. Ainsi, n'est-il pas rare de rencontrer des jeunes qui

abandonnent leur scolarité. Pour cette demoiselle de la zone marécageuse aujourd'hui à Léona pour les besoins de son travail (bonne), « *la scolarité va de paire avec les finances. C'est la raison qui m'a empêchée de subir mes examens du BFEM* ». Cette corrélation du revenu et de la scolarité est enveloppée ensuite, par un préjugé nourri et entretenu selon lequel : « *la scolarité c'est bien, mais l'emploi c'est mieux* ». Et par conséquent, bien des mentalités pensent que faire de longues études « *c'est perdre son temps* ».

En définitive, les populations se résignent et préfèrent baisser les bras quant à la scolarité de leurs enfants. Qu'en sera-t-il de leur santé et de celle de leurs enfants ?

IV – 1 – 4 – 2 : La santé à Pikine

A y voir de près, la zone de Pikine est un incubateur de bactéries, un lieu pathogène par excellence. En effet, humidité et chaleur sont des éléments fondamentaux au développement des maladies. Il s'y ajoute l'insalubrité créée par les eaux stagnantes et les tas de déchets de toutes sortes. Ainsi, plusieurs maladies sont repérées à Pikine selon les populations et que nous avons classées par ordre de fréquence : paludisme, rhumatisme, diarrhées, parasitoses, gale, toux, maux de dents sont les principales.

Ce climat pathogène contraste avec l'inexistence, voire la faiblesse des structures sanitaires d'accueil. Il n'existe ni maternité ni clinique privée. La seule entité médicale en instance, le dispensaire « Ouleymatou Bâ » subi deux obstacles à son fonctionnement : de juillet à décembre elle ne fonctionne pas à cause des inondations d'une part, d'autre part, les moyens matériels et humains sont insuffisants. Face à cette situation, les populations recourent à des stratégies. Elles sillonnent aussi bien les autres centres de santé de la ville que la pharmacopée traditionnelle comme nous l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 12 : Centres de soins selon leur degré de fréquentation

Centres de soins Localité	Dispensaire de Pikine		Centre de Santé de Ndioules		Infirmerie Nord		Médicinerie Traditionnelle		Autres		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Pikine B Sén	08	6,5	04	3,25	09	7	04	03,25	04	3,25	29	23,5
Pikine A Tall	10	08	02	1,5	08	6,50	09	7,25	05	04	34	27,5
Pikine Z. M.	13	10,5	01	01	08	6,50	13	10,5	02	1,50	37	30
Pikine R. N2	00	00	04	3,25	16	13	02	1,50	02	1,50	24	19
Ensemble	31	25	11	09	41	33	28	22,5	13	10,5	124	100

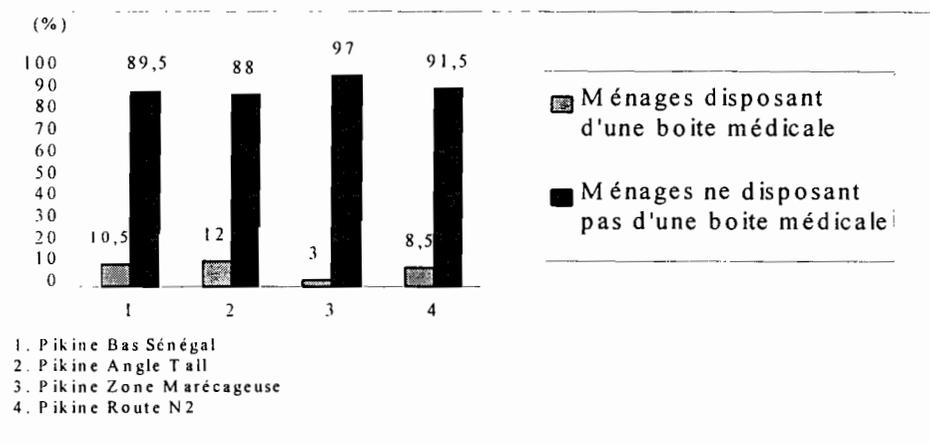
L'Infirmier Nord, sise au camp des sapeurs pompiers est le centre de soins le plus fréquenté ; la majorité des patients viennent de la zone de la route N2 et de ses prolongements. Ce qui s'explique d'une part par l'absence totale de lieux de soins dans cette zone, et d'autre part par l'éloignement du dispensaire de Pikine. L'infirmier Nord selon les populations est plus accessible au sens premier du terme. Selon cette FCM : « *tu ne paies pas la consultation , seules les ordonnances qui te sont prescrites sont vendues en détail et à des prix acceptables* ». En plus de cela, le professionnalisme, la générosité et l'attention du personnel médical militaire sont largement loués par les populations. D'autres centres de soins sont aussi fréquentés à Diamaguene , à Tendjiguène représentant 10,5 % de l'échantillon . Le dispensaire de Pikine et l'Hôpital régional de Saint-Louis occupent les trente cinq pour cent (35 %) des populations. La faiblesse de ces chiffres s'explique par les difficultés que les patients rencontrent dans ces centres de soins. Hormis les déplacements ennuyeux, ces deux entités ne font que prescrire des ordonnances; ordonnances souvent très chères dont l'achat se fait au tri et sur la base d'énormes sacrifices. C'est ce qui fait de l'Hôpital régional de Saint- Louis un dernier recours : « *le ticket est à mille cinq cents francs (1500F), un lit d'hospitalisation à quatre mille francs (4000F) et aucun médicament n'est ni gratuit ni subventionné* », nous lance désabusé un CM. Avant de poursuivre : « même pour recevoir une dépouille mortuaire, il faut payer ».

Si nous nous référons à la fréquence des maladies à Pikine force est de constater que les populations n'ont accès qu'aux soins minimums. Les maladies qui méritent un diagnostic et par conséquent des soins suivis et payants n'ont pas été signalées.

Ainsi, le recours à la pharmacopée traditionnelle trouve son explication. En effet, au 22,05 % s'ajoutent les non satisfaits du système moderne de santé. La santé pour cette tranche de la population prend les contours d'une fatalité. Pour cette FCM: « *Voilà six (06) mois durant lesquels je ne suis pas parvenue à rassembler la somme de 12000F (4000F pour une analyse et 8000F pour une radiographie pulmonaire* ». Une seule conduite s'impose: le stoïcisme chez les adultes. Les enfants par leur vulnérabilité peuvent être amenés aux dispensaires, souvent en dernier recours.

Ces difficultés en matière de santé ne s'accompagnent d'aucune prévention. A Pikine 92 % des CM ne disposent pas d'une boîte médicale. Les quelques-uns qui en disposent (08 %) sont des agents de la santé ou jouissent d'un niveau intellectuel élevé et disposent d'un revenu sûr. Le schéma suivant montre nettement l'insuffisance du système de prévention sanitaire.

Schéma 06 : Système minimal de prévention sanitaire à Pikine



En définitive, aussi bien la scolarité que la santé à Pikine ne bénéficient ni d'une couverture suffisante encore moins d'une accessibilité. L'insuffisance des moyens financiers par rapport aux coûts de ces services en est une des explications les plus sûres. C'est pourquoi à Pikine la délinquance, le vol, l'insécurité, la prostitution sont des phénomènes plus ou moins identifiés, mais difficilement accessibles.

Cependant, quelques témoignages de CM nous ont donné une idée sur l'ampleur de ces phénomènes. En effet, le vol est un fait quotidien dont la proportion s'élargit à la veille des fêtes (Tabaski, Korité,...). Vols de moutons mais aussi d'appareils ménagers sont souvent dénoncés. Un CM au Bas Sénégal a dû arrêter ses activités commerciales à domicile (vente de glace) car nous dit-il : « *tu surprends un individu à une heure indue de la nuit, il te rétorque qu'il venait se payer de la glace* ». Ce même père de famille s'étonne et regrette d'avoir élu domicile à Pikine. « *Mes enfants sont toujours battus dans la rue et tu ne peux trouver un père ou une maman à qui t'adresser* ». Tout ceci pour montrer le laisser aller qui existe quant à l'éducation des jeunes. La seule et unique préoccupation des parents et des adultes en général, est d'assurer le pain quotidien.

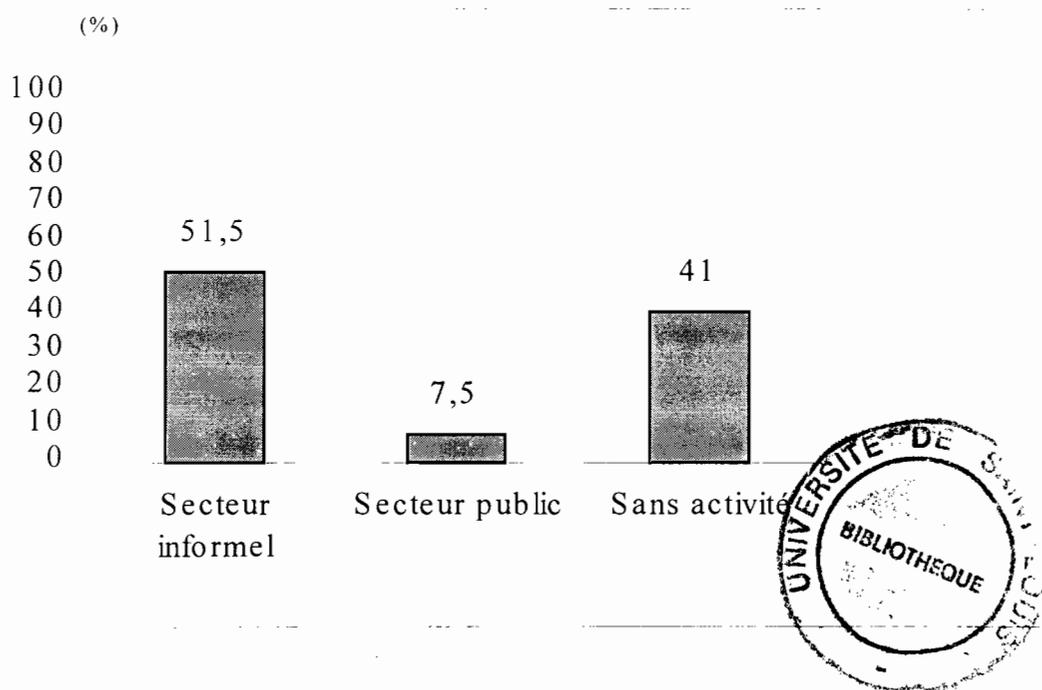
IV – 2 : Emploi et productivité dans les ménages

Même si l'emploi et le revenu ne sont pas suffisants pour définir la pauvreté, ils sont des composantes incontournables pour cerner ce phénomène. A Pikine la situation de l'emploi et de la productivité est étroitement associée à la condition socio-économique des ménages.

IV – 2 – 1 : La situation de l'emploi à Pikine

L'emploi à Pikine est dominé par les activités informelles aussi bien chez les CM que chez les autres actifs du ménage.

Schéma 07 : Secteur d'activité des CM



En effet, les activités occupent, comme le montre le graphique ci-dessus que 51,5 % des CM, soit plus de la moitié de l'effectif. De Pikine Bas Sénégal jusqu'à la zone marécageuse, on note une nette constance de la part des activités informelles (cf. Tableau 26, Annexes III). Ceci traduit l'étanchéité du service public qui n'occupe que 07,25 % et son incapacité à offrir des emplois. A Pikine 41 % des CM sont sans activités dont 19 % sont des retraités.

De même la situation de l'emploi dans les ménages révèle un taux de chômage alarmant.

Tableau 13 : Situation de l'emploi dans les ménages à Pikine

Actifs	Localité		Pikine A. Tall		Pikine Zone M.		Pikine R. N2		Ensemble	
	EFF	%	EFF	%	EFF	%	EFF	%	EFF	%
Exerçant une activité	45	13	58	17	91	26,50	42	12	236	68,5
Au chômage	32	09,50	33	09,50	31	09	12	03,50	108	31,5
Ensemble	77	22,5	91	26,50	122	35,50	54	15,50	344	100

Comme l'indique le tableau ci-dessus, sur un effectif de 344 individus en âge d'activité 68,5 % exercent une activité contre 31,5 qui sont au chômage.

Toujours est-il que la part du travail informel est dominante. En effet, 94,5 % de ceux qui exercent une activité s'investissent dans le secteur informel contre 05,5 % qui sont dans le secteur public.

Les activités informelles, de par les caractéristiques qui les structurent renvoient à : « *de multiples activités de production ou de réparation des biens, ou de prestation des services... Ces activités non capitalistique, mais toujours tournées vers le marché* »⁸⁷

Ces activités bénéficient d'un ensemble de souplesses ; la taille réduite de l'unité de production, la faiblesse de la production et des coûts de production, la flexibilité dans l'emploi ,dans la formation des prix et la répartition des revenus, sa capacité à drainer de la main d'œuvre, une qualification acquise dans le tas.

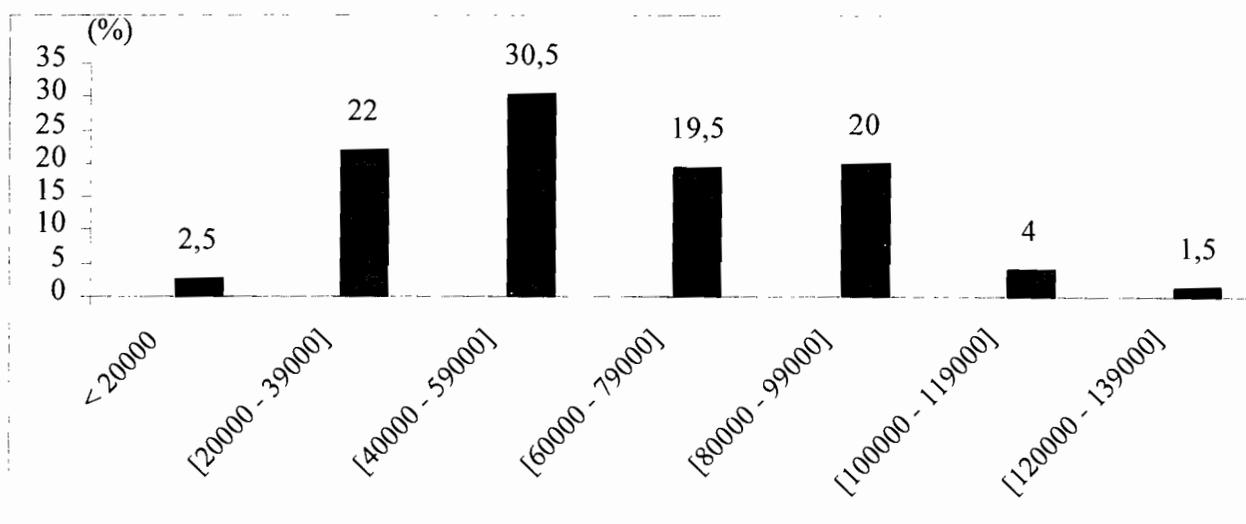
A Pikine, les activités sont très diverses : de la vendeuse qui étale sa natte devant sa maison à l'apprenti -car, en passant par la bonne ou le menuisier..., l'objectif des actifs est d'apporter des réponses pour assurer la survie de la famille. Certes, les activités ne rapportent pas de gros revenus, mais elles participent à la création d'emplois rémunérés.

⁸⁷ Penouil, M. Le développement spontané; les activités informelles en Afrique. Paris: Pedone, 1985, p.14.

IV – 2 – 2: La productivité dans les ménages

Le taux d'activité est élevé, mais le niveau des revenus ne suit pas cette tendance.

Schéma 08 : Revenus des ménages à Pikine



A Pikine, comme le montre le schéma ci-dessus 55 % des ménages ont un revenu faible (inférieur à 59000 FCFA), 39,5 % un revenu intermédiaire (60000 à 89000 FCFA), et 05,5 % ont un revenu plus ou moins élevé (supérieur à 100000 FCFA). Ces revenus, sont dans leur grande majorité acquis au quotidien, au fruit de plusieurs arrangements ; la part des revenus mensuels est minime (07 % des CM et 05,5 % des autres actifs du ménage).

Nous avons opté pour cette échelle de revenus, afin de déterminer la satisfaction des ménages par rapport aux besoins fondamentaux.

Chez les ménages à faibles revenus, nous avons noté les plus grandes difficultés, particulièrement chez les ménages de grandes tailles et dirigés par des veuves.

Trois ménages se sont distingués par la faiblesse de leurs revenus, inférieurs à 20000 FCFA. Dans de tels ménages la survie dépend presque totalement de l'aide des autres. «*Nous passons des fois deux à trois jours sans préparer un repas. Ce sont de bons musulmans qui nous aident, nous sommes des 'miskins'*»⁸⁸, nous livre une FCM. Une autre, dans la même situation nous dit qu'elle ne peut s'empêcher de préparer un "petit potage" pour ses petits-fils. Une préparation qui n'est possible que grâce à son trimestre et grâce à l'aide de ses parents vendeuses au marché Tendjiguène. Ces

⁸⁸ Mot arabe qui signifie un nécessiteux, celui à qui est destiné la charité musulmane.

derniers, lui donnent les provisions appropriées. Quant au dernier cas, M. B. Sy, son trimestre de 10000 FCFA est loin de satisfaire à sa femme et à ses quatre (04) fils mariés, mais tous au chômage. Pour lui, d'anciennes connaissances sont ses soutiens : « *Ils me donnent, certains 2500 F, d'autres 1000 F et même 200 F* ». C'est dire tout le calvaire qu'endurent les ménages à revenus très faibles.

Dans cette même catégorie, 55 % des ménages ont un revenu compris entre 20000 et 59000 FCFA. Pikine Angle Tall et la zone marécageuse fournissent respectivement 17 % et 14,5 %. Les femmes CM fournissent une part importante avec 58 % (cf. Tableau 25 annexes III).

Cependant, la volonté des femmes semble être le véritable socle sur lequel repose ces ménages. Toutes les activités sont testées : commerce à tout bout de champ (vente de sandwiches, de thiakri, de thiouraye, de jus de bissap, de légumes, de mil, de riz, de thé...) ; mais aussi, elles sont lavandières, tresseuses, couturières, entre autres. Pour ces femmes, de la zone marécageuse, le travail est une vertu cardinale et « *pour nourrir la famille, tu es obligée de te "lever" avant ton tour de ménage. A l'image de toutes mes coépouses (2) je me lève très tôt pour le marché. Je prends quelques denrées à crédit que je revends ensuite. Je paye la dette, et je garde les bénéfices* ». La marchandise en question est toujours bien choisie. Souvent très accessible et fortement livrée sur le marché, elle peut être du poisson, des légumes. Avec les revenus ainsi acquis, les femmes assurent les repas familiaux « *même si le conjoint ne donne pas la dépense quotidienne* ».

Les ménages à revenus intermédiaires représentent 39,5 % dont 11,5 % sont dirigés par des femmes. Ces ménages doivent pour la plupart leurs revenus à la participation des différents "bras" des divers noyaux les composant. Dans la majorité de ces ménages seuls les déjeuners et les dîners sont pris en commun, les petits déjeuners sont pris en noyaux ou individuellement quels que soient les liens de parenté qui les unissent.

Les ménages à revenus élevés représentent 05,5 % et sont disséminés dans l'échantillon. Nous avons noté dans cette catégorie un ménage dirigé par une femme. Mais la remarque la plus importante est liée à l'origine du revenu. Ce dernier provient d'un fils qui se trouve à l'étranger. Il s'agit de très jeunes ménages souvent de petites tailles composées de la femme de l'exilé, de sa maman, et de quelques parents.

Dans l'ensemble, seuls les ménages à revenus élevés vivent sans grandes difficultés ; dans les autres ménages, la cherté des denrées de première nécessité installe un contraste impressionnant : le kilogramme de riz, de sucre coûte respectivement 250 F et 450 F ; 500g de lait 800 F, 500g de savon 250 F, le litre d'huile est à 600 F. Des prix qui présagent la difficulté des CM et particulièrement des femmes. La dépense médiane mensuelle des ménages à Pikine est de 52850 F, soit 1761,66/jour et par ménage c'est-à-dire 154,80 F par personne et par jour. Par rapport au seuil de pauvreté au Sénégal estimé à 3324 F⁸⁹, somme nécessaire pour l'acquisition de calories la population de Pikine baigne dans la pauvreté.

Le concours des femmes est cependant primordial. Elles se sont orientées dans les tontines et les GIE pour combler les vides créés par la faiblesse de revenus. Ainsi, à Pikine nous avons identifié 06 groupements.

Tableau 14 : Etat du crédit à Pikine.

Code	GIE	Implantation	Statut	Prêts (fcfa)	Modalités de remboursement
01	Xaal yon	Pikine Bas Sén.	Sans statut juridique	50 000	Trois mensualités et 1500 f
02	Walidane	Pikine Bas Sén.	Sans statut juridique	90 000	1000/cérem Familiale
03	Kaaybaax	Pikine A. Tall	Sans statut juridique	55 000 - 140 000	Trois mensualités et 1500 f
04	Mame F. Kane	Pikine A. Tall	Sans statut juridique	30 000	Trois mensualités et 1500 f
05	Fatou Babou	Pikine Z. M.	Sans statut juridique	100 000	cinq mensualités
06	Takou liguey Toundou Alé Dièye	Pikine R. N2	Sans statut juridique	Pas encore de prêt	-

Comme le montre le tableau ci-dessus, la plupart des groupements se localisent à Pikine Angle Tall et au Bas Sénégal. Ils sont sans statut juridique et supplantent le crédit institutionnel entouré d'un très grand mystère. Ces groupements octroient des prêts à tous les membres qui en formulent la demande. Ces financements permettent aux femmes d'entreprendre des activités économiques, commerciales à l'image de Mme Seck de Pikine Angle Tall. Celle-ci vend du mil qu'elle achète depuis le Fouta. De même, les financements permettent aux femmes d'organiser les cérémonies familiales. Ce qui est intéressant dans ces groupements, c'est surtout la souplesse des modalités de remboursement.

Les tontines sont aussi un recours des femmes. A Pikine, dans la moitié des ménages (50 %) les femmes sont affiliées à des tontines. Les cotisations ne sont pas élevées et varient de 100 F à

⁸⁹ MEFD / DPS : Programme de lutte contre la pauvreté: stratégies et éléments de programme d'actions. Dakar: 1997, p.

2500 F en général. Deux catégories de femmes ne participent pas aux tontines : il s'agit des femmes des ménages de faibles revenus et des femmes issues des ménages à hauts revenus. Pour les unes comme pour les autres, le souci de ne pas se faire des problèmes et désir de préserver 'la différence de classe' entretiennent une nette dichotomie. Cette dernière se vérifie dans la composition des 'natt'. Souvent, des femmes de même situation s'arrangent et s'organisent en tontines, limitant leurs cotisations leurs possibilités financières. Dans la plupart des ménages, la barre des cotisations est fixée à 750 F.

Tableau 15 : Situation des tontines à Pikine

Identifiant	Principes	Formes	Le recevoir	Le rendre	Fréquence	Montant des Cotisations
Jamra	Cotisation à volonté	<ul style="list-style-type: none"> ▪Ndey dikke ▪Yaama neex ▪Dom dikke 	Cadeaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪Nature ▪Argent 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Quotidien ▪Hebdo ▪Événement 	100 -750F
Mbootay	<ul style="list-style-type: none"> ▪Cotisations fixes; ▪Jamra 	Gigantisme, proportion au GIE	Cagnotte à tour de rôle ; Cadeaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪Cotisation ▪Cadeaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Mensuel ▪Événement ▪Hebdo 	100 F-1000 F
Tour de thé	Entretenir les liens	Affinités ethniques, professionnelles, de rang ...	Organisation à tour de rôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪Assister ▪Cotiser 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Hebdo 	100-500 F
Tour de famille	Regrouper des parents	Solidarité, assistance	Organisation à tour de rôle	<ul style="list-style-type: none"> ▪Cotiser 	<ul style="list-style-type: none"> ▪Mensuel 	1000-2000 F
Natt	Cotisations participants, préétablis,	Épargne	Recevoir la cagnotte	Cotiser, en suite	<ul style="list-style-type: none"> •Quotidien •Hebdo •Mensuel 	500-25000

IV – 3 : L'équipement des ménages à Pikine

La situation de l'équipement des ménages à Pikine Saint-Louis en dehors des contraintes institutionnelles et climatiques reflète de manière générale l'état des revenus dans cette localité. Une

réalité davantage visible plus l'intervention de l'Etat s'amointrit. Ainsi, pour l'alimentation eau, la part de l'intervention de l'Etat cache mal les difficultés des ménages, alors que celles-ci sont manifestes s'il s'agit de l'électricité, de l'équipement ménager ou encore d'infrastructures de communication (téléphone, transport).

IV – 3 – 1 : Alimentation en eau des ménages à Pikine

A Pikine comme le montre le tableau suivant le taux d'accès aux infrastructures en eau est relativement élevé. En effet, 80,50 % des ménages sont reliés à la SDE par un branchement individuel. Cette distribution est cependant, plus propagée à Pikine Angle Tall et à Pikine route N2 à cause de l'accessibilité de ces zones. La zone marécageuse et le Bas Sénégal sont nettement moins alimentés. La première est handicapée par la nature de l'occupation : trop serrées sont les habitations. Les prolongements intérieurs du Bas Sénégal, ont donné naissance à un quartier très éloigné que les autres habitants de Pikine appellent « Pikine 700 » par référence à sa situation. Les branchements n'y sont pas arrivés.

En somme, cette accessibilité de l'eau est due d'une part au branchement social initié par la SONES, à la faiblesse des coûts (pour un bimestre rares sont les ménages qui atteignent 2.500 F sauf pour les ménages de grande taille) .

Tableau 16 : Alimentation en eau des ménages en Pikine

Localité	Pikine Bas Sén		Pikine A. Tall		Pikine Z. Mar		Pikine RN2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Branchement individuel	19	15,5	30	24	28	22,5	23	18,5	100	80,5
Borne fontaine publique	10	08	04	03	09	07	01	1	24	19,5
Ensemble	29	23,5	34	27,5	37	30	24	19,5	124	100

C'est plutôt les ménages qui utilisent les bornes publiques qui dépensent plus d'argent. En effet, pour un ménage qui utilise 06 bassines d'eau par jour, le coût mensuel est de 4.500 F, de loin supérieur à la dépense médiane estimée à 2.250 F. Ces ménages utilisent en même temps de l'eau du fleuve ou de puits pour combler leurs besoins en cours surtout à Pikine Bas Sénégal. La quantité d'eau provenant des bornes fontaines est réservée à la préparation des repas. Les difficultés en eau sont moins importantes comparées à celles liées à l'accès à l'électricité.

Tableau 17 : Dépense en eau des ménages utilisant les bornes fontaines

Localité	Pikine Bas Sén		Pikine A. Tall		Pikine Z. Mar		Pikine RN2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
< 2500	06	06,5	04	3	07	05,5	01	01	20	16
[2500 - 4500]	02	01,5	00	00	02	01,5	00	00	04	3,5
Ensemble	10	08	04	03,5	09	07	01	01	24	19,5

IV – 3 – 2 : Accès au réseau d'électrification à Pikine

Comme le montre le schéma suivant, plus des 2/3 des ménages à Pikine sont abonnés au réseau d'électrification de la SENELEC, soit 68 %. Pikine R. N2 est la zone la mieux éclairée avec 87,5 % des ménages situés dans cette zone soit 17 % de l'effectif global, suivent ensuite Pikine Angle Tall avec 70,5 % de l'effectif local et 12,5 % de l'effectif général et Pikine Bas Sénégal avec 69 % de la distribution zonale, soit 16 % de l'échantillon.

Tableau 18 : Alimentation en électricité des ménages à Pikine

Localité	Pikine Bas Sén		Pikine A. Tall		Pikine Z. Mar		Pikine RN2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
SENELEC	20	16	24	19,5	19	15,5	21	17	84	68
Non affiliés	09	07	10	08	18	14,5	03	02,5	40	32
Ensemble	29	23,5	34	27,5	37	30	24	19,5	124	100

Deux explications peuvent contribuer à éclairer cette situation. D'une part, ces zones sont plus accessibles à la mise en valeur par les lotissements du Bas Sénégal, de la route N2 et la grande rue de Pikine Angle Tall. D'autre part ces zones coïncident avec 71,5 % des revenus élevés, et intermédiaires.

Par contre le 1/3 de la population de Pikine vit dans l'obscurité soit 32 % dont près de la moitié 14,5 % réside à Pikine zone marécageuse. Ces populations utilisent comme moyen d'éclairage la bougie et la lampe tempête.

Si les populations de Pikine éprouvent des difficultés quant à l'éclairage, pour les moyens de communication, le calvaire reste entier.

IV – 3 – 3 : Les populations de Pikine et le réseau de communication

Le téléphone et le transport sont les principaux outils de communication et de relation à Pikine.

IV – 3 – 3 – 1 : Le téléphone

A Pikine, le taux de branchement aux réseaux de la SONATEL est très faible: près de 9 ménages sur 10 ne sont pas abonnés, soit 89,50 %.

Tableau 19 : Situation du téléphone à Pikine

Localité	Pikine Bas Sén		Pikine A. Tall		Pikine Z. Mar		Pikine RN2		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Abonné à la SONATEL	02	01,5	03	02,5	00	00	08	06,5	13	10,5
Non Abonnés	27	22	31	25	37	30	16	13	111	89,5
Ensemble	29	23,5	34	27,5	37	30	24	19,5	124	100

La totalité des ménages affiliés à la SONATEL se localisent à la N2, à Pikine Bas Sénégal comme le montre le tableau ci-dessus. Aucun ménage situé à Pikine Z. M. n'est affilié à la SONATEL. Cette inaccessibilité est à lier au coût du téléphone par rapport au revenu des populations. Ces dernières, par contre utilisent les télécentres dont nous avons localisé quelques uns sur l'axe principal Angle Tall au Bas Sénégal. Hormis ceux-là, les autres se trouvent sur la route nationale. Même à l'intérieur, à Sor Dagga et à Sor Diagne, ils se font rare ; les populations doivent faire de longues distances pour téléphoner.

IV – 3 – 3 – 2 : Le transport à Pikine

Le transport est un des plus grands problèmes dont font face les populations de Pikine. Deux grandes rues donnent à l'intérieur de Pikine : il s'agit des axes Angle Tall et du Bas Sénégal. En dehors de ceux-là il faut compter avec la route N2.

Mais, à Pikine, les routes ne sont pas praticables durant la saison des pluies. Ce qui fait d'ailleurs que les chauffeurs de taxis refusent catégoriquement de prendre la destination Pikine encore moins d'aller à l'intérieur. C'est pourquoi, les populations se sont plaint de cette situation en la mettant en rapport avec des nécessités vitales.

Ainsi, elles n'ont pas manqué de révéler qu'à Pikine que l'évacuation des malades est une sérieuse difficulté. *«Combien de femmes ont accouché en pleine rue»* ou encore *«combien de fois a-t-on transporté un malade jusqu'à la route avant de trouver un taxi»*, nous disent des chefs de ménage.

Les habitants des prolongements du Bas Sénégal (Pikine 700), de Angle Tall ou de Sor Dagga ne nous démentiront pas. En effet, selon une ménagère de Pikine 700 : *« à cause de la distance que nous parcourons, souvent nos poissons pourrissent à même notre tête à cause du soleil »*. C'est dire qu'à Pikine, le transport n'est pas une sinécure.

Cependant, hormis la saison des pluies, on note un va et vient incessant de taxis. Mais, l'essentiel du trafic est assuré par les cars rapides à partir de la route N2.

En somme, le réseau de communication et de relation à Pikine offre une situation désolante : le téléphone est encore un luxe et la marche, le moteur de la vie quotidienne. Une telle situation peut être visible dans l'équipement ménager des foyers.

IV – 3 – 4 : Les équipements ménagers à Pikine

Les ménages à Pikine sont faiblement équipés. Si, 68 % des ménages sont reliés au réseau de la SENELEC 51,5 % ont une télévision, 01 % une radio, 22 % un ventilateur, 13,5 % un congélateur ou réfrigérateur, 10,5 % une vidéo et 03,22 % disposent d'autres équipements tels que le fer à repasser ou encore une machine à faire du café.

Tableau 20 : Les équipements ménagers à Pikine

Localité	Pikine Bas Sen	Pikine A. Tall	Pikine Z. vi	Pikine R. N2	Ensemble
Equipements	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
Radio, Magnétophone, Chaîne à musique	8	10,5	9,5	13	41
Télévision	14,5	13	10,5	13,5	51,5
Vidéo	3,25	3,25	0	4	10,5
Congélateur, Réfrigérateur	3	5	2,5	3	13,5
Ventilateur	5,5	6,5	4	5,5	22
Autres	1,5	1,5	0	0	3,25

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la zone marécageuse détient la palme du sous équipement. Dans cette localité, nos recherches ne nous ont pas mis en contact avec un ménage disposant d'une vidéo, 09 ménages sur 10 n'ont pas de réfrigérateur et de ventilateur et 06 ménages sur 10 n'ont ni télévision encore moins de radio. Ce sous-équipement noté au Bas Sénégal est une situation que partage la plupart des ménages à Pikine.

Cependant, les quelques ménages qui sont bien équipés coïncident avec cette fourchette aux revenus élevés.

Pour compléter ce diagnostic de la situation matérielle à Pikine, nous nous sommes intéressés aux moyens utilisés par les ménages pour la préparation des repas. Comme le montre le tableau ci- dessous, 63,5 % des ménages utilisent le gaz, 30,5 % le charbon et 05,5 % le bois. Le gaz est utilisé dans toutes les zones, mais les ménages du Bas Sénégal l'utilisent le moins. Il faut aussi noter que le cinquième des ménages qui utilisent le gaz ont recours au charbon avant la fin du mois.

Tableau 21: Moyen principal utilisé par le ménage pour la préparation des repas

Localité	Pikine Bas Sen		Pikine A Tall		Pikine Z Mar		Pikine R ND		Ensemble	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Gaz (bouteille)	12	09,5	23	18,5	24	19,5	20	16	79	63,5
Charbon	15	12	10	08	09	07,25	04	03,25	38	30,5
Bois	02	01,5	01	01	04	03,25	00	00	07	06
Ensemble	29	23,5	34	27,5	37	30	24	19,5	124	100

Le charbon est particulièrement utilisé au Bas Sénégal avec 12 %. Peu de ménages utilisent le bois 06 %. Ils sont les plus démunis. La zone marécageuse fournit la plus grande part avec 03,25 %.

CONCLUSION PARTIELLE

Pikine Saint - Louis, de par ses aspects démographiques et socio-économiques développe toutes les caractéristiques prêtées aux quartiers irréguliers. L'espace est réduit et contraste avec la taille très pléthorique des ménages.

La plupart des ménages sont dirigés par des hommes, soit 68,5 %. La polygamie de rigueur 57,25 % est en opposition avec des ménages à majorité de grande taille, soit 51,5 %. Ce qui se traduit par des difficultés notoires en matière de logement.

A Pikine, l'accès aux services sociaux est difficile. Le niveau d'instruction aussi bien des adultes que des enfants est faible. La santé est précaire et prête à d'énormes difficultés.

Tout cela coïncide avec l'état général des revenus dominés par la part très importante de l'emploi informel. Les revenus, une quête quotidienne, de part leur faiblesse ne satisfont guère les besoins des populations pikinoises.

Ainsi, l'accès des populations aux réseaux de la SONES, de la SONATEL et de la SENELEC est faible. Au niveau ménager, les ménages pikinois souffrent d'une carence imputable pour l'essentiel à la situation des revenus.

CONCLUSION

Peut-on asseoir un développement durable en excluant les femmes des politiques de développement ? Certainement non. L'histoire récente des femmes par rapport à cette problématique a vite fait de dévoiler au grand jour les limites de politiques initiées pour les femmes, mais en réalité ne traduisant pas les besoins fondamentaux de celles-ci.

Les approches « F et D », « I.F.D » et « G.E.D » restent les plus en vues.

L'approche « F et D » remonte à la première décennie post indépendance (1960 - 1970). Son but fut de venir de manière pratique et pragmatique à l'amélioration des conditions de vie des femmes, les plus démunies de surcroît. Cette approche s'est assignée comme cheval de bataille la satisfaction des besoins pratiques: la nourriture, la survie familiale, la santé génésique, le planning familial... Ces résultats furent moindres: l'approche « F et D » s'avéra plus théorique que pratique, posant ses désirs pour des réalités. Les femmes furent considérées sans aucun rapport avec les autres membres de la société.

L'approche « I.F.D » prend ses racines dans les limites de la première. Il s'agit ici plutôt que d'installer les femmes dans la dépendance, de les associer à la construction du développement. La conférence de Mexico de 1975 fut l'aile politique, le support puissant des études descriptives qui ont mis l'accent sur le rôle de premier ordre des femmes dans les économies des pays du Tiers-Monde.

Très imprégnée des théories libérales et fondées sur le concept d'autosuffisance, l' « I.F.D » visait la promotion du potentiel féminin au moment où, les premiers PAS allaient entrer en vigueur en Afrique.

Au Sénégal, cette pratique fut soutenue par les institutions spécialisées chargées de veiller à l'aspect féminin dans les plans de développement. La prolifération des GIE et de GF durant les années 1980 en dit long.

Mais, à l'image de la première approche 1'« I.F.D », s'illustre comme un programme de femmes; femmes prises sans relations avec les hommes. Et, dans ce processus de développement véritable course de longue haleine, la loi du résultat est le critère vital de toute longévité. L'« I.F.D » en a subi les conséquences. Sur ces ruines se bâtit l'approche « G.E.D ».

L'approche « G.E.D » quant à elle admet que les femmes sont déjà intégrées dans le développement, mais dans des conditions défavorables. Apparu dans les années 1972 et utilisé seulement vers la fin des années 1980, le concept de genre est d'abord un outil d'analyse pour permettre la distinction entre le biologique (sexe) et le culturel (genre).

De manière pratique l'analyse genre cherche à identifier les fondements culturels sur lesquels repose la domination de l'homme sur la femme. C'est une problématique transversale qui inclut la politique, le juridique, l'économique et dont le nœud gordien s'avère être l'égalité des chances devant la vie des femmes et des hommes.

Dès lors, plusieurs champs de privilège des hommes sont secoués, entre autres, l'accès à l'éducation, à la formation, au travail, à la responsabilité au même titre que les hommes. C'est ce qui explique d'ailleurs, la taxation de «féministe» de tout point de vue qui prend cause pour les droits des femmes.

En définitive, toutes ces politiques en rapport avec l'environnement économique drastique fait apparaître un phénomène : la féminisation de la pauvreté. Ce concept apparaît comme la conséquence, la retombée des difficultés des ménages sur les femmes. Les CM se désengagent davantage de la gestion du foyer plongeant ainsi les femmes dans une dynamique constante pour venir à bout des besoins familiaux.

Or, aussi bien le système traditionnel que les institutions modernes constituent dans certains cas, des obstacles majeurs à l'épanouissement socio-économique des ménages.

L'éducation différenciée des genres assure à la femme et à l'homme des trajectoires distinctes. A la femme, est décernée le privé et l'intérieur au moment où l'homme s'active à la politique et à la nourriture du ménage. C'est dire que l'éducation traditionnelle des femmes ne les a pas préparées à la responsabilité.

Cela se traduit d'une part, par leur taux de scolarisation très faible et d'autre part, par leur faible représentation dans le secteur public. Elles sont moins représentées dans le monde du travail que les hommes, de même que dans les cadres politiques. Le secteur informel est leur zone de prédilection, mais elles ne bénéficient pas de crédits nécessaires à insuffler une dynamique à leurs activités souvent commerciales. A toutes ces contraintes, s'y ajoute le taux élevé de natalité 44 % qui assujettie davantage la femme à l'homme.

Dans le quartier spontané, support géographique de notre étude où planent toutes les autres contraintes relatives au statut de l'habitat, les difficultés de la femme s'accroissent : infrastructures sanitaires inexistantes, et les dispositifs nécessaires pour mener à bien des activités lucratives sont moindres, voire introuvables.

A Pikine / Saint-Louis, nous avons posé la double corrélation et du site et du revenu dans l'application du phénomène de pauvreté des ménages. Ainsi, nous avons formulé l'hypothèse suivante : la pauvreté des ménages à Pikine, particulièrement des femmes est le résultat aussi bien de l'occupation anarchique de l'espace que de la situation socio-économique des ménages.

Une hypothèse dont l'objectif est de participer à l'élucidation du phénomène de pauvreté des ménages.

Cette hypothèse a été testée à partir d'un questionnaire, d'un guide d'entretien et de diverses observations. Elle a donné les résultats suivants :

- ⇒ le classement des revenus a montré que les ménages pikinois sont pauvres avec 55 % de revenus inférieurs à 55.000, 39,5 % de revenus intermédiaires, et 5,5 % de revenus élevés.
- ⇒ Ces revenus sont insuffisants et ne donnent pas accès à la santé, à la scolarité, au téléphone, à l'habitat ou à une bonne alimentation.
- ⇒ Le niveau général de l'emploi est élevé, mais la part du travail informel est grande et représente 65,5 %. Près de la moitié des CM sont sans activités et à l'intérieur du ménage 31,5 % sont au chômage.
- ⇒ Les femmes constituent, le socle sur lequel reposent les ménages. Elles s'activent dans diverses activités lucratives et investissent dans les tontines et les G.I.E.
- ⇒ l'occupation du site est un frein au développement urbain. Le niveau du bâtiment est faible. Les constructions sont vieilles et anarchiquement bâties sur un site soumis aux inondations.

A la lumière de ce qui suit nous pouvons affirmer que la pauvreté des ménages à Pikine, particulièrement celle des femmes est la résultante de l'action coordonnée de l'occupation du site et du niveau économique.

Cette étude n'est que le début d'un apprentissage continu qu'est la recherche. Celle qui est produite dans cette étude est loin de la perfection. Cependant en dehors des phénomènes de l'occupation irrégulière de l'espace et de la paupérisation se développent la délinquance juvénile, le phénomène très sensible de la prostitution. Notons enfin que la zone de Pikine a constitué un véritable lieu de contestation politique. L'ancien régime en a fait les frais.

BIBLIOGRAPHIE

I : Ouvrages généraux

- 01 – BALANDIER, Georges. Le détour. Paris : Fayard, 1985, 266 p.
- 02 – BERTHELOT, Jean Michel. L'intelligence du social : le pluralisme explicatif en sociologie. Paris : P.U.F, 249 p.
- 03 – BOURAOU, Soukina. Famille musulmane et modernité. Paris : Publisud, 1996, 241 p.
- 04 – BRUYNE, Paul de (sous la dir.de). Dynamique de la recherche en sciences sociales. Les pôles de la pratique méthodologique. Paris : P.U.F, 1974, 270 p.
- 05 – CAMARA, Ibrahima Fane. Programme de Restructuration de l'Habitat Spontané, l'approche informelle de la promotion des activités économiques dans le cadre législatif et bancaire en vigueur au Sénégal : conclusions pour l'avenir. Dakar : M.U.H / D.U.A / G.T.Z, juin 1991, 37p.
- 06 – CHARBIT, Yves (sous la dir. de). La population du Sénégal. Paris : C.E.R.P.A.A, 618p. pp 57-71 ; 143-157.
- 07 – DURAND, Jean Pierre (sous la dir. de) Sociologie contemporaine. Paris : Vigot, 1989, 644p.
- 08 – FERREOL, Gilles (sous la dir. de) Dictionnaire de sociologie. Paris : A. Colin, 1995, 315p.
- 09 – FOURNIER, Jacques ; QUESTRAUX Nicole. (sous la dir. de) Traité du social. Situation, luttes politiques, institutions. Paris : Dalloz, 1989, 1210p. pp 601-6 46.
- 10 – GOTTMAN, Jean. Essai sur l'aménagement de l'espace. Paris : Mouton, 1966, 337 p.
- 11 – GRANOTIER, Bernard. La planète des bidonvilles, perpétuels de l'explosion urbaine dans le Tiers-Monde. Paris : Seuil, 1980, 382 p.
- 12 – GREER, Germaine. La femme eunuque. Paris : Laffont : 1971, 430 p. pp 31-36 ; 131-146 ; 147-175 ; 387-407.
- 13 – HERBERT, Roger. Le guide : grammaire pratique pour le secondaire. Montréal : C.E.C, 1990, 332 p.
- 14 – JACQUET, Isabelle. Développement au masculin / féminin : le genre outil d'un nouveau concept. Paris : Harmattan, 1995, 192 p.
- 15 – LABASSE, Jean. Organisation de l'espace. paris : Harmattan, 1966, 590 p.

- 16 – LAUWE, Marie José Chombart. La femme. Paris : Denoël, 1971, 140 p.
- 17 – MAMA, Amina. Études par les femmes et études sur les femmes durant les années 1990. Dakar : CODESRIA, 01/1997, 131 p.
- 18 – MARAN, René. Batouala suivi de “ Youmba ” la mangouste. Paris: Albin Michel, éd. définitive, 1989, 251 p.
- 19 – MICHEL, Andrée. Sociologie de la famille et du mariage. Paris : P.U.F, 1972, 263 p.
- 20 – MORIN, Edgar. Sociologie. Paris : Dunod, 1988, 289 p. pp 443-460
- 21 – OPPONG, Christine (sous la dir. de) Un guide, pour le rassemblement et l’analyse des données sur les sept rôles et le statut de la femme. Genève : B.I.T, 1992, 37 p.
- 22 – OSTERHAUS, Juliane (Sous la dir.de) L’approche genre dans le cycle du projet. Eschborn. G.T.Z, 1993, 80 p.
- 23 - PENOUIL, Marc. Le développement spontané, les activités informelles en Afrique. Paris : Pedone, 1985,303 p.
- 24 – QUIVY, Raymond ; VAN CHAMPENHOUDT, Luc. Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod, 1988, 289 p.
- 25 – SECHET, Raymonde. Espaces et pauvreté, la géographie interrogée. Paris : Harmattan, 1966, 213 p.
- 26 – SEGALLEN, Martine. Sociologie de la famille. Paris : A. Colin, 1981, 295 p.
- 27 – SYBILLE, Jahn. Assainissement des quartiers urbains pour l’orientation selon le genre. Eschborn : G.T.Z, 1996, 18 p.
- 28 – TABUTIN, Dominique (sous la dir. de) Populations et sociétés en Afrique au Sud du Sahara. Paris : Harmattan, 1988, 551 p. pp 421-410 ; 441-478.

II – REVUES, PERIODIQUES, ARTICLES ET PUBLICATIONS

A – Afrique Développement

- 01 – BOP, Codou. “ Les femmes chefs de ménages à Dakar. ”, Vol. XX, N° 4, 1995, pp. 51-67
- 02 – NIANG, Abdoulaye. “ Le secteur informel une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes. ”, Vol. XXI, N° 1, 1996, pp 57-80.

B – Cahiers des Sciences Humaines

- 03 – LACOMBE, Bernard ; LAMY, Marie José.
 “ Le ménage et la famille restreinte, illusion méthodologique de la statistique et de la démographie ? ”, Vol. 25, N° 3, ORSTOM, 1989, pp 407-412.

C – Centre Sahel

- 04 - PIRON, Florence. Le pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions. Centre Sahel, 1990, 65 p.

D – D.P.S. / M.E.F.P

- 05– Recensement Général de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H.). Rapports finaux, Dakar : D.P.S./M.E.F.P., 1992.
- 06– Enquêtes sur les priorités. Dakar : D.P.S. / MEFP, 1993, 120 p.
- 07 - Programme de lutte contre la pauvreté : stratégies et éléments de programmes d'actions. Dakar : D.P.S / M.E.F.P., 1997,57 p.

E – L'Observateur de l'O.C.D.E

- 08 – MCFARLANE, Lindsay. “ Les femmes dans la cité ”, N° 195, août/sept 1995, pp 37-41

G – Revue Sénégalaise de Sociologie

09 – DIOP, Fatou

“ Bilan des politiques et perspectives sur la problématique des femmes au Sénégal. L'intérêt de l'analyse genre.”, R.S.S, Saint-Louis : N°1, juin 1996, pp 91-104

III – THESES, MEMOIRES, RAPPORTS DE STAGE

01 - DIALLO, Alpha Omar.

Espace et sociétés urbaines, initiatives municipales et développements des équipements collectifs dans la commune de Saint-Louis. Mémoire de maîtrise, L.S.H.Géographie, 1998, 92p

02 – MBODJ, Gora

“ La genèse de l'inscription différenciée des genres au Sénégal ” in Beauchamp, C. Démocratie, culture et développement en Afrique Noire. Montréal / Paris : Harmattan, 1997, pp 209-222

04 – NDIAYE, Ibrahima ; SYLLA , Ibrahima

Commune de Saint-Louis : analyses des données urbaines. Projet d'extension de la “Maison de l'Ile”. Rapport de stage, Ministère de la Coopération, Dakar : mars, 1994, 71 p.

05 – TRAORE, Ababacar.

Sociologie d'un quartier d'habitat irrégulier. Dakar : UCAD, Mémoire de maîtrise, Dpmt Sociologie, 1998, 108 p.

06 – WADE, Cheikh Samba.

Saint-Louis : la crise de la croissance urbaine récente. Thèse de Doctorat de Troisième cycle UCAD, Dpmt de Géographie, 1995, 282 p.

IV – QUOTIDIENS, HEBDOMODAIRES, MENSUEL

A – INFO 7

- 1 – SOW, Amsatou (Mme Sidibé) “Les femmes sont laissées en rade par la démocratie”
N° 121, jeudi 04 mars 1999.

B – NOUVEL HORIZON

- 2 – GOMIS, Awa “Droits de la femme : la bataille de la représentativité”
N° 158, vendredi 26 février 1999.

C – WALF FADJRI

- 3 – 24 septembre 1996

IV – CONFERENCES, SEMINAIRES

- 1 – AJAVON, Armand. Gestionnaire de la croissance des grandes villes côtières d’Afrique de l’Ouest . Séminaire P.D.M, Cotonou : 28 juin – 1^{er} juillet 1994, 281 p.
- 2 – Conférences d’Istanbul. La déclaration d’Istanbul et le programme pour l’habitat : conférences des Nations Unies sur les établissements humains. Istanbul : 3-14 juin 1996, 134 p.
- 3–Séminaire d’information sur le P.N.P.F. Problématique de la planification familiale et cadre institutionnel au Sénégal. Dakar : A.S.R.A.D.E.C. les 26, 27, et 28 décembre 1991.

ANNEXES

ANNEXES I : QUESTIONNAIRE SOUMIS AUX MENAGES

Questionnaire n°...
Date de l'enquête....

Classement des variables

Codifications des modalités de variables

I- Identification des ménages

1-Age du CM
2-Sexe du CM

A-Situation matrimoniale

3-Etes-vous :
1-Marié
2- Divorcé
3- Veuf (ve)
4-Célibataire

4-Nombre de conjoint(s)

Si, c'est une femme, situation dans la matrice.....

5-Nombre d'enfants.....
1-Fille.....
2-Garçons.....

6-Autres noyaux dans le ménages

B-Instruction et scolarité

7-Mode d'instruction du CM
1-Français
2-Arabe
3-Autres

8-Nombre d'enfants scolarisés

C-Appartenance ethnique

9-Préciser l'ethnie du CM

D-Appartenance religieuse

- 11- De quelle religion êtes – vous ?
- 1-Musulmane
 - 2-Chrétienne
 - 3-Autres
- 12-Quelle est votre appartenance confrérique ?
- 1-Layène
 - 2-Mouride
 - 3-Tidjane
 - 4-Niassène
 - 5-Khadir
 - 6-Autres

F-Situaton professionnelle dans les ménages

- 13-Profession du CM
- 14-Profession du (des) conjoint (s)
-
-
- 15-Vos enfants sont-ils des salariés ?
- 1-Oui
 - 2-Non
- 16-Nombre d'actifs dans le ménage
- 17-Secteur d'activité des actifs :
- 1- informel
 - 2- Secteur public
- 18-Nombre de chômeurs

II-Résidence et confort matériel

- 19 -Année d'installation à Pikine :
- 20- Où habitez- vous initialement ?
- 21- Qu'est ce qui a motivé votre choix pour Pikine ?
- 22- Sous quel registre logiez – vous initialement ?
- 1-Locataire
 - 2-Propriétaire
 - 3-Emprunt
 - 4-Autres

23-Sous quel registre logez – vous actuellement ?

- 1-Locataire
- 2-Propriétaire
- 3-Emprunt
- 4-Autres

24-Nombre de chambres

.....

25-Nature du standing :

- 1-Très bas
- 2-Bas
- 3-Moyen
- 4-Assez bien
- 5-Très bien

26-Le site est-il inondable ?

- 1-Oui
- 2-Non

27-Nature de la clôture :

- 1-En dur (bon état)
- 2-En dur (de type économique)
- 3-Autres (zinc, paille...)

28-Nature des cabinets d'aisance :

- 1-WC
- 2-Lunettes
- 3-N'en dispose pas

29-Etes – vous abonné au réseau de la SONES ?

- 1-Oui
- 2-Non

30-Depuis quand ?

.....

31-Si ,non où cherchez– vous de l'eau ?

- 1-Bornes fontaines publiques
- 2-Chez le voisin
- 3-Autres

32-Combien coûte un sceau, une bassine d'eau ?

.....

33- Combien en utilisez – vous par jour ?

.....

34- Êtes – vous abonné au réseau de la SENELEC ?

1-Oui

2-Non

35- Par quel moyen éclairez – vous votre maison ?

1-Bougie

2-Lampe tempête

3- Autres

36-Par quel moyen faites – vous la cuisine ?

1-Charbon

2-Gaz

3-Autres

37-Avez – vous une télévision ?

1-Oui

2-Non

38-Avez – vous un téléphone ?

1-Oui

2-Non

39-Avez – vous une vidéo ?

1-Oui

2-Non

40-Avez – vous un réfrigérateur ?

1-Oui

2-Non

41-Avez – vous un climatiseur ?

1-Oui

2-Non

42-Existe – t – il d'autres matériaux chez vous ?

1-Oui

2-Non

III-Résidence et confort social

43-A combien s'estiment vos dépenses quotidiennes ?

44- Détaillez ?

45-Avez – vous souscrit à une (des tontine (s) ?

1-Oui

2-Non

46- Si non, pourquoi ?

47-Si oui ,déclinez l'identité des gérants (es)

Prénom (s) :

Nom :

48-A combien s'élève le montant des cotisations ?

49- Quelle est durée du (des) cycles rotatifs ?

50- Quel est le nombre d'adhérents ?

51- Êtes – vous membres d'un (de) G.I.E, G.F ?

1-Oui

2-Non

52- Quels sont vos objectifs ?

53-En dehors, de (vos) activité (s) professionnelle (s) avez – vous d'autres sources de revenus ?
Précisez.

54- Avez – vous un compte

1-Bancaire

2-De caisse d'épargne

3-Aucun

55-Avez – vous une fois sollicité un prêt bancaire ?

1-Oui

2-Non

56-En aviez – vous bénéficié ?

1-Oui

2-Non

57-Si oui, quel en est le montant ?

58- Si non, qu'est ce qui vous en a privé ?

59-Avez – vous une boite médicale ?

1-Oui

2-Non

60-Quels sont les médicaments que vous avez en permanence ?

61-Quelles sont les maladies les plus fréquentes ?

62-Dans quel centre de soins vous soignez-vous ?

63-Quand est – ce allez – vous au centre de santé ?

- 1-En cas de symptômes
- 2-En cas de maladie
- 3-Quand la maladie s'aggrave
- 4-Je n'y vais pas
- 5-Autres

64-Avez – vous un fonds de prévoyance maladie ?

- 1-Oui
- 2-Non

65-Si oui, quel en est le montant ?

66-Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en cas de maladie dans votre entourage ?

67- Quels sont vos besoins en matière de santé ?

68-Qui prend en charge le ménages ?

- 1-Votre époux entièrement
- 2-Vous entièrement
- 3-Vous deux
- 4-Autres

69-En dehors de vos enfants, qui d'autres prenez – vous en charge ?

70-D'où viennent – ils ?

71-En moyenne combien dépensez – vous annuellement pour l'achat d'habillement ?

72-Aujourd'hui, avez – vous plus ou moins de responsabilité au sein du couple ?

73- Vos difficultés n'ont – elles pas entraîné des scènes de ménages ?

- 1-Oui
 - 2-Non
- Lesquelles ?

IV- Populations de Pikine et la restructuration

74- Avez – vous été informé à propos de la restructuration de Pikine ?

1-Oui 2-Non

Par qui ?

75-Etes – vous intéressé par la restructuration ?

1-Oui 2-Non

Pourquoi ?

76-Quelles sont les infrastructures dont vous avez besoin ?

77-Les femmes ont-elles une représentante auprès du projet de restructuration ?

1-Oui 2-Non

78- Qui l'a désignée ?

79-Avez – vous un comité de réflexion sur la restructuration ?

1-Oui 2-Non

80- Êtes – vous impliqué dans l'avancement du projet ?

1-Dans toutes les décisions

2-Pas du tout

3-Moindrement

Précisez

81-Assistez – vous aux réunions ?

1-Oui 2-Non

Pourquoi ?

82 – Vous acquittez – vous de vos cotisations ?

1-Oui 2-Non

Pourquoi ?

83 – Que proposez – vous pour une meilleure prise en compte de vos besoins dans le cadre de la restructuration ?

ANNEXES II : GUIDES D'ENTRETIENS

1- GUIDE D'ENTRETIEN SOUMIS AU CHEF DU PROJET DE RESTRUCTURATION DE PIKINE / SAINT-LOUIS

Thème 1 : Présentation du projet

Qu'est-ce à dire le projet de restructuration ?

Dans quel cadre est-il né ?

Qu'est-ce qui fait la pertinence du choix du site de Saint-Louis ?

Thème 2 : Structuration

Comment est structuré le projet ?

Quelle est la composition du personnel ?

Thème 3 : Fonctionnement

Le projet est-il autonome ?

Comment se fait le contact avec les populations ?

Thème 4 : Objectifs du projet

Quels sont les objectifs du projet ?

Quels sont les moyens mis en œuvre pour sa réalisation ?

2- GUIDE D'ENTRETIEN SOUMIS A LA COMMUNE DE SAINT-LOUIS

Thème 1 : La pauvreté un phénomène urbain

Quel est l'état de la pauvreté à Pikine ?

Quelles sont les actions concrètes qui sont menées pour venir à bout du phénomène ?

Quel est votre bilan ?

Quel est votre plan d'action global ?

Thème 2 : Pauvreté et quartiers spontanés

La prolifération des quartiers spontanés ne alarme -t-il pas ?

Quelle est la responsabilité des pouvoirs publics par rapport à cette situation ?

Thème 3 : La féminisation de la pauvreté

La féminisation de la pauvreté est devenue une réalité , qu'en pensez-vous ?

La commune prend -t-elle en charge les préoccupations des femmes ?

Quels en sont les grands axes ?

3-GUIDE D'ENTRETIEN SOUMIS AUX DELEGUES DE QUARTIERS ET AUX AUTORITES LOCALES

Thème 1 : Historique de Pikine

Les origines du quartier

Les premiers habitants

Évolution

Thème 2 : Problèmes fonciers

Qui sont les « vendeurs » de terrains ?

Évolution du prix du mètre carré de terrain à Pikine

Quels sont les problèmes auxquels vous vous confrontés ?

Thème 3 : La restructuration de Pikine

Depuis quand parle -t-on de restructuration à Pikine ?

Où en êtes-vous à ce jour ?

Quels les facteurs bloquants ?

Quel est l'état des G.I.E ?

ANNEXES III : TABLEAUX ET SCHEMAS

Tableau 23 : Situation matrimoniale du CM

Localité \ Situation Matrimoniale	Pikine B. Sen		Pikine A. Tal		Pikine Z. M		Pikine R. N2		Ensemble	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Divorcé(e)s	1	1	2	1,5	2	1,5	0	0	5	4
Marié(e)s	25	20	28	22,5	33	27	22	18	108	87
Veufs, veuves	3	2,5	4	3,5	2	2	2	2,5	11	9
Ensemble	29	23,5	34	29,5	37	30	24	19,5	124	100

Tableau 24 : Composition des ménages

Localité \ Composition des ménages	Pikine B. Sen		Pikine A. Tal		Pikine Z. M		Pikine R. N2		Ensemble	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
Un seul noyau	24	19,5	16	13	24	19,5	12	9,5	76	61
Deux noyaux	1	1	8	6,5	6	5	9	7,5	24	19,5
Trois noyaux	0	0	6	5	2	1,5	3	2,5	11	9
Quatre noyaux	4	3	2	1,5	2	1,5	0	0	8	6,5
Plus de quatre noyaux	0	0	2	1,5	3	2,5	0	0	5	4
Ensemble	29	23,5	34	27,5	37	30	24	19,5	124	100

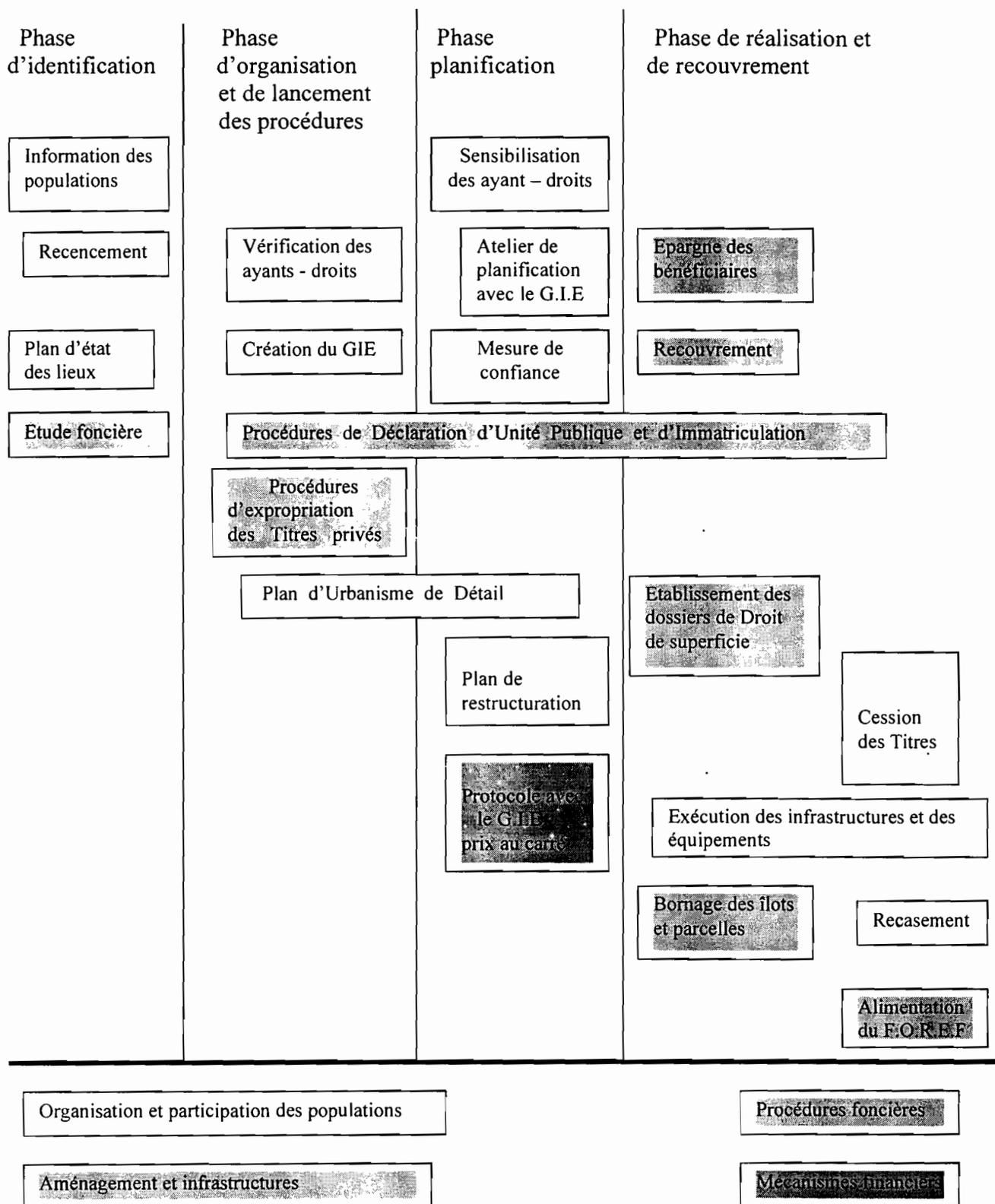
Tableau 25 : Revenus des ménages dirigés par des femmes

Localité \ Revenus (fifa)	Pikine B. Sen		Pikine A. Tal		Pikine Z. M		Pikine R. N2		Ensemble	
	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%	eff	%
< 20000	0	0	1	0,75	1	1	0	0	2	1,75
[2000 - 39000]	4	3,25	1	0,75	5	4	2	1,5	12	9,5
[40000 - 59000]	3	2,5	4	3	0	0	1	0,75	8	6,25
[60000 - 79000]	4	3,25	3	2,5	0	0	1	0,75	8	6,5
[80000 - 99000]	2	1,5	1	1	0	0	3	2,5	6	5
[100000 - 119000]	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
[120000 - 139000]	0	0	1	1	0	0	1	0	2	1
Ensemble	13	10,5	11	9	6	5	8	5,5	38	30

Tableau 26 : Les actifs travailleurs et leur secteur d'activité

Secteur	Primo 13 Sep		Primo 4 T. II		Primo 2 X		Primo R. S.		Ensemble	
	ET	%	ET	%	ET	%	ET	%	ET	%
Secteur public	64	27	97	41	40	17	22	9	223	94,5
Secteur informel	3	1,5	7	3	1	0,5	2	1	5,5	5,5
Ensemble	67	28,5	104	44	41	17,5	24	10	236	100

Schéma 9 : Opération d'un projet de restructuration



Source : GTZ

QUELQUES IMAGES PHOTOGRAPHIQUES DE PIKINE.

Photo 1 : Pikine : une zone amphibie très susceptible aux crues du fleuve Sénégal .

Photo 2 : Le Bas Sénégal , des rues assez larges et bien tracées.

Photo 3 : La rue Angle Tall .

Photo 4 : Des habitations à standing bas à l'ouest de Pikine Angle Tall.

Photo 5 : Type d'habitat à standing très bas à la zone marécageuse .

Photo 6 : La bordure de la RN2, des allures d'une zone urbaine.

Photo 7 : Une borne-fontaine à Pikine.

Photo 8 : Dépôt d'ordures au niveau de la zone marécageuse .

Photo 9 : Le dispensaire Ouleymatou Ba .

Photo 10 : Une mosquée à Pikine.



Photo 1 : Pikine : une zone amphibie très susceptible aux crues du fleuve Sénégal .

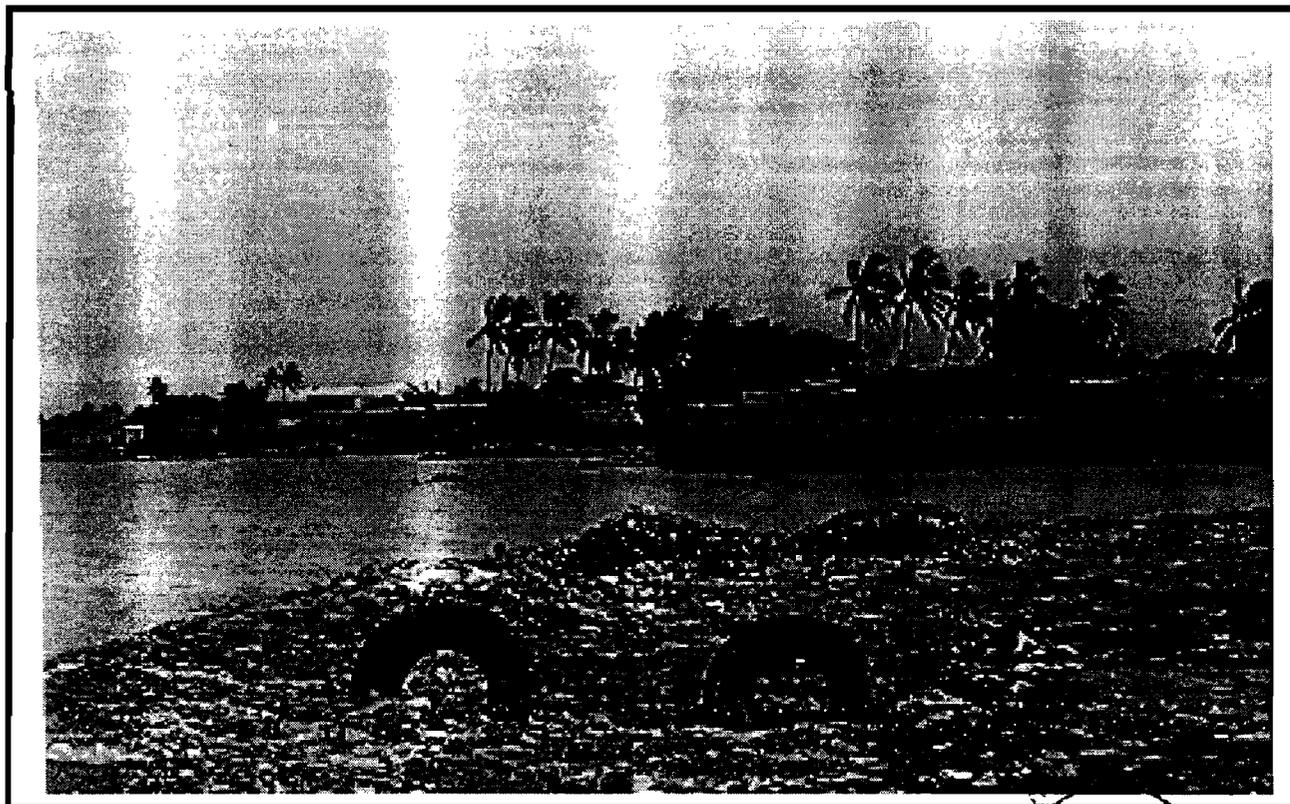


Photo 2 : Le Bas Sénégal , des rues assez larges et bien tracées.

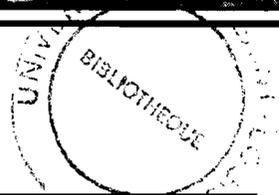


Photo 3 : La rue Angle Tall .

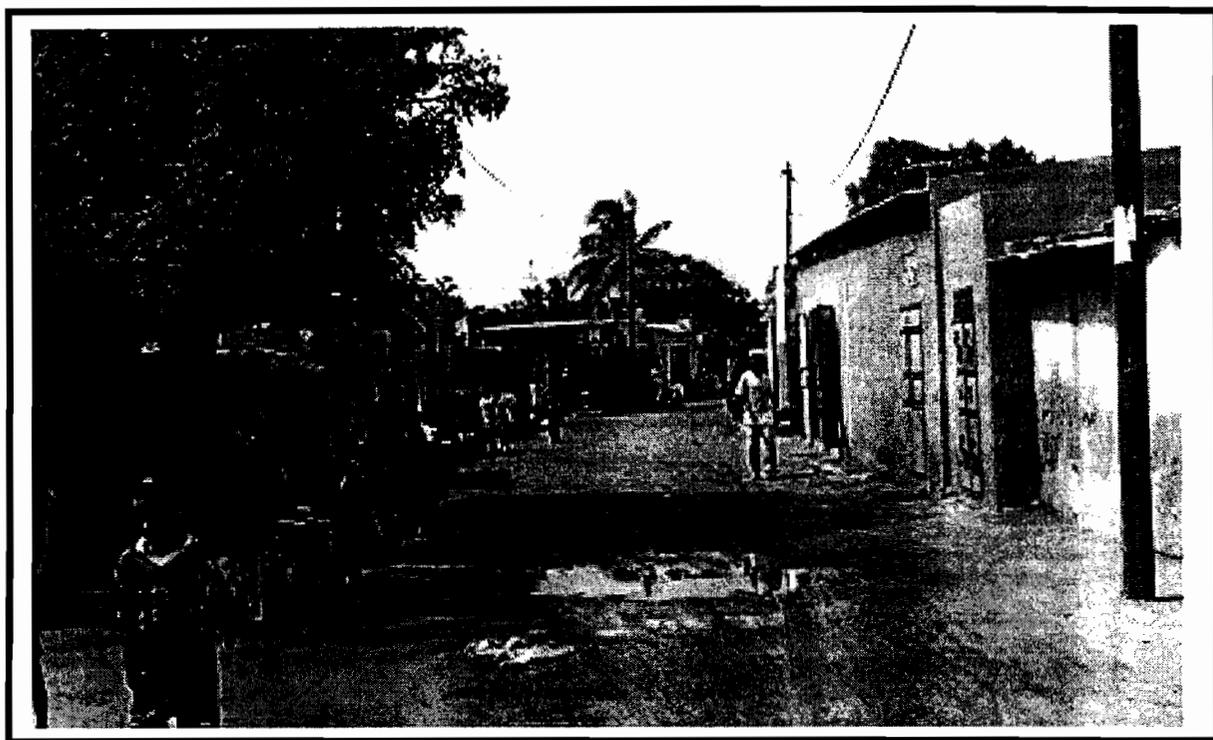


Photo 4 : Des habitations à standing bas à l'ouest de Pikine Angle Tall.

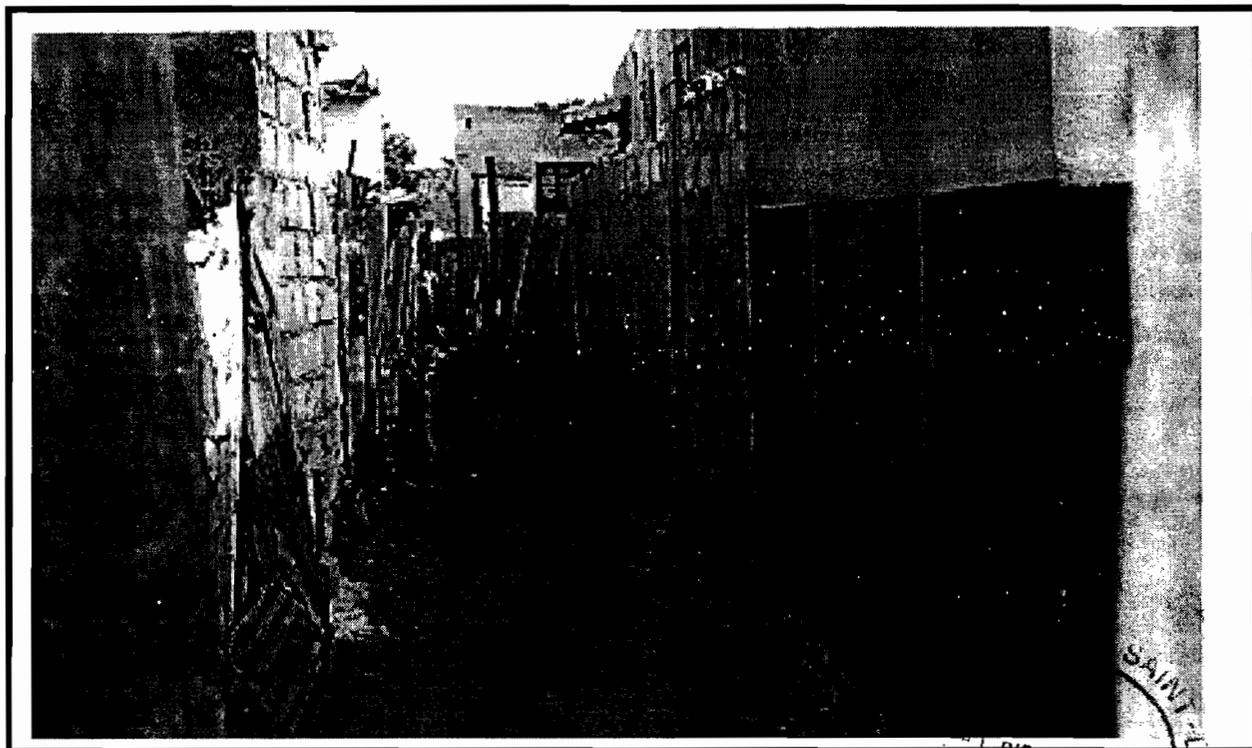


Photo 5 : Type d'habitat à standing très bas à la zone marécageuse .

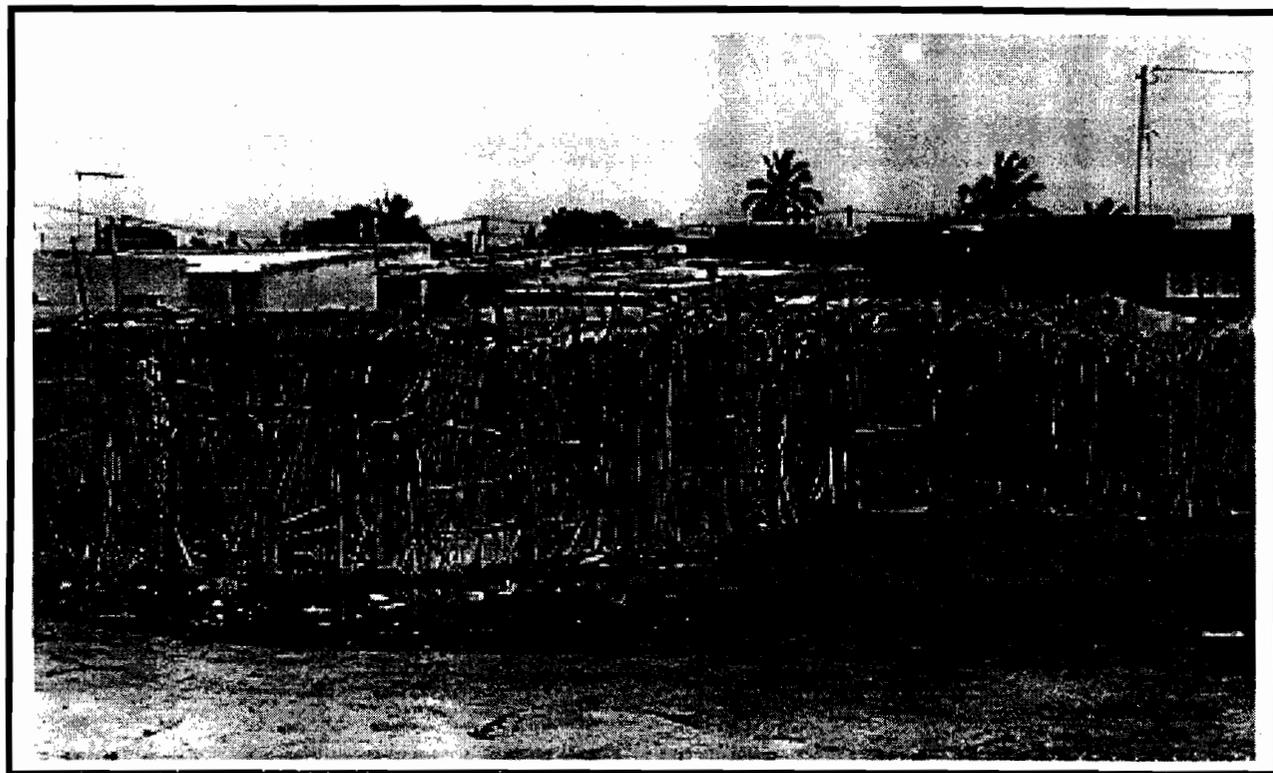


Photo 6 : La bordure de la RN2, des allures d'une zone urbaine.

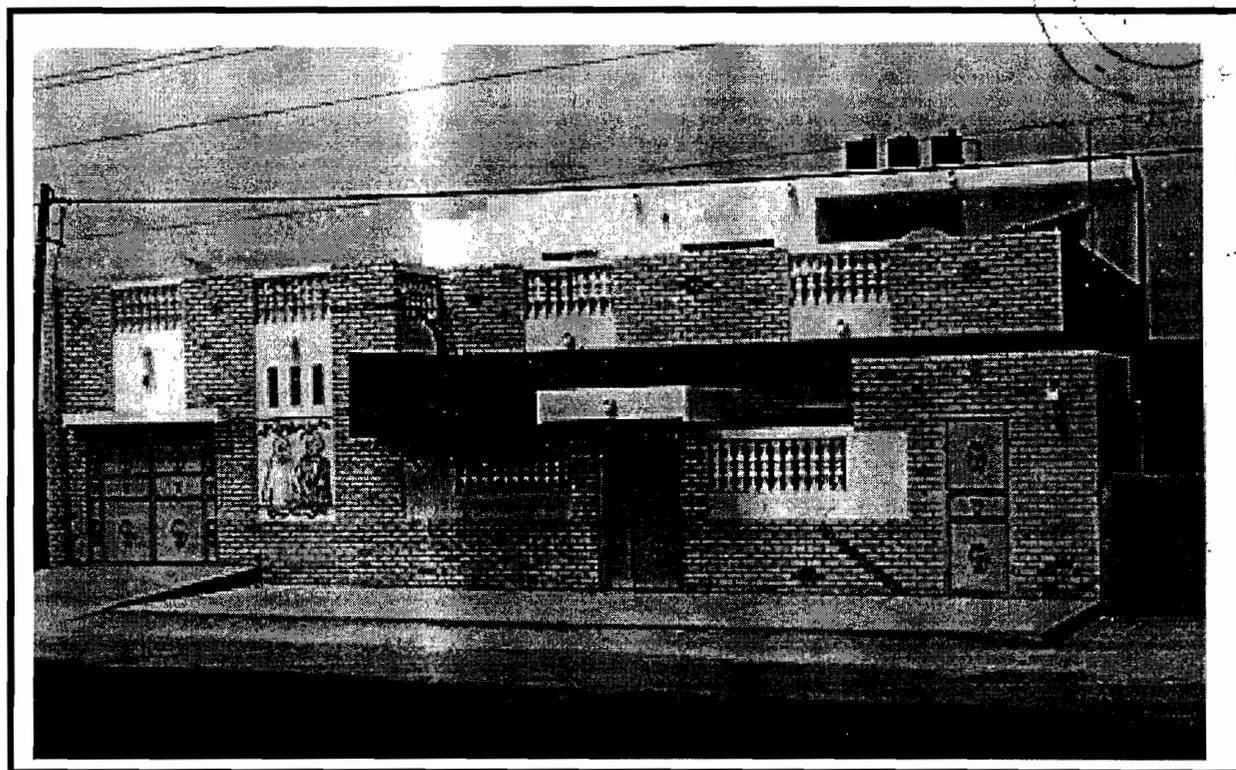


Photo 7 : Une borne-fontaine à Pikine.

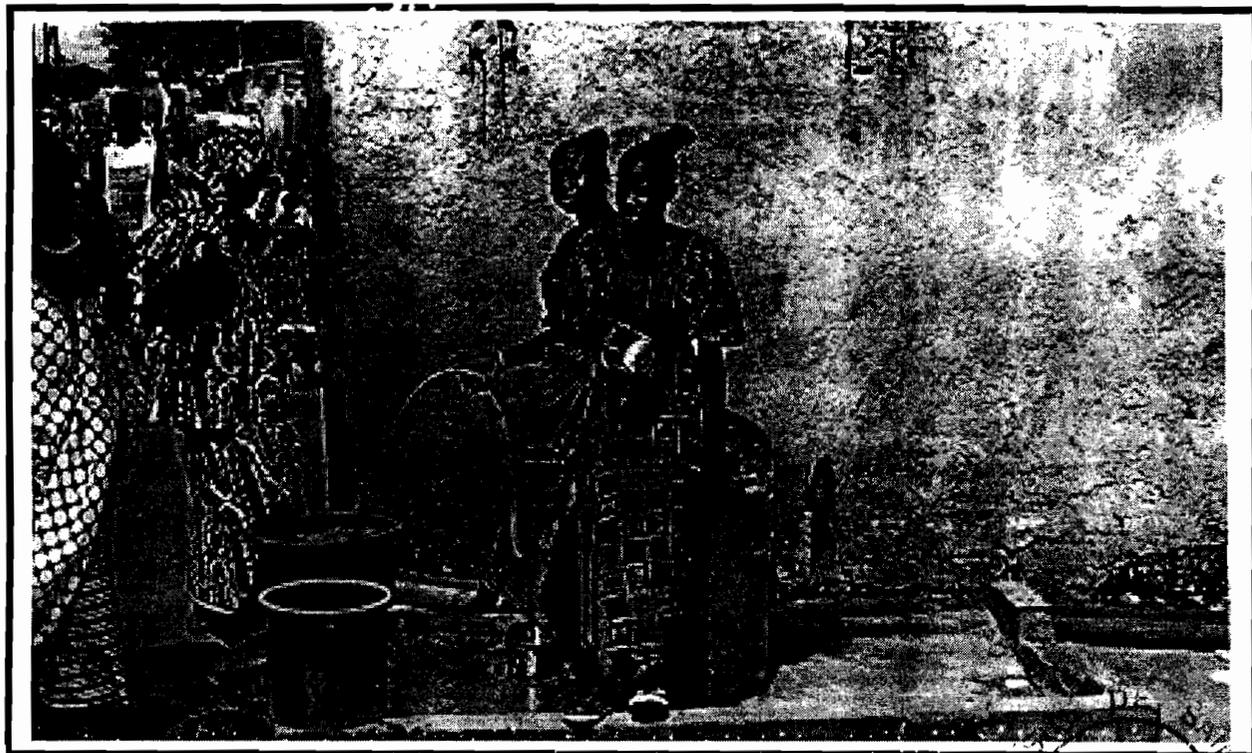


Photo 8 : Dépôt d'ordures au niveau de la zone marécageuse .

